

Dopage : plusieurs champions cyclistes en garde à vue Quai des Orfèvres

LES ENQUÊTEURS de la brigade des stupéfiants ont procédé, jeudi 6 et vendredi 7 mai, à une quinzaine d'interpellations dans les milieux du cyclisme. Plusieurs champions, parmi lesquels le Belge Frank Vandebroucke, le Français Philippe Gaumont, ainsi que Lionel Virenque, frère et manager de Richard Virenque, ont été transférés au Quai des Orfèvres à Paris, où ils ont été placés en garde à vue. Un avocat, M^e Bertrand Lavelot, est également entendu par les enquêteurs, ainsi qu'un joueur de football de l'Olympique lyonnais, Jean-Christophe Devaux. La police a saisi de l'EPO et des produits masquants en flagrant délit de livraison. Ces interpellations marquent un nouvel épisode spectaculaire dans les affaires de dopage qui ébranlent le cyclisme depuis l'été 1998.

Lire page 27



Trésors ottomans à Versailles

« Trône d'or et pierres précieuses », l'exposition consacrée aux trésors de Topkapi, a été inaugurée par Jacques Chirac et son homologue turc, Süleyman Demirel. p. 31

Etats-Unis : l'alerte d'Alan Greenspan

Le président de la Fed a salué la « phénoménale » performance de l'économie américaine, mais a mis en garde les Etats-Unis contre les tensions sur le marché du travail. p. 20

Langues régionales

Pierre Moscovici a signé, vendredi à Budapest, 39 articles de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, qui en compte 98. p. 13

Une pilule pour les diabétiques

La science progresse dans la recherche d'un traitement par voie orale pour les diabétiques, dont le nombre ne cesse d'augmenter. p. 26

Et un raton laveur

Le Monde commence, avec la vie du raton laveur, la publication d'une nouvelle chronique hebdomadaire sur les « Histoires naturelles ». p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 508 - 7,50 F



Bernard Bonnet : ce que le gouvernement savait

● L'ex-préfet de Corse avait informé Matignon qu'il menait une enquête parallèle sur l'assassinat du préfet Erignac ● Les ministères de l'intérieur et de la justice ont eu connaissance des notes de M. Bonnet en novembre et décembre 1998 ● Les méthodes du préfet étaient connues à Paris

LE COLONEL Henri Mazères devrait être entendu, vendredi 7 mai, par les trois juges d'instruction en charge de l'affaire de l'attentat contre la paillote Chez Francis. Son adjoint à la Légion de gendarmerie en Corse, le lieutenant-colonel Cavallier, dont le témoignage accable Bernard Bonnet, a affirmé que le colonel Mazères avait organisé un autre incendie avant celui du 19-20 avril.

Préfet de la région Corse, M. Bonnet avait, en marge de ses fonctions officielles, exercé une véritable activité d'enquêteur qui était connue des cabinets du premier ministre et du ministre de l'intérieur. De septembre à décembre 1998, il avait ainsi « traité » directement un mystérieux informateur qui prétendait détenir des informations sur le meurtre du préfet Erignac. Persuadé de détenir des informations de la plus haute importance, M. Bonnet, sur les conseils du directeur de cabinet de Lionel Jospin, avait adressé deux notes circonstanciées au procureur de Paris, Jean-Pierre Dintil-



hac, le 16 novembre et le 11 décembre 1998. Des copies de ses deux notes avaient été remises à un conseiller de Jean-Pierre Chevènement, Philippe Barret. Le préfet Bonnet aurait remis, début février, mais cette fois à Lionel Jospin, une troisième note faisant état à la fois des résultats de « son » enquête sur l'assassinat du préfet Erignac et des dysfonctionnements des services de police observés, selon lui, dans cette même enquête. Le directeur de cabinet de Lionel Jospin confirme l'existence d'une rencontre entre le préfet et le premier ministre le 9 février mais ne confirme pas la teneur de la note qui aurait alors été remise par M. Bonnet. Selon M. Schrameck, il s'agirait « d'une note à caractère général ». C'est finalement le 26 février, en présence de membres de son cabinet et de la haute hiérarchie policière, que M. Chevènement intima l'ordre à M. Bonnet de cesser ses activités d'enquêteur.

Lire pages 8, 9 et 36 et notre éditorial page 15

La guerre au Kosovo

■ La Russie donne son accord à une force internationale au Kosovo

■ Cette force interviendrait sous l'autorité de l'ONU

■ Slobodan Milosevic, de plus en plus isolé, semble disposé à assouplir sa position

Lire pages 2 à 5 et notre enquête page 14

Mohamed Al Fayed continue de courir après son passeport britannique

LONDRES

de notre correspondant

Il est furieux, Mohamed Al Fayed. Furieux contre la « décision perverse des politiciens zombies » de Sa Majesté qui lui ont refusé, jeudi 6 mai, pour la seconde fois en quatre ans, le passeport britannique qu'il convoite depuis trois décennies. « Une honte ! », s'emporte-t-il. Comment peut-on lui faire ça, à lui, Mohamed Al Fayed, propriétaire du temple de la tradition anglaise que sont les magasins Harrods, lui qui possède, outre le Ritz à Paris, l'un des meilleurs clubs de football anglais - le « Fulham AC » dont l'entraîneur vient juste de passer, avec l'accord de son ex-patron, directeur de l'équipe nationale d'Angleterre -, lui qui, jure-t-il, a virtuellement sauvé la livre sterling en 1984 quand son ami, le richissime sultan de Brunei, envisageait de retirer ses milliards des banques anglaises ? A lui qui faillit être le beau-père de Lady Diana, princesse de Galles ? Comment peut-on lui refuser la nationalité de ce pays qu'il dit « adorer » quand bien même il lui fait toutes ces misères ?

« No comment », a répliqué, jeudi, le minis-

tère de l'intérieur aux journalistes qui voulaient connaître les raisons de ce traitement. Motif : les avocats du magnat égyptien en appellent à la Haute Cour et l'on ne commente pas une affaire en cours. L'intéressé n'est pas tenu à la même réserve. Officiellement, peut devenir sujet britannique tout étranger âgé de dix-huit ans au moins, ayant vécu au minimum cinq années sur le territoire et présentant toutes les garanties d'une « bonne moralité ». Apparemment, et même si le magnat jure qu'il ne partira pas, qu'il est « ici pour toujours », c'est là qu'est le hic. L'homme que « les Anglais adorent détester », dit un grand quotidien, n'est pas tout à fait blanc comme neige aux yeux des autorités britanniques.

On lui reproche d'avoir racheté Harrods avec des fonds d'origine trouble et d'avoir soudoyé certains députés conservateurs en 1997 pour poser des questions intéressantes son cas au Parlement. Ce fut le fameux scandale du « cash for questions » qui coûta leur siège à deux députés « tory » et facilita, insiste aujourd'hui le corrupteur, l'immense victoire de Tony Blair il y a deux ans. Le controversé milliardaire espérait un minimum de reconnais-

sance. Il en est pour ses frais. Pourquoi son frère, Ali Al Fayed, propriétaire du chemisier du Prince Charles, a-t-il obtenu son passeport britannique il y a deux mois et pas lui ? « Pourquoi Tony Blair et Jack Straw [ministre de l'intérieur] me serrent-ils la main en public lors d'une visite au Conseil musulman de Grande-Bretagne et me poignent-ils dans le dos quelques jours plus tard ? »

Le papa du dernier fiancé de Lady Di a sa petite idée sur la question. « L'establishment m'en veut », disait-il jeudi soir. « L'establishment » ne lui pardonnerait pas son succès, sa religion, ses manières et, surtout, ses accusations outrancières après la mort accidentelle de Diana et de son fiancé Dodi. Pour le père du disparu, les deux tourtereaux ont été assassinés parce qu'il était impensable que la mère du futur roi d'Angleterre soit mariée à un arabe musulman. Mohamed Al Fayed ne désarme pas. « Je sais parfaitement qu'ils ont été assassinés, répète-t-il, et je n'aurai de cesse d'attraper les bâtards qui ont exécuté ce crime. » Sans passeport.

Patrice Claude

Lire page 18

LA REMISE D'UN CHEF-D'ŒUVRE DOIT TOUJOURS SE FAIRE DANS LES RÈGLES DE L'ART.



Rolex Lady-Datejust. Chronomètre en or 18 ct. Cadran serté de diamants.

WEMPE

Horloger & Joaillier depuis 1878

Wempe Joaillier • 16, rue Royale • 75008 Paris • Tél. 01 42 60 21 77
New York Londres Vienne Berlin Hambourg

POINT DE VUE

L'honneur piétiné d'un préfet

par Maurice Grimaud

Je ne connais pas Bernard Bonnet, lui trop jeune, moi trop âgé pour que nos carrières se soient croisées. C'est, comme chacun de vous, devant ma télé que j'ai assisté avec révolte et navrement au lynchage politique et médiatique d'un homme courageux.

Il ne devait pas y avoir beaucoup de volontaires pour aller assurer, il y a quinze mois, la relève de son collègue Erignac, abattu lâchement de deux balles dans la nuque dans un pays où ceux qui règnent dans l'ombre entendent rappeler qu'on ne s'attaque pas impunément à leur sombre puissance.

Bernard Bonnet n'a pas seulement accepté ce risque, dont la pensée ne pouvait à aucun moment le quitter ; il a fait choix d'une existence austère, coupée des siens et de tout ce qui fait l'agrément d'une vie « normale » et l'intérêt d'un métier attachant, riche de contacts humains et de réalisations stimulantes. Dès sa prise de fonctions, on le découvre hanté par un seul but : trouver les

assassins de son prédécesseur et mettre fin au règne de l'argent mafieux en Corse. Dans l'accomplissement de ce devoir, il n'accepte aucune compromission, sachant qu'à la première faiblesse tous les mauvais génies de l'île, provisoirement réduits au silence, redresseront la tête. Il projette une lumière crue sur les sombres cavernes de ce terrain miné où ces mêmes hommes, leurs proches et leurs complices, dissimulent l'argent de leurs turpitudes sous les ors et les lambris de leurs arrogants bureaux.

Jamais homme ne fut plus isolé dans l'accomplissement d'une tâche plus ingrate. Qu'il ait cédé à quelque coup de fureur lorsque, pour la première fois, il fut désavoué dans cette affaire de la paillote ne scandalisera que les hypocrites.

Lire la suite et les autres points de vue page 16

Maurice Grimaud est pré-fet honoraire.

« VSD » en crise



AXEL GANZ

L'HEBDOMADAIRE créé par Maurice Siégel connaît sa plus grave crise depuis son dépôt de bilan, en 1995. Axel Ganz, patron de Prisma Presse, a limogé une partie de la hiérarchie du journal, qui continue de perdre des lecteurs et de l'argent. Sa diffusion a baissé de 18 % en 1998. La « méthode Ganz » bute toujours sur VSD, dont Prisma espérait faire un concurrent de Paris Match.

Lire page 21

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	8	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie, jeux.....	30
Carnet.....	12	Culture.....	31
Régions.....	13	Guide culturel.....	33
Horizons.....	14	Kiosque.....	34
Entreprises.....	18	Abonnements.....	34
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 8 MAI 1999

BALKANS Les ministres des affaires étrangères du G 8 ont élaboré jeudi 6 mai un texte commun qui définit les « principes généraux » devant « être adoptés et mis en

œuvre pour résoudre la crise du Kosovo ». ● EXIGEANT la cessation des violences et le retrait des forces serbes, ce texte prévoit le « déploiement au Kosovo de présences

internationales civiles et de sécurité, endossées et adoptées par les Nations unies » et « l'établissement d'une administration intérimaire décidée par le Conseil de sécurité ».

● Ce texte laisse cependant de nombreuses questions en suspens, dans son application. ● SLOBODAN MILOSEVIC apparaît de plus en plus isolé, la Russie ayant accepté

l'essentiel des exigences de l'OTAN. ● SELON CERTAINES informations venues de Moscou, il pourrait annoncer prochainement un premier retrait de ses troupes du Kosovo.

Russes et Occidentaux ont défini la méthode d'une sortie de crise

Les principes communs pour mettre un terme à la guerre, adoptés jeudi 6 mai par le G 8, reprennent, pour l'essentiel, les conditions posées par l'OTAN à Slobodan Milosevic. Les Huit vont préparer un projet de résolution qui serait soumis au Conseil de sécurité des Nations unies

BELGRADE est de plus en plus isolée. La Russie s'est ralliée, jeudi 6 mai, au plan occidental de déploiement de forces armées internationales au Kosovo après un cessez-le-feu. Les pays de l'OTAN ont fait une concession : ils ont accepté cette force, à la composition non définie, soit placée sous l'autorité de l'ONU. Les Américains ont cependant insisté pour que l'OTAN en constitue le « noyau », et pour que les frappes aériennes se poursuivent jusqu'à l'accord de Belgrade.

● **A Bonn, le G 8, les sept pays les plus industrialisés et la Russie, s'est mis d'accord sur le déploiement au Kosovo de « présences internationales efficaces, civiles et de sécurité »** sous l'égide de l'ONU, sans toutefois préciser la composition de ces « présences ».

Appuyant Belgrade, Moscou refusait jusqu'alors toute présence internationale armée au Kosovo. Le chancelier allemand Gerhard Schröder et le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright ont affirmé que l'OTAN devrait constituer le « noyau » de cette force. Le président américain, Bill Clinton, a qualifié l'accord de « pas en avant significatif », tout en affirmant la nécessité de continuer « l'aggravement » des frappes aériennes. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a affirmé que « la position de l'Alliance restait inchangée ». Le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov, a soutenu la demande de Belgrade d'un arrêt des bombardements, estimant « impossible de commencer la recherche d'un règlement réel tant que les bombardements se poursuivent ».

● **Pendant l'appui russe, Belgrade semble assouplir sa position.** Le président serbe Slobodan Milosevic s'est prononcé, jeudi dans un communiqué, pour la relecture d'un « processus politique » : « Un accord équilibré sur toutes les questions en suspens peut être atteint dans un processus politique par des négociations directes, ce qui implique l'arrêt de l'aggravation, le rétablissement de la paix et le retour des citoyens yougoslaves dans leurs foyers », a-t-il déclaré. Le gouvernement yougoslave a aussi accepté l'envoi d'une mission d'évaluation humanitaire de l'ONU sur son territoire. La mis-

sion espère pouvoir se rendre à Belgrade le 15 mai.

● **A Rome, le chef modéré des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, s'est prononcé** jeudi pour « l'installation au Kosovo de forces internationales, de forces de l'OTAN et d'autres pays et [pour] le retrait des forces serbes ». Il a souligné que le peuple kosovar cherchait une issue pacifique, y compris l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Mais le « gouvernement provisoire » de l'UCK a appelé M. Rugova à afficher « clairement son soutien à la lutte menée par l'Armée de libération du Kosovo ». Le président Milosevic avait télépho-

né au ministre italien des affaires étrangères pour organiser la venue à Rome de M. Rugova, selon la presse italienne.

● **Malgré l'avancée diplomatique, la stratégie militaire n'a pas varié.** L'aviation de l'OTAN aurait bombardé dans la nuit de jeudi à vendredi Pozarevac, ville natale du président Milosevic. L'OTAN a détruit un pont ferroviaire près de la frontière roumaine, selon des médias serbes. Son aviation a aussi effectué un nouveau raid contre Nis, troisième ville du pays. Quatre civils ont été blessés, a assuré l'agence yougoslave Tanjug. L'OTAN a annoncé avoir visé l'ar-

mée yougoslave au Kosovo, dont sept chars et un convoi militaire. L'alliance a affirmé avoir neutralisé 20 % des « forces lourdes » serbes au Kosovo.

● **Skopje va rouvrir ses frontières avec le Kosovo, a déclaré** jeudi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) après une rencontre avec le ministre de l'intérieur macédonien. La Macédoine s'était dite incapable d'accueillir plus de réfugiés. Le ministre macédonien de la défense avait affirmé que son pays n'accepterait plus qu'un nombre de nouveaux arrivants équivalent à ceux qui seraient évacués.

Les marchés croient à la paix

L'annonce d'un accord entre les pays du G 7 et la Russie sur la crise au Kosovo a rassuré les marchés financiers. L'euro, dont la baisse s'était précipitée depuis le déclenchement du conflit dans les Balkans, a repassé pour la première fois depuis la mi-avril le seuil psychologique de 1,08 dollar, jeudi 7 mai. Il s'échangeait à 1,0802 vendredi matin. Selon certains observateurs, la devise européenne pourrait connaître une forte progression si la situation en Yougoslavie venait à se détendre. Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne, a souligné que « les nouvelles sur le conflit ont une incidence sur la volatilité avec laquelle l'euro se comporte ».

Les Bourses européennes n'ont en revanche pas bénéficié des espoirs d'un règlement rapide de la crise au Kosovo, la plupart des marchés clôturant dans le rouge jeudi. Elles ont été pénalisées par un mauvais début de séance à Wall Street. La place new-yorkaise a en effet souffert des déclarations alarmistes sur l'économie américaine d'Alan Greenspan. (Lire page 20.)

L'évolution de la position de Moscou aggrave l'isolement de Belgrade

BONN

de notre envoyé spécial

La rencontre des ministres des affaires étrangères du G 8, les sept pays les plus industrialisés de la planète et la Russie, jeudi 6 mai à Bonn, a tenu ses promesses. Il s'agissait pour les Occidentaux d'amener la Russie à endosser avec eux les « principes de base » d'un futur règlement politique du conflit du Kosovo. Moyennant quelques formules floues dans la déclaration finale, Moscou s'est prêtée au jeu. Les divergences ne sont certes pas abolies et le travail qui reste à faire pour s'entendre sur le détail de ces « principes » reste considérable.

Mais, en participant à la réunion de Bonn, la Russie, renonçant au

préalable de l'arrêt des frappes aériennes de l'OTAN qu'elle mettait précédemment à toute démarche commune avec les Occidentaux, s'est engagée avec eux dans un exercice qui est clairement la préparation d'une résolution de l'ONU prévoyant notamment le déploiement d'une force internationale au Kosovo. C'est une évolution qui aggrave considérablement l'isolement politique de Belgrade.

Le catalogue des principes d'un retour à la paix établi par les ministres (voir ci-dessous) reprend l'essentiel des cinq conditions posées à Slobodan Milosevic par les gouvernements occidentaux pour un arrêt des frappes. Le document stipule notamment « la fin immédiate et vérifiable de la violence et de la répression au Kosovo », « le retrait des forces militaires, policières et paramilitaires », « le retour libre et sûr de tous les réfugiés et des personnes déplacées et l'accès sans obstacle du Kosovo par les organisations d'aide humanitaire ». Il ajoute l'idée d'une administration internationale du Kosovo qui serait décidée par les Nations unies pour une période transitoire, et que l'Union européenne a déjà proposé d'assumer le moment venu.

Contrairement aux autres principes énoncés dans le texte, qui ne semblent pas avoir provoqué de débats intenses au cours des deux heures de rencontre, celui qui fait référence au déploiement d'une force internationale au Kosovo a donné lieu aux échanges les plus animés. Les ministres des affaires étrangères se sont finalement entendus sur une formulation assez alambiquée : « Le déploiement au Kosovo de présences internationales civiles et de sécurité efficaces, endossées et adoptées par les Nations unies, et capables de garantir la réalisation des objectifs communs ». Les Russes ne voulaient pas que les termes de « force » ou de « militaire » apparaissent dans le communiqué. Igor Ivanov, le ministre russe, aurait expliqué que son pays n'est pas encore en mesure d'accepter une terminologie faisant aussi directement référence à une intervention militaire en Yougoslavie, surtout s'il doit tenter de plaider le dossier à Belgrade. Les Occidentaux expliquaient de leur côté que les termes retenus dans le

texte ne laissent aucun doute sur ce dont il s'agit.

En dehors de son caractère militaire, rien n'est réglé cependant à propos de cette future force, entre Russes et Occidentaux. Sa composition, la répartition des rôles entre l'ONU et l'OTAN et la chaîne de commandement font l'objet de divergences persistantes. Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a parlé d'un noyau de l'OTAN dans cette force, alors que les Russes voudraient en exclure les pays qui participent actuellement aux bombardements.

Les ministres des affaires étrangères, qui prévoient de se retrouver dans un délai qu'ils n'ont pas précisé pour évaluer les avancées du

processus, ont chargé leurs directeurs politiques d'une double tâche. Il s'agit d'une part de préparer, à partir des principes de Bonn, un projet de résolution qui pourrait être soumis au Conseil de sécurité des Nations unies. Cela suppose d'entrer dans les détails qui, aujourd'hui, font encore problème. La présidence du G 8, actuellement assurée par les Allemands, doit informer des résultats obtenus le gouvernement chinois, un des membres permanents du conseil de sécurité.

La seconde mission des diplomates du G 8 sera encore plus ardue : il s'agit d'établir une « feuille de route » sur les étapes à franchir vers un règlement du conflit, c'est-à-dire d'en imaginer les conditions, les modalités, le calendrier : quel serait concrètement le processus pour

« Les opinions divergent, mais il faut agir vite pour mettre en œuvre les principes agréés, car la situation est dramatique dans la région »

Joshka Fischer

processus, ont chargé leurs directeurs politiques d'une double tâche. Il s'agit d'une part de préparer, à partir des principes de Bonn, un projet de résolution qui pourrait être soumis au Conseil de sécurité des Nations unies. Cela suppose d'entrer dans les détails qui, aujourd'hui, font encore problème. La présidence du G 8, actuellement assurée par les Allemands, doit informer des résultats obtenus le gouvernement chinois, un des membres permanents du conseil de sécurité.

La seconde mission des diplomates du G 8 sera encore plus ardue : il s'agit d'établir une « feuille de route » sur les étapes à franchir vers un règlement du conflit, c'est-à-dire d'en imaginer les conditions, les modalités, le calendrier : quel serait concrètement le processus pour

les pieds pour participer à cette réunion, Madeleine Albright s'est réjouie du « pas en avant » réalisé dans le cadre du G 8, « représentant des pays qui ne sont pas tous membres de l'OTAN » a-t-elle souligné à propos du Japon et de la Russie. L'exercice de Bonn supposait une évolution du côté américain aussi. S'ils avaient, depuis plusieurs semaines déjà, accepté l'idée défendue par les Européens que le conflit devrait un jour ou l'autre, le plus tôt étant le mieux, revenir devant l'ONU, les Américains étaient comme souvent réticents devant ces conversations multilatérales et auraient préféré poursuivre avec Moscou un dialogue en tête à tête.

Selon le ministre français, Hubert Védrine, les parties en présence ont « franchi une étape » : « La réunion a permis de préciser et de confirmer entre Occidentaux ce qui doit devenir une résolution du Conseil des Nations unies, et de dégager un accord avec les Russes », a expliqué le chef de la diplomatie française. Mais les divergences et les zones d'ombre ont incité les uns et les autres à dire, à l'instar de Joshka Fischer, que « beaucoup reste à faire ».

Philippe Ricard

Les principes généraux pour résoudre la crise du Kosovo

VOICI le texte sur le Kosovo agréé jeudi à Bonn par les ministres des affaires étrangères du G 8 :

- « Les principes généraux suivants doivent être adoptés et mis en œuvre pour résoudre la crise du Kosovo :
- cessation immédiate et vérifiable de la violence et de la répression au Kosovo ;
 - retrait du Kosovo des forces militaires, de police et paramilitaires ;
 - déploiement au Kosovo de pré-

sences internationales efficaces civiles et de sécurité, endossées et adoptées par les Nations unies, capables de garantir que l'on parvienne aux objectifs communs ;

- établissement d'une administration intérimaire pour le Kosovo qui doit être décidée par le Conseil de sécurité des Nations unies pour assurer les conditions d'une vie pacifique et normale pour tous les habitants du Kosovo ;
- retour libre et en sécurité de tous les réfugiés et toutes personnes déplacées et accès sans obstacle au Kosovo des organisations d'aide humanitaire ;
- un processus politique vers l'établissement d'un cadre d'accord

politique intérimaire prévoyant une autonomie substantielle pour le Kosovo, prenant pleinement en compte les accords de Rambouillet et les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale de la RFY et des autres pays de la région, et la démilitarisation de l'UCK ;

- une approche large du développement économique et de la stabilisation de cette région en crise. »

Le G 8 a également chargé les directeurs de ses ministères des affaires étrangères de « préparer les éléments d'une motion du Conseil de sécurité » et d'informer le gouvernement chinois des résultats de sa réunion.

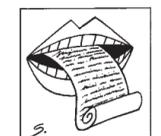
L'Oréal
Depuis toujours L'Oréal aime les stars et le cinéma.

Partenaire Officiel
Chaque jour, nous offrons la beauté à toutes les femmes du monde. Pour que chacune d'entre elles puisse dire

du Festival de Cannes.
"L'Oréal. Parce que je le vaux bien."

L'ORÉAL PARIS
Parce que je le vaux bien.

Portrait grid including: Gong Li, Milla Jovovich, Jennifer Lopez, Claudia Schiffer, Lactitia Costa, Virginia Ledoyen, Jennifer Aniston, Kate Moss, Dayle Haddon, Heather Locklear, Diana Hayden, Andie MacDowell.



VERBATIM

- retrait du Kosovo des forces militaires, de police et paramilitaires ;
- déploiement au Kosovo de pré-



Le Kremlin fait de l'arrêt des bombardements un préalable à toute nouvelle percée diplomatique

MOSCOU

de notre correspondant

Les autorités russes se sont attachées, jeudi 6 et vendredi 7 mai, à limiter la portée de l'accord intervenu à Bonn entre les ministres des affaires étrangères du G 8. « On ne peut pas être satisfait puisque les frappes de l'OTAN continuent », a expliqué Igor Ivanov, ministre des affaires étrangères, qui constate « une avancée » mais pas de « percée ». Vendredi matin, Viktor Tchernomyrdine, émissaire de Boris Eltsine, expliquait que de « nombreuses discussions » restaient à mener et qu'il se rendrait dans plusieurs capitales européennes et à Belgrade. Cette prudence russe tient à des considérations de politique intérieure, l'opposition national-communiste commençant à critiquer le « tournant » de Moscou. La Douma, dominée par cette opposition, doit voter la semaine prochaine sur la procédure de destitution de Boris Eltsine, accusé d'avoir « brisé » la puissance russe et laissé la voie libre à « l'agression américaine contre la Yougoslavie ».

Or, depuis un mois, Moscou a sensiblement redéfini ses objectifs. Le premier n'est pas de sauver M. Milosevic, dont Moscou se méfie, mais de regagner un statut de puissance internationale en apparaissant comme l'indispensable faiseur de paix. Pour cela, la diplomatie russe a fait beaucoup de concessions, puisqu'elle reprend désormais à son compte les cinq conditions fixées par l'OTAN, certes avec des réserves. M. Ivanov a répété, jeudi, que le déploiement de « présences internationales, civile et de sécurité » au Kosovo ne pouvait se faire « sans le consentement de Belgrade ». Mais ce dernier point ne figure pas dans le texte signé à Bonn et n'est plus évoqué que ver-

balement par les Russes. Dans le même temps, le ministère des affaires étrangères à Moscou organisait des fuites qui laissent entrevoir les termes des négociations à venir. Il a ainsi expliqué que la future résolution du Conseil de sécurité devrait se référer au chapitre 7 de la charte de l'ONU, et donc s'imposer à Belgrade, avec ou sans son accord. Le deuxième point mis en exergue par la diplomatie russe est l'arrêt des bombardements de l'OTAN.

AVOIR SON MOT À DIRE

Le ministère russe a évoqué un schéma selon lequel M. Milosevic commencerait à retirer ses troupes du Kosovo – la date du 8 mai a même été citée. Aussitôt, l'OTAN suspendrait ses opérations et, « le même jour », s'engageraient les négociations au Conseil de sécurité sur un projet de résolution, qui pourraient durer plusieurs jours. « Il est impossible de commencer la recherche d'un règlement réel tant que les bombardements se poursuivent », a répété, jeudi, le ministre Igor Ivanov.

Moscou fait de cet « arrêt préalable » une affaire de principe et de symbole. Un tel arrêt, dit-on à Moscou, permettrait de trouver plus facilement un accord sur la composition de la force internationale à déployer au Kosovo. Enfin, la Russie veut avoir son mot à dire sur l'avenir du Kosovo et la mise en place d'une administration provisoire sous mandat de l'ONU. « Question difficile », a estimé M. Ivanov. Mais le ministère russe a opportunément fait savoir qu'un accord serait intervenu entre M. Milosevic et le leader modéré des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, pour que ce dernier devienne l'interlocuteur privilégié de l'« administration provisoire » inter-

nationale à venir. Moscou a toujours pris soin de ménager Ibrahim Rugova tout en dénonçant les « foyers extrémistes de l'UCK ». L'ambassadeur de Russie en Yougoslavie puis M. Tchernomyrdine ont rencontré le leader albanais dans sa résidence surveillée et à Belgrade. La Russie paraît voir en M. Rugova un rempart possible à la mise en place « d'un protectorat américain » qu'elle « n'accepte pas », comme a averti à plusieurs reprises Boris Eltsine.

François Bonnet

Le jeu de Slobodan Milosevic ou comment remporter la défaite

SLOBODAN MILOSEVIC n'est pas un grand stratège. Son ambition de faire vivre tous les Serbes dans une « Grande Serbie » s'est repliée sur une petite Yougoslavie réduite aux acquêts, après une guerre avec la Croatie et la Bosnie qui a coûté la vie à plus de 200 000 personnes. Mais c'est un excellent tacticien. Il le démontre encore dans son affrontement avec l'OTAN. Face aux bombardements aériens, il a adopté la politique du hérisson. Le gros de son armée, préparée à supporter les assauts d'une grande puissance – à l'origine l'URSS –, s'est repliée dans ses bunkers souterrains tandis que les unités formées à la guerre de guérilla menaient l'épuration ethnique au Kosovo.

Le quotidien belgradois *Blic* décrit parfaitement l'état d'esprit du président yougoslave : « L'armée et la police, au prix de lourds sacrifices et de pertes en vies humaines, ont été capables d'empêcher le plus grand agresseur du monde d'occuper le pays et, en même temps, elles ont défendu nos frontières contre une bande de terroristes. » Malgré la fierté de tenir tête aux plus forts, Milosevic est bien conscient qu'il ne peut résister s'il est totalement isolé. C'est pourquoi il a multiplié les signaux et les gestes pour se réserver des atouts dans la négociation, éventuellement jeter le trouble chez l'adversaire (jusqu'à maintenant il

n'est pas parvenu à fissurer le front occidental) et alimenter la médiation russe.

Juste avant le sommet de l'Alliance atlantique à Washington, il avait laissé entendre à l'envoyé spécial de Boris Eltsine, Viktor Tchernomyrdine, qu'il était prêt à accepter une force internationale au Kosovo, puis il a libéré les trois soldats américains prisonniers depuis près d'un mois avant de laisser le « président » kosovar Ibrahim Rugova partir pour l'Italie. Ce n'est pas par hasard si ce départ a eu lieu à la veille de la réunion du G 8 à Bonn. De même l'acceptation d'une mission humanitaire de l'ONU au Kosovo a été annoncée au moment où la solution politique du conflit semblait marquer un progrès sensible.

SIGNES AMBIGUS

Si, comme le bruit court à Moscou, Belgrade annonçait un retrait partiel de ses forces le samedi 8 mai, le symbole serait évident : le jour anniversaire de l'armistice mettant fin à la Deuxième guerre mondiale, les Serbes feraient un geste de paix vis-à-vis de cette OTAN que depuis le début des bombardements ils comparent à l'agresseur nazi.

Au-delà du symbole, Milosevic sait qu'il ne peut plus trop compter sur Moscou qui était pourtant son seul soutien. Les dirigeants russes se sont rangés politiquement à ses côtés

pour satisfaire une opinion publique entretenue dans le mythe de la solidarité slavo-orthodoxe et surtout pour donner un rôle à leur diplomatie, que la décision de l'OTAN d'intervenir au Kosovo avait court-circuitée. Mais il est plus important pour la Russie de ne pas provoquer une détérioration profonde de ses relations avec les Occidentaux et de jouer les intermédiaires que d'épouser les thèses d'un homme qui l'a plusieurs fois bafoué.

Les signes venus de Belgrade sont ambigus. Des proches de Milosevic laissent entendre que la Serbie pourrait accepter une force internationale au Kosovo, même légèrement armée, à condition que les pays « agresseurs » en soient exclus. L'insistance sur une forte présence russe est une position de départ pour une négociation que Belgrade a sans doute intérêt à faciliter plutôt que de risquer une résolution impérative du Conseil de sécurité approuvée par Moscou. Quoi qu'il en soit, les Russes se sont replacés dans une position diplomatique centrale. Ils avaient déjà envoyé des soldats dans la SFOR en Bosnie ; ils en auront au Kosovo, « le cœur de la Serbie ». Comme le disait récemment un haut diplomate russe, « c'est la revanche posthume de Staline sur Tito ».

Daniel Vernet

O P A S U R S T R A F O R F A C O M

Collaborateurs de Strafor Facom,

L'Offre Publique d'Achat proposée par Fimalac s'élève à 80 euros par action. Ce prix correspond à une prime de 20 % par rapport au dernier cours coté et de 32 % en regard de la moyenne pondérée des cours sur les 6 derniers mois.

Le groupe est ainsi valorisé à 848 millions d'euros (5,6 milliards de francs avant opération AD).

Le prix proposé aux actionnaires représente donc une opportunité réelle de réaliser leur capital investi dans Strafor Facom et de retrouver une liquidité aux meilleures conditions.

En lui apportant un actionariat stable et de long terme, aux capacités d'investissement incontestables, Fimalac offre à Strafor Facom la possibilité de devenir un leader mondial dans son domaine, à l'instar des réussites obtenues avec Fitch IBCA (dans le secteur de la notation) ou LBC (dans le stockage des produits chimiques),

Avec le même état d'esprit (rapidité de décisions, démarche industrielle s'inscrivant dans le long terme, réactivité et créativité) et même méthode (miser sur le savoir-faire des équipes en place), Fimalac donnera à Strafor Facom tous les moyens de son développement, dans le respect de sa culture d'entreprise.

Constituant pour Fimalac un nouvel axe de développement, Strafor Facom échappera ainsi au double risque d'un arrêt brutal des projets de développement (reprise par des fonds d'investissement) ou des restructurations lourdes (rachat par un concurrent industriel).

Vous rejoindrez ainsi un groupe jeune, créé il y a 7 ans, spécialisé dans les services aux entreprises, dont les actifs actuels sont supérieurs à 9 milliards de francs. Riche à son origine de 750 hommes et femmes, il en compte aujourd'hui 4400. Son chiffre d'affaires est passé de 750 millions de francs à 7,3 milliards de francs et son résultat de 3 millions de francs à 695 millions de francs.



Soit 524,77 francs.

Ce prix correspond à :

par rapport au dernier cours coté,

par rapport à la moyenne pondérée des cours sur les 6 derniers mois.

Cette offre est valable jusqu'au 27 mai. Pour apporter vos titres à l'offre, contactez dès à présent votre banque ou votre intermédiaire habituel.

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

« L'entêtement serbe », facteur décisif

JEUDI 6 MAI, la télévision serbe (RTS) a ouvert son journal du soir sur les entretiens qu'avaient eus, dans la journée, Slobodan Milosevic et Carolos Papoulias, le président de la commission des affaires étrangères du Parlement grec. Après avoir entendu les paroles de soutien de son hôte, M. Milosevic a réitéré les principes-clés déjà énoncés : « l'égalité en droits de toutes les communautés nationales qui vivent sur cet espace » et « le maintien de l'intégrité territoriale de la Serbie et de la Yougoslavie ». « Nous estimons que l'on peut arriver à un accord juste sur toutes ces questions, à travers un processus politique, (...) ce qui sous-entend l'arrêt de l'agression et la restauration de la paix et le retour des citoyens yougoslaves dans leur foyers. »

Après avoir donné lecture des principaux points du communiqué établi lors de la réunion du G 8 à Bonn, la RTS a relevé les réactions de satisfaction à l'étranger, tant du côté américain et européen que russe. Elle a toutefois remarqué que Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat américaine, estimait que « l'OTAN doit constituer le noyau des troupes internationales » au Kosovo, alors que « la Russie note que, dans la déclaration du G 8, on ne mentionne nullement l'OTAN et que la forme de la présence de sécurité, civile, internationale, et efficace au Kosovo doit être discutée au Conseil de sécurité ». Toujours est-il que « l'OTAN est aujourd'hui consciente qu'elle

est tombée dans un piège à souris dont elle ne peut sortir sans arrêter l'agression ».

Pour ce qui est de l'arrivée d'Ibrahim Rugova à Rome, la télévision a relevé que, à Londres, cette nouvelle « a désagréablement surpris l'OTAN », qui craint surtout que le chef modéré des Kosovars « demande l'arrêt de l'agression contre la Yougoslavie ».

Le journal télévisé s'est ensuite transformé en une sorte de bilan de la guerre qui donnait presque l'impression d'un constat victorieux. Ivica Dacic, porte-parole du Parti socialiste, a ainsi déclaré : « Bien que techniquement inférieurs, nous avons défendu le pays. » Après avoir souligné le rôle de Slobodan Milosevic, qui « durant toutes ses années est devenu le symbole de la lutte pour l'indépendance... », il a ajouté : « Nous sommes guidés par un président dont la politique a uni la Serbie il y a dix ans, et sans laquelle nous n'aurions aujourd'hui rien à défendre. »

Finalement, un commentateur militaire, Miroslav Lazanski, a expliqué pourquoi l'OTAN n'a pas pu vaincre la Serbie. L'erreur a été de baser toute la tactique sur « l'espoir » que « nous céderions rapidement ». Il a précisé qu'il était possible de tout simuler sur un ordinateur, sauf une chose : « L'entêtement serbe, le désir de résister et le fait d'être prêt à endurer autant que l'on peut, et même plus. »

Hector Forest

La première et particulière journée d'homme libre d'Ibrahim Rugova

A Rome, le leader des Kosovars a réaffirmé sa volonté de parvenir à un « compromis » pour qu'Albanais et Serbes puissent vivre ensemble dans la région. « En parfaite harmonie avec la stratégie de l'Alliance », il n'en continue pas moins à se revendiquer homme de résistance non violente

Lors de sa première conférence de presse après son arrivée à Rome, mercredi, Ibrahim Rugova a appelé à « l'installation d'une force internationale comprenant l'OTAN et d'autres pays » au Kosovo, et

s'est prononcé « pour le retrait des forces serbes, une condition claire et essentielle au retour des réfugiés et au rétablissement de la sécurité ». Ses propos et son attitude, extrêmement réservée, ont cependant déçu

ceux qui s'attendaient à le voir proposer une stratégie ou un plan de négociations pour mettre un terme à la tragédie de son peuple. Revendiquant sa position d'homme de paix et de résistance non violente, il ne

s'est pas non plus expliqué sur les conditions de son départ du Kosovo. Hôte de Massimo D'Alema, le premier ministre italien, M. Rugova a rencontré hier Madeleine Albright et Christopher Hill, l'envoyé spé-

cial du président Clinton pour le Kosovo. « Il est pour les frappes aériennes tant que les cinq conditions de l'OTAN ne sont pas réunies », a rapporté Jacques Blot, ambassadeur de France en Italie.

ROME

de notre correspondant

Le moment était très attendu. Pour la première fois depuis le début du conflit au Kosovo, Ibrahim Rugova, figure symbolique de ce pays, avait la possibilité de s'exprimer librement, de témoigner, de dire l'ampleur de son drame et la tragédie de son peuple, de faire part de ses plans pour le retour de la paix. Une conférence de presse avait été organisée, jeudi 6 mai, à Rome – dont il est depuis mercredi l'hôte privilégié – en compagnie du chef du gouvernement, Massimo D'Alema et de son ministre des affaires extérieures, Lamberto Dini. La presse du monde entier était suspendue à ses paroles. L'homme tout juste sorti des griffes de Slobodan Milosevic ne pouvait rêver meilleure audience pour réaffirmer sa position de leader, contestée par les faucons de l'UCK et les déçus du pacifisme. L'occasion a été ratée.

LE REGARD PERDU

Ibrahim Rugova n'a pas apporté de réponses à toutes les questions que chacun se pose sur son attitude récente et sa stratégie. A peine audible, il a tenu un discours modéré, sans véritable nouveauté. Il s'est prononcé en faveur de « l'installation d'une force internationale comprenant l'OTAN et d'autres pays et pour le retrait des forces serbes, une condition claire et essentielle au retour des réfugiés et au rétablissement de la sécurité ».

Parlant en français, sur un ton égal, le regard perdu, cet homme de paix et de résistance non violente, comme il l'a encore revendiqué, a expliqué : « J'ai travaillé dix ans pour que nous puissions tous vivre ensemble, Albanais et Serbes du Kosovo. Il n'y a pas de conflit

entre les deux ethnies mais avec les forces serbes. »

En dépit de ce qui se passe depuis sept semaines, Ibrahim Rugova a manifesté son intention de « construire l'avenir pour tous les

citoyens du Kosovo » et de favoriser « le processus de réconciliation ». C'est pour cela qu'il a quitté son pays afin de « rencontrer ses collaborateurs » et d'intercéder auprès des capitales occidentales

Perplexité dans la communauté albanaise

L'arrivée à Rome, jeudi 6 mai, d'Ibrahim Rugova et de sa famille a provoqué une certaine perplexité dans la communauté albanaise : Hysen Gervalla, président pour la Suisse de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), a affirmé ne pas savoir « pourquoi Rugova est à Rome, ni dans quel but. Tant qu'il était otage des Serbes à Pristina, ses déclarations ne valaient rien. Ses prises de positions à venir montreront s'il peut à nouveau compter sur la scène politique. Au pire, la LDK peut exister sans Rugova maintenant que ses dirigeants sont sortis du Kosovo. »

Baton Haxhiu, rédacteur en chef du quotidien en langue albanaise *Koha Ditore*, modéré, a estimé dans le quotidien suisse *Le Temps* : « Je ne sais pas pourquoi Rugova est à Rome. Mais une chose est sûre : s'il signe quoi que ce soit avec la communauté Sant'Egidio, le gouvernement italien ou qui que ce soit d'autre, cela sera inacceptable pour les Albanais. Politiquement, Rugova a toujours été un naïf et je pense qu'il est manipulé encore aujourd'hui, que Belgrade a passé un accord avec lui. On reconnaît la méthode de Milosevic : humilier les gens puis traiter avec eux. »

IBRAHIM RUGOVA a déclaré jeudi 6 mai à Rome qu'il fallait aboutir à « l'installation au Kosovo de forces internationales, de forces de l'OTAN et d'autres pays et le retrait des forces serbes ». « La première chose est de rétablir la sécurité au Kosovo », a ajouté Le chef modéré des Albanais du Kosovo.

« Il faut une force internationale de paix au Kosovo, c'est une condition essentielle pour créer la sécurité pour les Albanais qui ont quitté ce pays mais aussi pour les Serbes (qui y vivent) », a-t-il souligné. Il a expliqué qu'il était « sorti du Kosovo pour rencontrer

ses collaborateurs, pour construire l'avenir du Kosovo ».

« Pendant mon séjour au Kosovo, j'ai eu des contacts avec les autorités de Belgrade, on a discuté d'un processus pour trouver une solution politique et créer un climat de confiance », a-t-il poursuivi. « Il faut lancer un appel à Belgrade pour accepter cette force internationale », a-t-il encore dit.

« PLUS OPTIMISTE MAINTENANT »

« Je (suis) l'élite des Kosovars, je représente le peuple kosovar, mais dans chaque société pluraliste, il y a des divergences », a-t-il souligné. « Même des gens de l'UCK [Armée de libération du Kosovo] demandent une solution politique et pacifique », a-t-il ajouté.

Les difficiles chemins d'un dirigeant indépendantiste pacifique

ÉCRIVAIN, dirigeant politique de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), « président » depuis 1992 de la république autoproclamée du Kosovo, adepte de la négociation et de la lutte non-violente quelque peu marginalisée par l'émergence, en 1998, de l'Armée de libération du Kosovo, Ibrahim Rugova, tour à tour courtisé puis quelque peu ignoré – voir méprisé – par la communauté internationale, est-il, aujourd'hui encore, un personnage incontournable sur la scène politique de Pristina ?

L'itinéraire atypique de cet homme qui a représenté, pendant plus de dix ans, le symbole de la lutte pacifique et déterminée des Kosovars face au régime de Belgrade, semble aujourd'hui brouillé par la tourmente de la guerre. Hier chef incontesté de la communauté albanaise, Ibrahim Rugova était respecté, y compris par ses principaux détracteurs. Adem Demaqi, qui a passé près de trente ans en prison pour son engagement indépendantiste, a été l'un de ses opposants les plus virulents. Il a très vite estimé que la démarche pacifiste d'Ibrahim Rugova se heurtait à l'intransigeance de Slobodan Milosevic, débou-

çait sur une impasse, et provoquait une impatience et une incompréhension grandissantes principalement chez les jeunes.

Le but d'indépendance qu'ils partageaient ensemble ne passait pas par le même chemin. D'un côté, Ibrahim Rugova a prôné le dialogue, les discussions et les accords longuement négociés, comme celui signé à l'automne 1996 avec Slobodan Milosevic concernant le système éducatif et destiné à mettre fin à l'apartheid de fait qui régnait au Kosovo. Et cela même s'ils débouchaient, comme dans le cas de l'éducation, sur une impasse de fait et n'étaient suivis de pratiquement aucune application concrète. Inlassablement, et avec beaucoup de courage, Ibrahim Rugova a maintenu ce cap tout en multipliant les mises en garde – restées vaines – à l'intention de la communauté internationale sur les dangers d'explosion du Kosovo. A deux reprises, en 1992 et 1998, il a remporté à la tête de la Ligue démocratique du Kosovo une majorité de sièges au « parlement » à l'issue d'élections clandestines.

A l'autre bord, Adem Demaqi

s'est engagé en faveur d'une pression plus directe et conflictuelle face au régime de Belgrade. Il a contesté le choix stratégique d'Ibrahim Rugova, et même l'organisation des élections législatives de 1998, mais en tenant à souligner qu'Ibrahim Rugova « semble chercher [à cette occasion] une légitimité que personne ne lui conteste ».

Après le début des frappes, les appels d'Ibrahim Rugova en faveur de « l'arrêt des bombardements » (...) ont un peu plus semé le trouble dans la communauté albanaise

C'est à partir de l'émergence, en 1996, de l'embryonnaire Armée de libération du Kosovo (UCK) – alors composée de quelques extrémistes qui s'en prennent de manière sporadique aux postes de police serbe – que le fossé se creuse entre les deux principales figures kosovares. Ibrahim Rugova, même s'il sent le danger, considère qu'il s'agit « de groupes frustrés et hétéroclites » et n'exclut pas

alors « que les services secrets serbes puissent y jouer un rôle ». Adem Demaqi n'hésite pas, lui, à afficher publiquement son soutien à l'UCK dont il deviendra même pendant quelques semaines l'un des porte-parole politiques.

La montée en puissance du mécontentement de la population kosovar, conjuguée avec l'intransigeance de Belgrade, a ainsi lar-

saire américain, Richard Holbrooke, s'est fait photographier en leur compagnie. Ibrahim Rugova n'est plus considéré comme représentatif de l'ensemble des Kosovars.

A Rambouillet, lors des négociations avortées du mois de février 1999, la délégation des Kosovars est dirigée par l'un des chefs de l'UCK, Hashim Thaqi, alors qu'Ibrahim Rugova figure simplement comme l'un des membres de l'équipe. Après le début des frappes, ses appels en faveur de « l'arrêt des bombardements » – même exprimés dans le cadre d'une surveillance rapprochée des forces serbes qui l'utilisent comme un « otage » – ont un peu plus semé le trouble dans la communauté albanaise. Le « président » kosovar est alors accusé par l'UCK de « collaboration » avec les Serbes.

Sa « libération » et celle de sa famille, en Italie, accréditent la thèse d'une certaine clémence dont ferait preuve à son égard le régime de Belgrade. Slobodan Milosevic espère sans doute que l'engagement pacifiste de Rugova puisse servir ses intérêts immédiats. Le porte-parole du Parti so-

cialiste au pouvoir en Serbie, Ivica Dacic, connu pour son manquement permanent de la « langue de bois », a ainsi déclaré : « Nous considérons qu'il représente la minorité nationale albanaise au Kosovo, et jouit du soutien des citoyens albans du Kosovo », alors que, toujours selon Ivica Dacic, « les extrémistes de l'UCK représentent le plus grand danger pour Rugova ».

Nul ne sait aujourd'hui de quelle représentativité dispose encore le « président » du Kosovo. Mais, alors qu'il est tout aussi aléatoire de parier sur celle de l'Armée de libération du Kosovo, le long et déterminé combat d'Ibrahim Rugova, et sa nouvelle liberté de circulation devraient le replacer au centre des discussions à venir. Le gouvernement provisoire, dirigé par Hashim Thaqi, ne s'y est pas trompé en lui demandant d'afficher « clairement son soutien à la lutte menée par l'Armée de libération du Kosovo ». A Rome jeudi, Ibrahim Rugova s'est dit simplement « l'élite des Kosovars » reconnaissant que « dans chaque société pluraliste, il y avait des divergences ».

Denis Hautin-Guiraut

séjour hôtel club

LA GUADELOUPE
LE MANGANAO

ou LA MARTINIQUE
MAROUBA CLUB

3 355 F
511,47 €

les Antilles

Nouvelles Frontières

Voyager ça fait avancer

PRIX PAR PERSONNE
DÉPART DE PARIS
À CERTAINES DATES
HORS TAXES AÉRIENNES
200 AGENCES EN FRANCE
0 803 33 33 33 1,09 F la minute

La « menace indépendantiste » écossaise a été écartée lors des élections locales

Les conservateurs regagnent des positions en Angleterre

Erosion limitée des travaillistes, légère reprise des conservateurs dans les conseils municipaux et locaux d'Angleterre, bonne percée des partis nationalistes d'Écosse et du

LONDRES

de notre correspondant

Nettement en tête aux premières élections du Parlement écossais et de l'Assemblée galloise autonome, le Parti travailliste de Tony Blair a subi, aux élections locales et municipales, qui étaient organisées le 6 mai dans 362 conseils d'Angleterre, une érosion qui était largement anticipée après deux années de pouvoir central. Selon les premiers résultats qui portaient, vendredi matin 7 mai, sur les trois quarts des sièges, le parti de la « troisième voie » perd le contrôle d'une quarantaine de conseils au profit des conservateurs, qui reprennent un peu du terrain perdu dans ces localités en 1995, et des libéraux-démocrates, qui remportent notamment, après Liverpool en 1998, celui de Sheffield, dans le sud du pays.

Relativisé par la faible participation traditionnelle des électeurs dans ces consultations anglaises – autour de 30 % seulement des trente millions d'inscrits se sont déplacés aux urnes –, ce résultat est largement compensé, aux yeux du gouvernement, par les scores réalisés en Écosse et au pays de Galles. Selon les dernières estimations de la BBC, les travaillistes ne devraient pas pouvoir former seuls le « gouvernement » autonome écossais ; mais avec une soixantaine de sièges sur 129 à Edimbourg, et la quasi-assurance d'une alliance post-électorale avec les libéraux démocrates, le parti de Tony Blair a écarté, au moins temporairement, la menace séparatiste posée par le Scottish National Party, lequel réalise un excellent score – 37 sièges – mais inférieur à ses espoirs. Donald Dewar, ministre des affaires écossaises, devient donc le premier chef du premier

gouvernement autonome de l'ancienne Calédonie en trois siècles.

Au pays de Galles, avec une trentaine de sièges sur les soixante qui étaient mis en jeu pour l'« Assemblée nationale » locale, les travaillistes, bien qu'ils aient souffert d'une très faible participation électorale, sont également assurés de former la première équipe autonome de cette région. Vendredi matin, en revanche, le candidat imposé à la section locale du parti par Tony Blair pour la direction du gouvernement autonome, Alun Michael, actuel ministre des affaires galloises, n'était pas assuré d'être personnellement élu. Dans ces deux régions, qui regroupent près de quatre millions d'électeurs, et en dépit de l'introduction sans précédent d'une dose de proportionnelle dans le scrutin, les conservateurs, qui s'étaient battus contre l'idée même de la dévolution de pouvoir il y a deux ans, arrivent derrière les libéraux-démocrates.

« REFONDATION » DES TORIES

L'amélioration de leur score dans les élections locales en Angleterre où ils ont obtenu autour de 33 % des voix contre 31 % lors du dernier scrutin – ce qui leur permet de reprendre aux travaillistes le contrôle d'une quarantaine de conseils, c'est-à-dire environ mille deux cent mandats sur les dix mille en jeu – devrait permettre aux conservateurs de poursuivre le processus de « refondation » du parti entrepris après la débâcle historique des législatives de mai 1997. « Nos résultats sont encourageants, disait, vendredi, le président en titre du parti, Michael Ancram, ils nous donnent une bonne base pour poursuivre la reconstruction ». Comme tous ses

homologues, le chef du parti, William Hague se montrait nettement plus enthousiaste, vendredi, se félicitant de « la forte avance enregistrée. Il y a très très longtemps que nous n'avions pas vu autant de sourires dans ce parti... », affirmait-il.

A la veille même du scrutin pourtant, Alan Duncan, député et conseiller de la direction du parti, se lamentait du « manque de vision stratégique » de son leadership et critiquait « une vision tactique à court terme et confuse ». Contesté de l'intérieur par tous ceux – europhiles enthousiastes et « thatchériens » militants – qui lui reprochent l'abandon de l'héritage de la « dame de fer » et une stratégie à courte vue, le leadership de William Hague, successeur de John Major à la tête du parti, paraissait cependant assuré. Au moins jusqu'aux élections européennes du 10 juin qui constitueront son véritable test. Une étude d'opinion réalisée il y a deux semaines à peine parmi les électeurs conservateurs traditionnels montrait que la cote d'amour de Tony Blair lui-même était environ deux fois plus élevée que celle du chef tory...

Toujours au plus haut dans les sondages avec 56 % d'opinions favorables deux ans après sa victoire historique aux législatives, le parti de la « troisième voie » a tout lieu d'être satisfait des résultats de ce scrutin. « C'est la première fois durant ce siècle, se félicitait ainsi Margaret Beckett, la directrice de campagne travailliste, qu'un parti de gouvernement conserve globalement sa majorité à mi-parcours de son mandat. J'ai presque peur de le souligner tant la chose est incroyable... »

Patrice Claude

La fin de la législature du Parlement européen a été marquée par la crise avec la Commission Santer

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

La législature européenne qui s'achève avec les élections du 13 juin a conforté la position du Parlement européen dans le jeu institutionnel de l'Union. Domage que lors de sa dernière session, qui s'achevait, vendredi 7 mai, à Strasbourg, l'Assemblée sortante soit tombée dans ses travers habituels. Le même jour, le 5 mai, les eurodéputés ont à la fois accordé une confortable majorité à Romano Prodi, le président désigné de la Commission de Bruxelles, lui donnant ainsi une bonne marge de manœuvre dans ses futures fonctions, mais reporté la création d'un statut du parlementaire européen.

Contre toute logique, les parlementaires ont défendu des privilèges d'un autre temps en matière de frais d'assistantat et de voyage. Pourtant, la montée en puissance de Strasbourg devrait les inciter à ne plus se comporter petitement, afin de ne pas prêter le flanc à la critique, surtout sur des questions d'ordre domestique, surtout quand on incarne ou veut incarner le fer de lance de la démocratisation de l'Europe des Quinze. Le traité de Maastricht puis celui d'Amsterdam, qui ont accru de manière sensible ses pouvoirs de co-législateur, ont permis à l'Hémicycle européen de réaliser une percée décisive.

REFORMES

Son nouveau rôle de législateur à part entière l'a vu se poser en défenseur du consommateur, donc du citoyen européen. Les eurodéputés se sont montrés singulièrement attentifs sur des questions comme l'étiquetage des produits, notamment des organismes génétiquement modifiés (OGM), appliquant à la lettre le « principe de précaution ». Ils se sont placés en médiateur d'intérêts apparemment contradictoires, par exemple entre la nécessité d'assurer la libre circulation

des marchandises et la défense des produits traditionnels, comme ce fut le cas dans l'affaire du chocolat. Le Parlement européen a su contrer le projet ultra-libéral de la Commission pour préserver les intérêts des consommateurs.

L'Assemblée a su mettre ses pouvoirs budgétaires au service du compromis nécessaire entre « nordistes » et « sudistes » dans l'allocation des crédits au titre des fonds structurels. Son levier budgétaire l'a incité à prendre l'initiative en matière d'emploi. Majoritairement favorable à la convocation du sommet de Luxembourg sur l'emploi (no-

propre audace, avait préféré faire machine arrière plutôt que d'aller au bout de la logique qui ressortait des conclusions de ses investigations. Au bout du compte, elle a enterré l'affaire en février 1997. Quoi qu'il en soit, ce dossier n'a pas été sans conséquence : la compétence de la protection du consommateur pour les produits agricoles et agroalimentaires a été retirée à la puissante direction générale de l'agriculture et, depuis, l'Union s'est engagée à inclure dans ses règlements agricoles le volet touchant à la santé publique et la sécurité alimentaire.

Un an et demi plus tard, débu-

La célébration de la Journée de l'Europe

Comme chaque année, l'Union européenne fête, dimanche 9 mai, la Journée de l'Europe, jour anniversaire de la déclaration de Robert Schuman, en 1950, sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Cette journée sera, cette fois, l'occasion de mobiliser l'opinion à l'approche des élections du 13 juin pour le renouvellement du Parlement européen. De nombreuses manifestations sont prévues samedi et dimanche à travers toute la France et les autres pays européens pour marquer une célébration qui prend un sens particulier en raison de la guerre du Kosovo, aux portes mêmes de l'Union européenne.

Les dirigeants de la branche française du Mouvement européen, présidé par le député Jean-Louis Bourlanges, ont présenté les objectifs de cette journée, vendredi 7 mai, au lycée Jacques-Decour de Paris à l'occasion d'une « rencontre citoyenne » avec des élèves de l'établissement.

vembre 1997), il a largement contribué au financement de l'« initiative pour l'emploi » des Quinze en favorisant la création d'une enveloppe de 450 millions d'euros (2,95 milliards de francs). Certes modeste, en regard de l'ampleur de la tâche, cette action a au moins l'avantage d'avoir créé un précédent qui pourrait s'avérer utile à l'avenir.

La vigilance à l'égard du citoyen a fini par déboucher sur la spectaculaire crise de la « vache folle ». La création d'une commission d'enquête a été le premier coup de semonce qui a ébranlé l'exécutif dirigé par Jacques Santer, qui, visiblement, n'avait pas retenu la leçon. A la décharge de Bruxelles, Strasbourg, comme étonnée de sa

tait la crise sur les dysfonctionnements de la Commission Santer, qui allait aboutir à la démission de ses vingt membres, le 15 mars. A l'approche des élections européennes, les arrière-pensées politiques ont, bien sûr, pesé de tout leur poids : deux commissaires socialistes étant les plus exposés, la Française Edith Cresson et l'Espagnol Manuel Marin, le groupe démocrate chrétien a voulu, avant tout, faire un coup politique en demandant leur tête.

C'était sans compter sur l'agilité politique de Pauline Green, la Britannique présidente du groupe socialiste, qui obtenait la nomination de cinq « experts indépendants » pour conduire l'audit et déjouer, ainsi, le plan de

Jean Paul II arrive en Roumanie dans un climat de tensions confessionnelles

En pleine guerre des Balkans, le souverain pontife effectue, à partir du vendredi 7 mai, la première visite d'un pape dans un pays à majorité orthodoxe

BUCAREST

de notre correspondant

« La Roumanie est un pays stable dans une zone surchauffée », a déclaré Andrei Plesu, ministre des affaires étrangères, avant l'arrivée de Jean Paul II, vendredi 7 mai, à Bucarest, pour la première visite d'un pape dans un pays à majorité orthodoxe. M. Plesu attend de ce voyage, limité à la seule ville de Bucarest, un bénéfice pour l'image de la Roumanie, candidate à l'Union européenne et à l'OTAN. Il en espère surtout « un sursaut de tolérance entre les diverses confessions ». Dans le bourbier balkanique, les Églises n'ont jamais eu autant besoin de dialogue. Depuis le début des bombardements sur la Serbie, les autorités ont soutenu la position de l'OTAN, mais en décalage avec une population majoritairement orthodoxe (87 % des 23 millions de Roumains), plutôt solidaire des orthodoxes serbes.

RESTITUTION D'ÉGLISES

Si les rapports de l'Église orthodoxe avec la minorité catholique de rite latin sont empreints de respect, ils sont beaucoup plus conflictuels avec les gréco-catholiques (catholiques aussi rattachés à Rome, mais de rite grec). Ces gréco-catholiques, encore appelés uniates (ceux qui ont fait l'« union » avec Rome), sont apparus à la fin du XVII^e siècle, quand deux mille orthodoxes de la Transylvanie – alors partie de l'empire austro-hongrois – ont reconnu l'autorité du pape, tout en préservant le rituel byzantin. Cette unification avec Rome contribua à une ouverture des Roumains sur l'Occident et à une meilleure prise de conscience de leur origine latine.

L'avènement du communisme a été une tragédie pour les uniates. Les prêtres gréco-catholiques ont été emprisonnés, chassés, souvent fusillés. Leur confession a été interdite et leur patrimoine confisqué par l'Etat et attribué d'autorité à l'Église orthodoxe. Après la chute de la dictature Ceaucescu et le retour à la liberté religieuse, le conflit né il y a trois siècles entre orthodoxes et uniates a resurgi. Sur les deux mille églises dont ils revendiquent aujourd'hui la propriété, les gréco-catholiques n'en ont récupéré qu'une centaine et une cathédrale à Blaj (Transylvanie).

L'Église orthodoxe explique son opposition aux restitutions d'églises par le rapport démographique : selon le recensement de 1992, les uniates n'étaient plus que

L'Église orthodoxe s'engage à reconnaître la restitution de plus de cent églises qui appartenaient aux uniates avant la guerre.

C'est sur cette base que le patriarche Teoctist de Bucarest a donné son accord à une visite de Jean Paul II. Les gréco-catholiques accusent cependant les orthodoxes de ne pas avoir permis au pape de visiter la Transylvanie, où ils sont le mieux représentés. « Seul le dialogue avec l'Église orthodoxe peut mener à une solution à l'amiable. L'Etat n'a pas à intervenir dans ce conflit », estime le premier ministre Radu Vasile.

Les précautions prises par le chef du gouvernement, comme par la majorité de la classe politique à ce sujet, en disent long sur le poids dont jouit l'Église orthodoxe dans la vie publique rou-

Un appel à la trêve en Yougoslavie

La visite de Jean Paul II se déroule sur trois jours, du vendredi 7 au dimanche 9 mai. On prête au pape l'intention de lancer un appel à une trêve des combats en Yougoslavie dès son arrivée à Bucarest. Il doit rencontrer successivement le patriarche de l'Église orthodoxe, Teoctist, le président roumain, Emil Constantinescu, et le premier ministre, Radu Vasile. Dimanche, Jean Paul II assistera à une messe célébrée par le patriarche orthodoxe sur la place Unirii, non loin du centre-ville, avant de célébrer à son tour une messe en plein air au parc Izvor. Il quittera Bucarest pour Rome dimanche soir.

deux cent vingt mille en Roumanie, soit dix fois moins qu'en 1945. « Faux, s'insurge le sénateur grec-catholique Ioan Moisin. Notre Église compte un million de croyants. Nous voulons récupérer les biens qui nous appartenaient, mais les orthodoxes s'y opposent. L'Église uniata a été un bastion de la résistance au communisme, tandis que de nombreux prêtres orthodoxes ont collaboré avec le régime et l'ex-Securitate, la police politique. »

La visite du pape n'a pu se faire qu'à la suite d'un compromis trouvé le 28 janvier 1999 à Blaj, négocié en particulier par M^{re} Daniel, évêque de Moldavie, l'homme en pointe du dialogue œcuménique pour l'Église orthodoxe, et M^{re} Lucian, métropolitain d'Alba Julia pour les gréco-catholiques. Les deux parties ont renoncé à l'usage de la force pour occuper des lieux de culte, aux actions juridiques en cours et à tout prosélytisme.

Mirel Bran

Spécial Européennes 99

GRAND JURY

RTL *Le Monde* LCI

FRANÇOIS HOLLANDE

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**
et **ANITA HAUSSER - LCI**

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

Marcel Scott

Nouveaux affrontements armés en Guinée-Bissau

BISSAU. Des tirs à l'arme lourde et légère ont éclaté, jeudi 6 mai en début de soirée, à Bissau, provoquant la panique d'une partie de la population. La situation s'était dégradée le matin lorsqu'un groupe de soldats gouvernementaux s'était emparé d'un lot d'armes appartenant à la commission de désarmement et de cantonnement chargée d'accompagner le retour à la paix et l'organisation d'élections prévues en novembre.

Les soldats de la force ouest-africaine chargés de superviser le procesus de paix n'ont pu empêcher les affrontements provoqués par les hommes du général Mané revendiquant le droit à disposer du même nombre de militaires armés que ceux chargés de la sécurité du président Vieira. Depuis le début de la rébellion, il y a 11 mois, c'est la cinquième fois que le cessez-le-feu est rompu. – *(AFP)*

Les conservateurs bien placés pour les élections en Islande

REYKJAVIK. La croissance économique soutenue en Islande devait favoriser la réélection du premier ministre conservateur David Oddsson qui, à cinquante et un ans, après huit ans aux commandes du pays, pourrait espérer diriger un nouveau gouvernement après les élections prévues le 8 mai. La coalition conservateurs-centristes avait, selon les derniers sondages, la faveur des électeurs qui créditaient les conservateurs de 40 % à 45 % des voix, et les centristes d'un peu moins de 20 %.

La recomposition à gauche, engagée laborieusement, n'a pas semblé enthousiasmer les électeurs. Les socialistes de gauche et les sociaux-démocrates que la question du soutien à l'OTAN et à la présence d'une base américaine dans l'île divise, se sont fondus dans un Front uni. Ils ont été rejoints par les féministes de la Liste des femmes qui n'avait plus la faveur des électeurs. Un nouveau parti de gauche, les Rouge-verts, menaçait de séduire l'Électorat de gauche mécontent du glissement vers le centre du Front. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **BIRMANIE : Rangoun a commencé, jeudi 6 mai, à ouvrir ses prisons** au Comité international de la Croix-Rouge, a déclaré le CICR à Genève. De premières visites ont eu lieu à la prison d'Insein, près de la capitale. Le CICR avait été autorisé en octobre 1998 à ouvrir un bureau en Birmanie et les visites aux détenus sont l'aboutissement de négociations menées depuis, a indiqué un responsable. – *(AFP)*

■ **INDONÉSIE : le dirigeant indépendantiste est-timorais, Xanana Gusmao,** qui purge une peine de 20 ans dans une maison-prison à Jakarta, a lancé, jeudi 6 mai, un appel au dialogue des parties engagées dans le processus de paix au Timor-Oriental, au lendemain de la signature de l'accord par le Portugal et l'Indonésie sur l'avenir de l'ancienne colonie portugaise. L'accord signé mercredi à New York ouvre la voie à l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie. – *(AFP)*

■ **TIBET : le dalai-lama est prêt à « user de son autorité morale sur le peuple tibétain pour qu'il renonce définitivement aux vellétés séparatistes »** vis-à-vis de la Chine à condition que Pékin lui accorde « une véritable autonomie », a-t-il déclaré, dans un entretien publié, jeudi 6 mai, par le journal *La Libre Belgique*, au cours d'une visite de quelques jours à Bruxelles, durant laquelle il a eu une entrevue avec le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene. Le Prix Nobel de la paix (1989) a indiqué qu'il n'avait actuellement « plus aucun contact » avec Pékin alors que l'atmosphère était « plus détendue » jusqu'à l'été dernier. Il estime que c'est la conséquence d'un « durcissement général » du régime chinois. – *(AFP)*

■ **COLOMBIE : les difficiles pourparlers de paix en cours** entre le gouvernement d'Andres Pastrana et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) sont entrés dans une nouvelle phase. Le démarrage des négociations proprement dites – devant mener à une solution politique au conflit armé – a été annoncé par les représentants d'Andres Pastrana et ceux de la guérilla, réunis dans la région amazonienne de San Vicente del Caguan, démilitarisée par l'armée depuis six mois. Gouvernement et guérilla sont en effet parvenus à un accord concernant les thèmes et les mécanismes de négociation. Le contenu de l'« Agenda unique » élaboré par les parties est pour le moins ambitieux (réforme agraire, droits de l'homme, lutte contre la drogue...) La réforme des forces armées sera également l'objet de discussions. – *(Corresp.)*

■ **TURQUIE : six policiers ont été condamnés, jeudi 6 mai en Turquie,** à sept ans et demi de prison chacun par la cour d'assises d'Afyon (ouest), trois ans après avoir battu à mort pendant sa garde à vue un journaliste de l'ex-quotidien de gauche *Evrensel*. – *(AFP)*

■ **JOURNALISME EUROPÉENNE : l'OMC a formellement adopté jeudi 6 mai** un rapport condamnant le régime d'importation de bananes de l'Union européenne, jugé non conforme aux règles de l'organisation. C'est la troisième condamnation formelle des Quinze par l'OMC. Bruxelles n'a pas fait appel. Des discussions vont maintenant se poursuivre afin de déterminer la longueur du délai dont disposera l'UE pour mettre son régime d'importations de bananes en conformité avec l'arbitrage de l'OMC.

■ **IRAN : douze membres d'un groupe religieux intégriste** ont été arrêté récemment par la justice iranienne, a annoncé jeudi 6 mai l'agence officielle IRNA. La justice détiendrait la preuve que ce groupe préparait une série d'assassinats visant notamment l'ancien président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani. – *(AFP)*

■ **IRAK : le gouvernement irakien a suspendu jeudi 6 mai** pour une période indéterminée, l'hebdomadaire dirigé par le fils aîné du président Saddam Hussein, Oudai, suite à la publication « d'informations infondées ». Selon l'agence de presse officielle INA, le cabinet irakien a décidé de « fermer » l'hebdomadaire *al-Musawir al-Arabi* (*Le photographe arabe*) pour avoir annoncé l'émission prochaine d'un billet de banque à forte valeur faciale. Ces affirmations démenties par la Banque centrale irakienne avaient provoqué la baisse de la valeur du dinar par rapport au dollar et une hausse des prix des biens de première nécessité. – *(AFP, Reuters.)*

Toujours pas d'accord sur le nom du nouveau directeur général de l'OMC

LA RÉUNION, jeudi 6 mai, des représentants des 134 pays membres de l'OMC n'a pas plus permis que les précédentes de trouver un consensus sur le nom du futur directeur général de l'organisation, privée de patron depuis le 30 avril. Les débats ont été suspendus jusqu'à la semaine prochaine. La Malaisie, au nom de l'Asean, qui soutient le Thaïlandais Supachai Panichpadki, a indiqué jeudi qu'elle élevait une objection à la candidature du Néo-Zélandais Mike Moore. C'est la première fois qu'un pays fait preuve directement d'une telle opposition.

Dans l'autre camp, mené par les Etats-Unis, les partisans de M. Moore menacent clairement de veto toute proposition de M. Supachai. L'idée du retrait de ces deux candidats pourrait refaire surface. La réunion, lundi 10 mai, à Berlin des ministres du commerce extérieur de l'Union européenne devrait être l'occasion pour l'Europe, singulièrement absente des débats, de tenter de débloquer la situation.

M. Nétanyahou est fragilisé par le conflit qui oppose deux de ses principaux alliés

Le parti « russe » veut ravir le ministère de l'intérieur aux ultra-orthodoxes du Shass

A dix jours du premier tour des élections générales israéliennes, la situation se complique pour Benyamin Nétanyahou. Le premier ministre sor-

tant doit conserver le soutien du parti « russe » des nouveaux immigrants et du parti ultra-orthodoxe Shass alors que ces formations reven-

diquent toutes les deux le ministère de l'intérieur. L'« électorat russe » est essentiel à M. Nétanyahou. Il avait assuré sa victoire en 1996.

JÉRUSALEM

correspondance

Depuis plus d'une semaine, la campagne électorale israélienne est dominée par une bataille pour le ministère de l'intérieur entre deux partis de l'actuelle coalition gouvernementale dirigée par Benyamin Nétanyahou, Shass et Israël Bealya. Les hostilités ont démarré avec la diffusion des premiers spots électoraux télévisés. Israël Bealya, le parti des nouveaux immigrants, a axé toute sa communication sur la revendication de ce ministère détenu par le Shass depuis plusieurs années. Celui-ci a violemment contre-attaqué. Elie Suissa, ministre de l'intérieur en titre, a traité les nouveaux immigrants d'origine russe de « mangeurs de porc », « fournisseurs de call-girls », les accusant même de « prier dans les églises ». Elie Suissa a présenté, jeudi, publiquement ses excuses.

Pourquoi le ministère de l'inté-

rieur est-il l'objet de tant de convoitises ? C'est qu'en Israël il est chargé à la fois des autorités locales et de l'état civil, et ce second domaine est devenu un enjeu entre religieux et laïques. Le ministère détermine en effet qui peut recevoir la « nationalité juive », ce qui implique un certain nombre de droits. Or, depuis plusieurs années, le ministère détenu par le parti religieux sépharade Shass refuse le statut de juif à de nombreux immigrants, ainsi privés d'allocation logement et d'aides fiscales. La population originaire de l'ex-Union soviétique est la principale victime de cette politique restrictive.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là car elle pourrait avoir des répercussions sur le résultat des élections générales prévues les 17 mai et 1^{er} juin à la Knesset et au poste de premier ministre. Officiellement, le chef du parti « russe », Nathan Sharansky, a jusqu'à présent refusé de se prononcer

pour aucun des deux principaux candidats au poste de chef du gouvernement, Benyamin Nétanyahou et son concurrent travailliste Ehoud Barak. En déclarant la guerre au Shass, qui soutient le premier ministre sortant, M. Sharansky semble pourtant préparer avec M. Barak une éventuelle alliance qui pourrait être fatale à M. Nétanyahou.

M. BARAK FAVORI

Ce dernier est dans une situation difficile. Les sondages lui sont de plus en plus défavorables. Les plus récents font apparaître une avance allant de 8 à 12 points pour le candidat travailliste (avec une marge d'erreur de 3 à 4 points). D'après les enquêtes effectuées auprès des nouveaux immigrants russes, M. Nétanyahou ne recueillerait que la moitié de leurs suffrages au lieu de 70 % en 1996. Or cette population, qui représente aujourd'hui près de 700 000 vo-

tants, soit 16 % de l'ensemble du corps électoral, est essentielle pour une éventuelle réélection. En 1996, l'actuel premier ministre n'avait devancé que de 30 000 voix Shimon Pérès.

Rassurer l'électorat russe est vital pour M. Nétanyahou. « *Je n'exclus pas la possibilité de confier le ministère de l'intérieur à Nathan Sharansky* », a-t-il d'ailleurs déclaré mercredi, lors d'une conférence de presse, et en présence du principal intéressé. La réponse du Shass ne s'est pas fait attendre. « *Nous n'abandonnerons pas facilement ce ministère que nous détenons depuis tant d'années* », a répliqué Shlomo Ben Izri, vice-ministre de la santé. Or le premier ministre sortant a également besoin des voix des électeurs du Shass pour assurer un deuxième mandat. Pris entre le marteau et l'enclume, il va devoir réaliser des prouesses tactiques pour séduire les uns sans s'aliéner les autres. – *(Intérim.)*

Le Népal va aux urnes après cinq ans de crises politiques en série

Six gouvernements se sont succédé depuis les élections de 1994

KATMANDOU

de notre envoyée spéciale

Par petits groupes compacts – femmes dans leurs saris de fête, parme, roses, rouges, hommes endi-

REPORTAGE

Une campagne morose et des électeurs qui jugent sévèrement leurs dirigeants

manchés avec leur toque colorée – ils montent, sous le soleil, le long d'une route abrupte, pour atteindre le bureau de vote installé sur un replat en plein air. En files disciplinées, une centaine de villageois attendent leur tour en suçant des glaces. A trois quarts d'heure de route de Katmandou, le bureau de vote de Nagargot est le seul dans un rayon de 7 kilomètres et, en ce jour où la circulation motorisée est interdite pour empêcher les doubles votes, beaucoup marchent plus d'une heure pour mettre leur bulletin dans l'urne.

Près de 6 millions des 13 millions d'électeurs népalais se sont rendus aux urnes le 3 mai – les autres le feront le 17 mai – pour la troisième fois depuis le rétablissement de la démocratie, consécutif au soulèvement populaire de 1990, avec encore l'espoir que cette fois sera la bonne. Depuis les dernières élections, en 1994, pas moins de six gouvernements se sont succédé dans une valse de coalitions de circonstance qui a freiné tout développement dans ce petit royaume himalayen, un des pays les plus pauvres du monde.

A Nagargot, la population n'est alphabétisée qu'à 10 % (la moyenne nationale est d'environ 30 %) et le chômage atteint 95 % des jeunes. « *La région est touristique et beaucoup d'hôtels se sont construits par ici,* affirme Hari Lamychhani, un fermier de quarante-huit ans, *mais ils emploient des gens de Katmandou. Nous sommes trop pauvres pour aller à l'école et, dès l'enfance, les jeunes travaillent dans les champs.* » Ses 3,5 hectares lui permettent à peine de nourrir sa famille alors que, affirme-t-il, « *avec des travaux d'irrigation, de meilleures semences, des conseils techniques* », ces terres pourraient être beaucoup plus rentables. « *Le gouvernement a été incapable de faire cela* », dit-il. Il a toutefois marché deux heures et attendu quarante-cinq minutes pour voter, dans l'espoir que « *le candidat élu sera moins mauvais que le précédent. Nous avons besoin d'un leader honnête* », ajoute-t-il. Selon un sondage, l'« honnêteté » est la qualité première recherchée chez un candidat, avant même sa capacité à développer la région.

La morosité de la campagne électorale résulte de la désillusion des électeurs, qui jugent sévèrement leurs politiciens, accusés tout à la

devions revenir à un gouvernement de coalition et, de toute façon, je n'en veux plus. Si cela continue, les gens en auront assez de la démocratie ».

GUÉRILLA MAOÏSTE

Le Congrès pourrait en effet bénéficier, à la fois, de la division en deux factions, intervenue en février 1998, du NCP-ULM et de la mort de M. Adhikari, qui laisse cette faction majoritaire du Parti communiste sans grand leader. Malgré son appellation, le NCP-ULM est plus, aujourd'hui, un parti social-démocrate, dont le programme n'est guère différent de celui du Congrès. Les querelles de personnes, beaucoup plus que les débats idéologiques, séparent les partis népalais. L'attente des électeurs est, elle, totalement pragmatique, et c'est avant tout de l'eau, des routes, des écoles, qu'ils réclament.

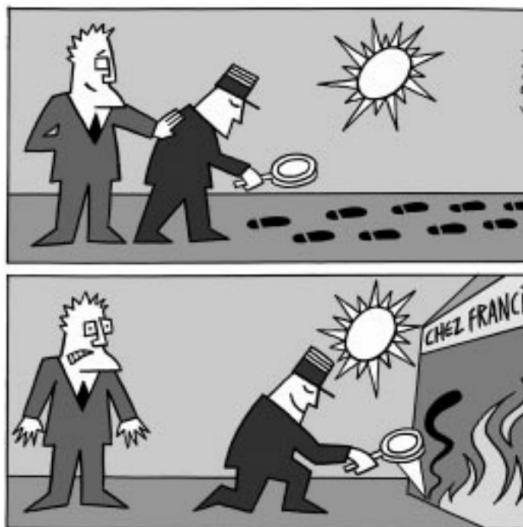
Le manque de développement, voire la pauvreté absolue, qui restent la règle dans beaucoup de districts éloignés, est la raison principale de la guérilla maoïste qui sévit dans une douzaine de districts de l'ouest du pays et qui a fait environ sept cents morts en trois ans. « Cette

guérilla reflète l'échec des politiciens à utiliser la démocratie pour le développement. C'est une conséquence de leur manque de responsabilité et de leur incapacité à gouverner », affirme Kanak Dixit, rédacteur en chef de la revue *Himal*.

Les maoïstes, qui avaient appelé au boycottage du scrutin et menacé les électeurs, semblent n'avoir été que partiellement entendus. « *Nous nous attendions à beaucoup plus de violence et ce scrutin a été incroyablement pacifique* », se réjouissait, au soir du premier tour, un officiel de la Commission électorale. Trois personnes auraient été tuées et le vote interrompu dans une trentaine de bureaux. Trente-huit mille policiers avaient été déployés pour assurer le bon déroulement des opérations de vote, réalisées en deux temps en raison des problèmes de sécurité. Le taux de participation d'environ 55 % (35 % dans les zones « maoïstes »), à peu près comparable à celui des précédents scrutins, démontre en tout cas que, malgré les dérives d'une démocratie très imparfaite, les Népalais veulent encore y croire.

Françoise Chipaux





Tous les témoignages accablent M. Bonnet et le colonel Mazères

L'AUDITION, vendredi 7 mai, de l'ancien commandant de la légion de gendarmerie de Corse, le colonel Henri Mazères, mis en examen et incarcéré dans l'affaire de l'incendie criminel du restaurant de plage Chez Francis, par les trois juges d'instruction d'Ajaccio (Corse-du-Sud) chargés du dossier, devrait permettre de connaître plus précisément son rôle ainsi que le niveau de responsabilité de l'ancien préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, mis en examen et incarcéré, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 mai, à la prison de la Santé, à Paris.

Autorité directe des gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), auteurs de l'attentat ayant visé la paillote Chez Francis, dans la nuit du 19 au 20 avril, le colonel Mazères n'a pas été entendu depuis son premier interrogatoire au cours duquel il avait affirmé qu'une équipe du GPS avait simplement été impliquée dans « une

Une peine maximale de vingt ans de réclusion

Le préfet Bernard Bonnet, mis en examen pour « complicité de destruction de biens par incendie en bande organisée », est passible d'une peine de vingt ans de réclusion, tout comme les sept autres personnes poursuivies dans cette affaire. La « destruction d'un bien appartenant à autrui par incendie » est un délit puni de dix ans d'emprisonnement et de 1 million de francs d'amende, mais le fait qu'il ait été commis en « bande organisée » – qualification retenue par la justice dans ce dossier – constitue une circonstance aggravante. Selon l'article 322 8 du code pénal, le délit devient ainsi un crime, jugé par une cour d'assises. La peine maximale passe alors de dix ans à vingt ans de réclusion. Le montant de l'amende reste inchangé.

surveillance qui avait mal tourné ». Depuis ces déclarations, son adjoint, le chef d'état-major de la légion de gendarmerie, Bertrand Cavallier, le directeur de cabinet du préfet, Gérard Pardini et les cinq gendarmes impliqués dans l'opération, ont livré à la justice un certain nombre de témoignages qui le désignent pourtant, ainsi que le préfet Bonnet, comme les instigateurs de cette opération.

Selon le lieutenant-colonel Cavallier, la mission avait été planifiée, dès le mois de mars, au niveau de Bernard Bonnet et du colonel Mazères. M. Cavallier a affirmé, au cours de deux dépositions recueillies, le lundi 3 et le mercredi 5 mai, par le juge d'instruction Patrice Camberou, qu'ayant eu vent de ce projet, il s'était rendu le 22 mars dans le bureau du préfet pour le dissuader de donner l'ordre d'incendier le restaurant.

L'action aurait été menée malgré cette intervention. Peu de temps après la révélation de l'affaire et la découverte de l'implication des gendarmes dans l'incendie, il aurait été contacté, a-t-il révélé au magistrat, par le préfet lui-même. Lors d'une rencontre à la préfecture, le 25 avril, M. Bonnet lui aurait indiqué qu'il maîtrisait la situation et qu'il avait fait le nécessaire pour que cette affaire

ne remonte pas jusqu'à lui. Il aurait également conseillé au lieutenant-colonel Cavallier de conserver son calme, en l'assurant de son soutien pour la suite de sa carrière. Désireux de garder une trace de cette conversation, Bertrand Cavallier aurait enregistré, à l'insu de M. Bonnet, les propos tenus à cette occasion et pourrait être conduit à remettre la cassette d'enregistrement à la justice.

Par ailleurs, M. Cavallier, affirmant agir pour sauvegarder l'honneur de la gendarmerie, aurait signalé qu'une première opération de destruction par incendie d'un restaurant avait déjà été réalisée avant celle visant la paillote Chez Francis. Il n'a pas donné de détails sur le lieu ni la date. Selon les éléments réunis par les enquêteurs de l'inspection technique de gendarmerie, chargés des investigations, il avait également été prévu de détruire clandestinement plusieurs paillotes construites illégalement sur la rive sud d'Ajaccio.

Très affecté par les 48 heures de garde à vue qui ont précédé sa mise en examen et son incarcération à la prison de Fresnes (Val-de-Marne), le directeur de cabinet du préfet Bonnet, Gérard Pardini, a rédigé un mémoire dans lequel il désigne le préfet et le colonel Mazères comme les véritables instigateurs de ce projet. Selon lui, Bernard Bonnet lui aurait demandé de fabriquer des tracts désignant le propriétaire de la paillote Chez Francis comme « une balance des flics ». Ces documents auraient été ensuite déposés lors de l'opération par les gendarmes.

« PROCESSUS COLLECTIF »

Le colonel Mazères, enfin, a été décrit par les cinq membres du commando, issus du GPS, comme leur propre donneur d'ordre. Ils ont fait état des pressions qu'il aurait exercées sur eux pour qu'ils effectuent cette mission. A en croire leur déposition, le colonel aurait exigé de ses subordonnés qu'ils privilégient l'obéissance aux ordres plutôt que le respect de la loi. Dès l'annonce des blessures causées par l'explosion de la paillote au chef du GPS, le capitaine Norbert Ambrose, présent sur les lieux, le colonel Mazères avait tenté d'étouffer l'affaire en envoyant sur place des équipes de secours. Puis il avait demandé aux membres de ce commando de livrer une fausse version qui fut vite contestée par la justice au regard des éléments trouvés sur place et des contradictions relevées dans les déclarations des gendarmes.

Le procureur du parquet d'Ajaccio, Jacques Dallest, a affirmé, jeudi dans un communiqué, que le préfet n'avait pas avoué son implication dans ce montage. « Mais il a, selon M. Dallest, participé à un processus collectif qui a abouti à un fait qu'il conteste. Il dit avoir été dépassé et ne pas avoir maîtrisé la situation. » L'avocat de M. Bonnet, M^e Georges Kiejman, a déclaré, vendredi matin, sur Europe 1, qu'il craignait que l'ancien préfet de Corse n'entame une grève de la faim pour protester contre son incarcération à la prison de la Santé : « Jusqu'à maintenant, il a réagi avec beaucoup de dignité. Je crains qu'il se lance dans une grève de la faim. Il l'a peut-être même commencée. Pour un détenu, c'est le seul moyen de protester qui lui reste. »

J. Fo.

À L'OCCASION d'une visite à Nancy, jeudi 6 mai, en prélude à la réunion franco-germano-polonaise à laquelle il devait participer vendredi, Jacques Chirac, reçu par le maire, André Rossinot (UDF), à l'hôtel de ville, a fait, devant les élus, une déclaration consacrée à l'affaire corse. « L'autorité de l'Etat et les principes républicains ont été bafoués de manière inacceptable, a-t-il réaffirmé. Je l'ai dit hier en conseil des ministres, tout doit être fait pour que soient restaurées l'exemplarité et l'efficacité de l'Etat. »

« Dans les moments difficiles, a continué M. Chirac, il faut revenir aux principes et retrouver, à la fois, le sens et l'esprit de l'Etat républicain. C'est le devoir et c'est l'honneur de ceux qui le servent. Elus, responsables politiques, fonctionnaires civils et militaires, chacun a pour mission d'être au service de l'intérêt général, au service des Français. Chacun, à sa place, est responsable de quelque chose qui va bien au-delà de lui-même. Il doit en être fier. C'est cela le service de l'Etat, c'est cela le service de la nation. C'est un engagement que chacun doit assumer dans la responsabilité, dans la clarté, dans le respect de la légalité républicaine. Cela s'appelle, tout simplement, le sens de l'Etat. »

Ces propos du chef de l'Etat répondent à ceux de Lionel Jospin, mardi 4 mai, sur TF1. Le premier

ministre avait alors exposé sa conception de la responsabilité en refusant l'idée selon laquelle celle-ci devrait être recherchée à l'échelon supérieur. « C'est une vision qui ne peut pas exister dans un Etat de droit et dans une démocratie, avait affirmé M. Jospin. (...) La question de l'ordre, dans une démocratie, elle est simple : si un ordre est absurde et illégal, c'est-à-dire qu'il porte atteinte à l'intérêt public, le devoir de celui qui le reçoit est de dire "non". (...) Nous ne sommes pas dans un régime totalitaire, nous sommes dans une démocratie. Refuser un ordre illégal (...), c'est justement respecter l'Etat de droit. L'idée qu'il y aurait une sorte d'empilement d'obéissances à l'ordre, depuis l'exécutant jusqu'aux plus hautes autorités de l'Etat, est une idée absurde. (...) Chacun est responsable de ses actes. » Le premier ministre avait indiqué en conclusion : « Je ne pourrais me sentir responsable que si, moi-même, j'étais engagé dans une instruction ou dans un ordre de cette nature. »

Lors d'une réunion publique au Mans, dans la Sarthe, jeudi, Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, a évoqué l'affaire d'Ajaccio en ces termes : « C'est un gâchis, une faute, et elle est accablante. » Le gouvernement, a-t-il dit, « s'est lourdement trompé », car « on n'oppose pas à l'exception de la violence sa propre politique d'exception ». Président de l'UDF,

François Bayrou, lui aussi en campagne pour les élections européennes, à Valenciennes, dans le Nord, a déclaré : « Quand les plus hautes autorités de l'Etat, les représentants de l'Etat et du gouvernement se réunissent pour monter des entourloupes criminelles, nous descendons d'un degré. »

Au cours d'une conférence de presse, François Hollande, premier secrétaire du PS, a été interrogé sur les conséquences politiques de l'incarcération de Bernard Bonnet. « Nous n'avons rien à redouter du travail de la justice », a souligné M. Hollande. « S'il y a aujourd'hui une affaire grave, un coup porté à l'Etat, il n'y a pas une affaire de justice, a-t-il ajouté. La justice a mené ses enquêtes. Elle l'a rapidement fait, en toute indépendance. » « On a tous compris, j'espère, a affirmé M. Hollande, que le premier ministre, le gouvernement n'avaient ni couvert, ni autorisé, ni défendu un acte hors la loi. »

« POLICE PARALLÈLE »

Tandis que le premier ministre recevait, pendant une heure et demie, le nouveau préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, le ministre de la défense, Alain Richard, et la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, ont répondu aux questions des sénateurs. Interrogé par Jean-Patrick Courtois (RPR, Saône-et-Loire) au sujet du GPS, M. Richard a rejeté l'expression « police paral-

lèle », une « imputation qui ne correspond pas à la réalité ». A Jean-Jacques Huest (Union centriste, Seine-et-Marne), affirmant que « la responsabilité du gouvernement est mise en cause », M^{me} Guigou a fait valoir que « la responsabilité pénale est une responsabilité personnelle » et que, « s'agissant de la responsabilité politique, le gouvernement, immédiatement, a pris cette responsabilité » au travers de décisions administratives.

En fin de séance, l'heure de la vengeance a sonné. « Si le sujet ne prêtait à la gravité, a déclaré le président du groupe des Républicains et Indépendants, Henri de Raincourt, le Sénat serait tenté de penser que ce qui se passe en Corse est une "anomalie parmi les démocraties" ». Allusion à la formule employée par le premier ministre, au printemps 1998, à propos du mode d'élection du Sénat. Les présidents des groupes de la majorité sénatoriale ont rendu public, ensuite, le dépôt d'une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur la conduite de la politique de l'Etat en Corse. Sur Radio J, Noël Mamère, député (Verts) de Gironde, a indiqué qu'il va demander, au nom des députés Verts, une commission d'enquête parlementaire sur les « agissements » du GPS, déjà réclamée par les trois présidents de groupe de l'opposition à l'Assemblée nationale.

Pour les gendarmes de Corse, un traumatisme et un soulagement

BASTIA

de notre envoyée spéciale

Le chauffeur de taxi, un ancien militaire, a une moue de mépris quand on lui parle des gendarmes.

REPORTAGE

Le lieutenant-colonel Eustace évoque la « pression infernale » exercée sur ses pairs

« Après ce qu'ils ont fait, ils mettront des années pour retrouver le respect, promet-il. Plus personne n'a confiance en eux. Quand ils dressent un PV, les gens tendent leur briquet ! », lâche l'homme avec un rire froid. Dans son bureau de la gendarmerie, installé au sud de Bastia, le lieutenant-colonel Denys Eustace lève le bras en geste d'impuissance. « Notre image a été fortement atteinte », dit-il simplement. La fin pitoyable du préfet Bernard Bonnet et du colonel Henri Mazères, commandant de la légion de gendarmerie, a provoqué une telle onde de choc que rares sont ceux, simples gendarmes ou officiers, qui n'aient pas « craqué » durant ces derniers jours, admet le lieutenant-colonel. « D'apprendre que des gendarmes avaient fauté nous a profondément blessés et meurtris », explique-t-il. Objet de la risée de la population, parfois victimes d'insultes, les gendarmes ont le blues.

Au départ, pourtant, quand le Groupe de pelotons de sécurité (GPS) a été créé, en juillet 1998, les avis n'étaient pas forcément hostiles. « Le GPS nous semblait un outil nécessaire, utile », se rappelle le patron de la gendarmerie de Haute-Corse. « Une bonne dizaine de fois », les hommes du lieutenant-colonel Eustace se feront épauler par les spécialistes du GPS, dirigés par le capitaine Norbert Ambrose. Une collaboration « positive », selon le patron de la gendarmerie de Bastia, qui donne l'exemple d'un hold-up commis dans les environs de L'Île-Rousse dont les auteurs, « cinq types armés et prêts à tout », avaient été « neutralisés » par une équipe du GPS avant d'être « cueillis » par les gendarmes en uniforme. Les quelque quatre cent cinquante gendarmes en poste dans le département de Haute-Corse – environ trois cent cinquante en Corse-du-Sud – ne sont pas aussi mobiles et discrets que leurs confrères du GPS. Dans les villages, le moindre képi se repère vite. Et les séances de rodéo dans les maquis ne figurent pas dans les manuels de la gendarmerie. Les responsables du GPS avaient les coudees plus franches.

Mais ce n'est pas du GPS en tant

que tel que les gendarmes de Corse ont le plus souffert. Le colonel Mazères, connu pour son comportement cassant, voire méprisant, à l'égard de ses subordonnés, n'avait visiblement « pas la manière », comme on dit ici, pour communiquer avec ses hommes.

En a-t-il eu seulement l'envie ? Les relations, en tout cas, se sont vite tendues. Le lieutenant-colonel évoque la « pression infernale » à laquelle lui-même et ses pairs étaient soumis. Le préfet Bonnet et le colonel Mazères, qui se rencontraient quasi quotidiennement, n'avaient « pas vraiment le sens du dialogue ni de la discussion », observe prudemment le lieutenant-colonel. Est-ce à dire que certaines opérations ont été effectuées à l'insu des patrons départementaux de la gendarmerie ? Le responsable du groupement de Bastia n'est « pas en mesure de répondre ». De la même manière, il ne peut démentir ni confirmer les rumeurs insistantes qui voudraient

que des membres du Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) aient mené des missions en Corse sans en informer leurs confrères.

L'AVAL DE PARIS

Présent à l'époque du préfet Erignac, le lieutenant-colonel Eustace assure que, à l'arrivée de Bernard Bonnet, lui et ses hommes ont « joué le jeu ». Il s'agissait, leur a-t-on dit, de restaurer l'Etat de droit : « On a dit OK, on fonce ! », se rappelle le patron des gendarmes de Bastia. Ce n'est qu'au fil des mois, et « surtout vers la fin de l'année » 1998, que le sentiment s'est fait jour, chez les gendarmes, que « quelque chose ne tournait plus rond ». Le lieutenant-colonel Eustace et ses pairs avaient de plus en plus l'impression, sinon de se faire doubler, du moins d'être « partiellement dépossédés » de leur autorité. Ils étaient à la fois « un peu choqués et perplexes ». Après tout, le préfet Bonnet et le colonel Ma-

zères n'avaient-ils pas l'aval de Paris ? « A notre échelle, il allait de soi que leur méthode de travail était non seulement connue, mais jugée nécessaire par le gouvernement », souligne le lieutenant-colonel Eustace.

Les aveux des trois membres du GPS ont, paradoxalement, soulagé la conscience de bon nombre de gendarmes en Corse. « En disant la vérité, ils ont retrouvé le chemin de l'honneur, même si cela n'enlève rien à la gravité de ce qu'ils ont fait », explique le patron de la gendarmerie de Bastia. Selon lui, « la pire des injustices » serait de faire payer à l'ensemble la « faute commise par quelques individus ». Le fait que la gendarmerie soit restée saisie du dossier – qui concerne plusieurs de ses membres – est « la meilleure preuve de la confiance que la justice et l'Etat continuent d'accorder à la gendarmerie ».

Catherine Simon

Schneider Electric



Qui fait autant avancer l'électricité ?

- Merlin Gerin
- Modicon
- Square D
- Telemecanique

www.schneider-electric.com

Les élections en Nouvelle-Calédonie amorcent la mise en place du nouveau statut du territoire

Les assemblées provinciales et le Congrès, élus le 9 mai, désigneront le nouvel exécutif

Près de 109 000 électeurs sont appelés à voter, dimanche 9 mai, aux élections provinciales de Nouvelle-Calédonie, les premières depuis la si-

NOUMÉA
de notre correspondant
Après une période de cinquante-trois ans, marquée par une multiplicité de statuts, la Nouvelle-Calédonie cessera très prochainement d'être un banal territoire d'outre-mer. L'élection, dimanche 9 mai, de ses trois assemblées de province et des cinquante-quatre membres de son Congrès la fait entrer dans la première étape d'une importante évolution, imaginée il y a un an par l'accord de Nouméa. Celui-ci avait été signé, le 5 mai 1998, par le premier ministre, Lionel Jospin, et par les deux principaux partis locaux, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (anti-indépendantiste) du député (RPR) Jacques Lafleur et le Front de libération nationale kanak socialiste, présidé par Roch Wamytan.

Un gouvernement, élu à la proportionnelle avant la mi-juin par le Congrès, va prendre en charge de multiples compétences qui lui seront transférées progressivement et de manière irréversible

gnature, le 5 mai 1998, de l'accord de Nouméa. Le nouveau Congrès du territoire élit pour la première fois, en juin, le gouvernement de Nou-

velle-Calédonie. Le député (RPR) Jacques Lafleur, a proposé la candidature du maire de Nouméa, Jean Lèques, pour diriger cet exécutif.

TROIS ENJEUX

Malgré l'importance de ce scrutin, la campagne électorale s'est passée dans le plus grand calme. Les enjeux principaux sont au nombre de trois. Le RPCR, qui détient aujourd'hui vingt-trois des cinquante-quatre sièges du Congrès sortant, retrouvera-t-il la majorité absolue qu'il avait perdue en 1995 ? Dans la province du Sud, dont la population est en majorité d'origine européenne et qui envoie à elle seule trente-deux élus au Congrès, quatre listes de droite entendent lui ravir une part de l'électorat anti-indépendantiste : l'Alliance de Didier Leroux, Calédonie Autrement et Renouveau, conduites par deux anciens colistiers de ce riche homme d'affaires, et, enfin le Front national. Plus d'un tiers des électeurs de la

province du Sud s'étaient prononcés pour le « non » au référendum du 8 novembre 1998 portant sur l'accord de Nouméa, en dépit des consignes données par M. Lafleur. Ils sont l'objet de toutes les sollicitations de la part de tous ceux qui, à droite, contestent la toute-puissance du patron de la province la plus riche de Nouvelle-Calédonie.

Le second enjeu du scrutin porte sur les rivalités internes au camp indépendantiste, notamment dans la province du Nord (*Le Monde* 20 avril). Comme lors des élections provinciales de 1995, l'Union nationale pour l'indépendance de Paul Néaoutyine, ancien président du Front, s'oppose à la liste du FLNKS conduite par Bernard Lepeu, le président de l'Union calédonienne. La lutte est d'autant plus rude que le vainqueur, par le biais de la société d'économie mixte de la province, pourra contrôler, à hauteur de 51 %, le projet d'une usine de transformation du nickel, monté en partenariat avec le canadien Falconbridge, dont l'investisse-

ment représente un milliard de dollars. Cette querelle interne au FLNKS peut être arbitrée, par ailleurs, par Léopold Jorédié, président sortant de la province, élu en 1989 et en 1995 sous l'étiquette du FLNKS, mais cofondateur il y a an d'une nouvelle formation, la Fédération des comités de coordination des indépendantistes (FCCI).

La présidence de la province des îles Loyauté, la plus petite des trois, constitue le dernier enjeu de l'élection du 9 mai. Dans l'assemblée sortante, une coalition formée par le RPCR et la FCCI s'opposait au FLNKS, ce qui a permis au président, le grand chef coutumier Nidoish Naisseline, indépendantiste non-membre du Front, de diriger la province en s'alliant successivement avec l'un et l'autre camp. Qu'advient-il de ce fragile équilibre ? Face au RPCR, six listes se réclamant de la famille indépendantiste se trouvent cette année en concurrence, et toutes ne passeront pas le seuil nécessaire pour avoir des élus.

BARRE DE 5 % DES INSCRITS

La loi organique découlant de l'accord de Nouméa a modifié les règles électorales : il faut désormais dépasser la barre de 5 % des inscrits, et non plus des votants, pour espérer avoir au moins un élu. Cette nouvelle disposition avantage le RPCR. Son président, M. Lafleur, n'a pratiquement pas attaqué le FLNKS au cours de sa campagne. En outre, très habilement, le député RPR a annoncé qu'en cas de victoire, son candidat pour la présidence du futur gouvernement de Nouvelle-Calédonie serait Jean Lèques, maire de Nouméa depuis 1985. Le choix de cet homme de soixante-huit ans, cofondateur, bien que centriste, du RPCR et cosignataire des accords de Matignon de 1988, permet à M. Lafleur de ménager une transition, sans avoir à départager les candidats à la relève.

F. M.

Franck Madœuf

Le financement des transferts de compétences

« *L'ETAT participera* [pendant les quinze années de la période de transition] à la prise en charge financière des compétences transférées. Cette compensation sera garantie par une loi constitutionnelle. » Cette petite phrase du « document d'orientation » de l'accord de Nouméa permet aux signataires calédoniens d'appréhender l'avenir avec sérénité, même si c'est pour des raisons diamétralement opposées.

Le FLNKS escompte que le mécanisme d'autodétermination prévu à partir de 2014 verra les Calédoniens choisir l'indépendance. Auparavant, la métropole aura accompagné financièrement le transfert progressif des compétences, de l'enseignement au foncier et à l'administration communale, en mettant l'archipel à l'abri d'une souveraineté mal préparée. Pour le RPCR, en revanche, la manne financière qui permet aujourd'hui à la Nouvelle-Calédonie d'avoir un niveau de santé publique, d'éducation, d'équipement et d'emploi bien supérieur à celui des Etats voisins du Pacifique constituera un argument décisif pour que la population du Caillou choisisse de rester au sein de la République française.

Dominique Bur, haut-commissaire de la Répu-

blique, qui sera prochainement remplacé comme responsable de l'exécutif par le futur gouvernement de Nouvelle-Calédonie, a donné une illustration du maintien des transferts financiers en provenance de la métropole, en signant, le 14 avril, des avenants de prolongation pour 1999 de contrats de développement d'un montant total de plus de 600 millions de francs. Il s'agissait de la dernière tranche de contrats de la période dite des accords de Matignon signés en 1988 entre l'Etat, le RPCR et le FLNKS. Ces crédits représentent plus de 7,3 milliards de francs sur dix ans.

« LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT »

« *Ils ont été de puissants leviers de développement pour les provinces* », s'est félicité M. Bur, avant de rappeler que l'Etat poursuivrait son aide, avec la mise en place prochaine d'une génération de contrats couvrant la période 2000-2004. L'avenant du contrat de ville 1999 avec Nouméa, étendu l'an dernier à trois autres communes de l'agglomération, s'élève, quant à lui, à 154 millions de francs.

La France dans la moyenne européenne pour l'indemnisation du chômage

CEUX qui souhaitent que l'Europe se construise sur la base du « mieux-disant social » (*lire ci-contre*) liront avec intérêt l'étude sur les montants et les durées d'indemnisation du chômage, publiée, jeudi 6 mai, par l'Unedic : elle montre le fossé qui existe entre les différents Etats membres de

l'Union. A partir de trois profils-types, le régime d'assurance-chômage a tenté de comparer la « générosité » des systèmes de sept pays (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Danemark, Belgique, Irlande).

Elle en conclut qu'en combinant prestations d'assurance et d'assis-

tance, les systèmes belge et danois sont les plus avantageux pour un chômeur de quarante ans ; un jeune demandeur d'emploi français ou belge figure parmi les moins mal lotis ; quant aux chômeurs âgés, ils sont mieux traités au Danemark, en Allemagne et France. Ces conclusions doivent être nuancées, le coût de la vie étant différent. Pour une base 100 à Bruxelles, ce coût est de 130 à Londres, de 126 à Copenhague, de 113 à Paris et de 110 à Berlin contre 91 à Madrid. Si l'Unedic souligne que son étude fournit « des résultats indicatifs et non un palmarès des systèmes », elle n'en montre pas moins qu'il vaut mieux être chômeur au Danemark, en Belgique ou même en France qu'en Irlande ou au Royaume-Uni.

● **Patrick, 40 ans**, quinze ans d'activité, marié à une femme gagnant 8 000 francs brut, deux enfants, a touché un dernier salaire de 15 000 francs brut. En France, il perçoit pendant deux ans et demi l'allocation unique dégressive (de 6 800 francs les neuf premiers mois à 3 200 francs les trois derniers), l'allocation de solidarité spécifique (800 francs dans son cas) prenant ensuite le relais. En Allemagne, il toucherait 4 850 francs pendant douze mois, puis une aide de 3 850 francs pour une durée illimitée. Le régime belge lui verserait 5 330 francs pendant un an, 3 390 francs jusqu'au soixantième mois et 2 180 francs après. Au Danemark, il percevrait 5 300 francs pendant cinq ans, en Espagne 6 880 francs durant six mois (puis 2 345 francs pendant deux ans). Moins généreux, le système britannique, où les allocations sont forfaitaires suivant l'âge, n'accorde que 2 000 francs pendant six mois, et le régime irlandais 2 630 francs pendant quinze mois, puis une prestation d'assistance (2 630 francs) d'une durée illimitée

mais versée sous condition de ressources.

● **Barbara, 20 ans**, a travaillé cinq mois durant l'année écoulée pour un salaire brut de 6 000 francs. Si elle est danoise ou espagnole, elle n'aura aucune indemnité. En Belgique, l'assurance-chômage lui versera 1 980 francs sans limitation de durée et en France 4 730 francs pendant quatre mois. Dans les autres pays, ce sont les systèmes d'assistance qui l'aideront : 2 360 francs durant un an en Allemagne et respectivement 2 300 francs et 1 660 francs en Irlande et au Royaume-Uni (durée illimitée).

● **Elisabeth, 58 ans**, a travaillé pendant trente-cinq ans, avec une interruption de cinq ans. Elle est mariée (avec un retraité à 8 000 francs par mois) et n'a plus d'enfants à charge. Là encore, c'est le Royaume-Uni qui est le moins généreux, puisqu'Elisabeth n'aura que 2 000 francs par mois pendant six mois. En Irlande, elle toucherait 2 400 francs pendant quinze mois, puis une aide d'un montant égal sous conditions de ressources. En France, elle toucherait 8 700 francs pendant deux ans, et elle atteindrait alors l'âge requis pour une retraite à taux plein. En Allemagne, elle bénéficierait d'une allocation de 6 190 francs (60 % du salaire de référence) pendant trente-deux mois, puis 1 750 francs jusqu'à 65 ans, âge de la retraite à taux plein. En Belgique, elle percevrait 5 330 francs (durée illimitée) et, au Danemark, 9 300 francs pendant cinq ans, puis la même somme jusqu'à sa retraite, à 67 ans. En Espagne, elle aurait droit à 5 320 francs d'indemnisation pendant deux ans, puis, si elle ne prend pas sa retraite avec des pénalités (l'âge étant de 65 ans), elle touchera 2 345 francs.

Jean-Michel Bezat

L'élection de la candidate de la CFTC à la tête de la CNAF paraît assurée

Ses engagements restent controversés

APRÈS les lettres anonymes, les critiques publiques et les mise au point en privé, plus rien semble devoir compromettre l'élection, mardi 11 mai, de la vice-présidente controversée de la confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), Nicole Prud'homme, à la présidence de la caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). A l'exception des trois administrateurs de la CGT et des trois représentants de Force ouvrière, les vingt-six autres électeurs du conseil d'administration (CA) de la CNAF – regroupant organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC), familiales (UNAF) et patronales (Medef) – ont annoncé, parfois avec un réel embarras, qu'ils soutiendraient la « candidature de la CFTC ».

Celle-ci avait pourtant récemment suscité l'hostilité d'une grande partie des administrateurs de la CNAF, après la diffusion, au début du mois d'avril, d'un tract anonyme la présentant comme une proche des milieux catholiques intégristes (*Le Monde* des 18 et 19 avril). Le texte, rédigé par des opposants internes au président de la CFTC, Alain Deleu, révélait par ailleurs l'engagement du mari de M^{me} Prud'homme dans une association de catholiques traditionalistes du Val-de-Marne. Après avoir reconnu officiellement que « certains éléments du tract » étaient vrais, la direction de la CFTC avait dénoncé une « campagne de délation et de diffamation ».

L'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui n'excluait pas de présenter son propre candidat si la CFTC maintenait la candidature « inimaginable » de M^{me} Prud'homme à la présidence, a finalement décidé « à une courte majorité » de voter pour M^{me} Prud'homme. « Il serait extrêmement dangereux d'apprécier la candidature d'une personne à partir de ses convictions religieuses », a reconnu Hubert

Brin, le président de l'UNAF. Initialement très réservée, la CFDT a, elle-aussi, décidé de soutenir M^{me} Prud'homme, estimant qu'il n'y avait « aucune preuve tangible permettant de prouver les accusations graves portées contre elle, par des rumeurs et des méthodes incorrectes ».

HOSTILITÉ

Plusieurs directeurs CFDT de caisses locales d'allocations familiales n'ont pas caché leur hostilité à cette prise de position. « *J'imagine mal la CFDT voter pour une personne qui sympathise avec la droite la plus conservatrice et les mouvements religieux intégristes* », déplore le directeur CFDT d'une CAF de l'Ouest. « *Le fait qu'une majorité de gestion prime sur des règles d'éthique et de positionnement syndical m'écœure*, ajoute-t-il. *C'est d'autant plus grave que ce changement politique risque de ramener un discours uniquement axé sur la famille traditionnelle, au détriment de notre action quotidienne pour lutter contre la précarité.* » Appelé à un « *sursaut* » des administrateurs de la CNAF, un membre de la majorité de gestion du conseil d'administration accuse la CFTC d'avoir placé ses partenaires dans une situation intenable. « *Cette élection, qui place l'avenir de la CNAF entre les mains d'une majorité très conservatrice, entachera tout le monde* », prévient-il.

L'ancien président de la CNAF, Jean-Paul Probst, opposant interne à M. Deleu, avait été contraint de quitter ses fonctions en février après avoir ouvertement critiqué la direction de la centrale chrétienne. « *La CFTC a voulu jouer un coup de force, qu'elle l'assume, soupire-t-il. Le discours des responsables de la branche famille risque de s'en trouver affaibli, à plus forte raison si l'image personnelle M^{me} Prud'homme coïncide avec l'image de la branche famille.* »

Alexandre Garcia

M. Sarkozy fait campagne pour le « mieux-disant européen »

VITE! Images à l'appui, deux tours de piste sur le circuit des 24 Heures du Mans, en compagnie de François Fillon, son nouveau conseiller politique, ont encore démontré, jeudi 6 mai, que Nicolas Sarkozy demeure un homme pressé. Le matin, il avait mis la dernière main, en compagnie d'Alain Madelin, à la composition de la liste RPR-DL, « bouclée en huit jours », en cherchant jusqu'au dernier moment à augmenter la représentation féminine. Il y a finalement quarante-huit femmes sur la liste que conduira le député des Hauts-de-Seine (*Le Monde* du 7 mai). « *Il fallait prendre date sur la féminisation et le renouvellement des candidatures avant la publication des listes de François Bayrou et de Charles Pasqua. Je leur souhaite bien du courage* », ironise le président par intérim du RPR.

Le candidat surprise des élections européennes n'a de cesse de se démarquer de ses deux concurrents de droite. L'écart qu'il parviendra ou non à creuser avec eux sera déterminant pour l'après-13 juin. Au Mans, jeudi, comme il l'avait fait quatre jours plus tôt à Nice, le chef de file de la liste d'« union de l'opposition » a commencé à nourrir son discours autour de l'idée, lancée par M. Madelin, du « mieux-disant européen ». A la manière du pasteur noir américain Martin Luther King, assassiné en 1968, M. Sarkozy se prend à rêver : « *Je rêve pour la France le mieux-disant européen. Nous voulons pour notre pays ce qu'il y a de mieux en Europe. Je forme un rêve pour les Français, celui qui permettrait à notre pays d'avoir chacun des atouts de nos partenaires européens.* »

Et de citer pêle-mêle le taux de

TVA des Allemands, le taux marginal d'impôts sur le revenu des Anglais, les charges sociales des Italiens, la sécurité des Danois, la rentabilité des investissements des entreprises hollandaises.

« LE SIXIÈME CRITÈRE »

Le candidat propose aussi que l'Europe fixe un plafond maximal – à moins de la moitié du revenu – pour les charges fiscales et sociales susceptibles d'être prélevées sur une personne physique, ce qu'il appelle « le sixième critère de Maastricht ». Dans le domaine de la sécurité, le député des Hauts-de-Seine préconise la création en Europe d'« une autorité de police commune », qui amplifierait les missions actuelles d'Europol, pour lutter contre les trafics de toutes sortes. Enfin, le président du RPR prend soin de réserver dans ses discours un passage à l'« Europe sociale », mais sans oublier de se faire applaudir à chaque fois qu'il évoque la réduction du temps de travail et ce nouveau « délit » qu'aurait inventé la « gauche plurielle », « le délit de ceux qui travaillent trop ».

Au cours du week-end du 1^{er} mai, les réseaux balladuro-sarkozistes ont été réactivés. Plusieurs des anciens collaborateurs de l'ancien ministre du budget ont été invités à lui fournir des notes. M. Sarkozy a lui-même relu les discours européens de ces dernières années de Jacques Chirac, Edouard Balladur, Alain Juppé et Philippe Séguin, pour en tirer les leçons, avant de décider d'être lui-même – « *Je parle comme je suis* » – tout au long de sa première campagne nationale.

Jean-Louis Saux

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW YORK - PARIS - TOKYO

DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

Rida Daalouche, accusé de meurtre, comparait pour la deuxième fois devant une cour d'assises

Depuis le début du siècle, il s'agit du quatrième procès en révision de ce type

Rida Daalouche, un Tunisien de trente-cinq ans, dont la condamnation pour meurtre avait été annulée en octobre 1998, comparait, depuis jeu-

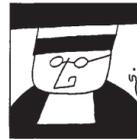
di 6 mai, devant la cour d'assises de l'Hérault. Accusé d'avoir tué un jeune dealer de drogue le 29 mai 1991 à Marseille, Rida Daalouche avait

été libéré en février 1997, après cinq ans de prison. Un document attestant de son hospitalisation le soir des faits avait enclenché la révision.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Où Rida Daalouche a-t-il passé la nuit du 29 au 30 mai 1991 ? La question a occupé la première



PROCÈS

de trente-cinq ans comparait, soupçonné d'avoir tué ce soir-là à coups de tessons de bouteille Abdelali Gamsi, un jeune ouvrier trafiquant de drogue, dans un bar du centre-ville de Marseille.

Une affaire banale qui revêt pourtant un caractère exceptionnel : c'est la deuxième fois que Rida Daalouche comparait devant un jury populaire. La chambre criminelle de la Cour de cassation statuant comme cour de révision avait annulé, le 14 octobre 1998, l'arrêt de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône le condamnant, le 12 avril 1994, à quatorze ans de réclusion criminelle. Depuis le début du siècle, il s'agit du quatrième procès de ce type en matière criminelle.

Au cours de son premier procès, Rida Daalouche, qui a toujours nié son implication dans le meurtre, n'avait pas convaincu les jurés, notamment parce qu'il avait été incapable de présenter un alibi sérieux. Il avait affirmé être à Perpignan le soir du

meurtre, ce qui devait être infirmé par l'enquête. Sa famille avait de son côté soutenu qu'il était chez lui ce jour-là pour regarder la finale de coupe d'Europe opposant l'Olympique de Marseille à l'Etoile rouge de Belgrade. Deux témoins du meurtre avaient par ailleurs reconnu formellement l'accusé. Trop de contradictions, trop de doutes et, en revanche, un mobile solide : l'accusé, toxicomane, avait eu un différend financier avec sa victime dans le cadre d'un trafic de stupéfiants.

HOSPITALISATION

La découverte, quelques mois plus tard, d'un document attestant l'hospitalisation de Rida Daalouche pour une cure de sevrage à l'hôpital psychiatrique Edouard-Toulouse de Marseille le soir des faits allait enclencher la procédure en révision et permettre la libération du condamné, en février 1997, après plus de cinq ans de prison. Après une enquête, la Cour de cassation a estimé qu'un doute existait sur la culpabilité de Rida Daalouche et décidé son renvoi devant les assises de l'Hérault.

C'est donc un homme serein qui est entré, jeudi, dans le box des accusés, sûr de son fait, convaincu que « l'élément nouveau » qui avait permis la révision de son procès allait forcément jouer en sa faveur devant les jurés de Montpellier. Rida Daalouche ne cache pas ses

« égarements » avec la drogue et n'occulte pas non plus son passé de dealer, qui lui a valu deux condamnations, dont une à trente mois de prison. Mais jamais, dit-il, il n'a « tué ».

Pourtant, plus l'interrogatoire avance, plus Rida Daalouche perd de son assurance, oublie des détails, se contredit. Il a, explique-t-il, donné un faux alibi aux policiers parce qu'il fallait trouver quelque chose « pour prouver » qu'il n'était pas dans le bar le soir du meurtre. Ni lui, ni sa famille ne se souvenaient de son hospitalisation, pourtant survenue le soir d'une rencontre de football qui datait parfaitement les faits. A cette question, Rida Daalouche n'a pas de réponse, si ce n'est que son arrestation a eu lieu plusieurs mois après et que « accro » à la drogue, il avait des trous de mémoire.

Devant les assises de l'Hérault des éléments lui reviennent. Il se souvient d'une paillasse sur laquelle il a dormi, d'une fenêtre blindée opaque, mais ne se rappelle plus s'il a gardé ses vêtements ou s'il portait le pyjama fourni par l'établissement. « Il se trait temps de vous souvenir, il n'y aura pas de deuxième révision », s'énerve le procureur général Pierre-Louis Auméras, qui soutient l'accusation.

Les circonstances de son hospitalisation restent floues. L'enquête menée sur commission rogatoire de la Cour de cassation n'a pas permis de déterminer si la

personne qui s'est présentée le 29 mai 1991 à l'hôpital comme étant Rida Daalouche avait fourni une pièce d'identité. Deux jours plus tard, l'un de ses frères se serait lui aussi fait hospitaliser dans le même établissement pour les mêmes raisons.

Les enquêteurs n'ont pas pu établir avec certitude que l'accusé n'avait pas quitté l'hôpital dans la nuit. Son dossier médical a été brûlé dans l'incendie de l'armoire d'un médecin du service, le soir du 31 mai 1991, mais des certificats médicaux et des bulletins de sortie attestent de son passage dans l'établissement. Pourtant, ils ne comportent que le nom de famille et certains sont datés de juillet 1995. Plus curieux, le dossier d'enquête ne contient que des photocopies de ces documents. « Nous sommes dans la panne la plus complète et j'attends des éclaircissements », lance, exaspéré, le président de la cour, Daniel Duchemin. Ils ne viendront pas.

Seul élément tangible : le cahier de rapport, que tout le monde croyait perdu et que les gendarmes retrouvent par hasard à l'hôpital Edouard-Toulouse et qui confirme l'hospitalisation de l'accusé. M^e Frédéric Monneret, avocat de l'accusé, attend qu'on lui « apporte la preuve » que son client n'était pas à l'hôpital le soir du 29 mai 1991.

Verdict vendredi 7 mai.

Acacio Pereira

L'état de santé de Bob Denard a causé l'interruption de son procès

UN RAPPORT d'expertise sur l'état de santé de Bob Denard, qui devait être remis vendredi matin 7 mai, devait permettre à la cour d'assises de Paris, présidée par Yves Corneloup, de se prononcer sur la suite du procès par lequel sont examinées les conditions troubles de la mort, en 1989, de l'ancien président comorien Ahmed Abdallah. L'assassinat de ce dernier est imputé par l'accusation à l'ancien mercenaire et deux de ses lieutenants, Dominique Malacrino et Jean-Paul Guerrier (*Le Monde* du 6 mai).

A la reprise, en début d'après-midi, du troisième jour d'audience, jeudi 6 mai, l'avocat de Bob Denard, M^e Jean-Marc Varaut, avait fait part de problèmes de santé de son client advenus lors de la pause du déjeuner. Pâle, Bob Denard avait alors expliqué qu'il avait « uriné du sang et des caillots de sang », tout en se plaignant de douleurs dans la région du cœur. Il avait précisé avoir eu 19 de tension artérielle le matin à son réveil à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne). Même si l'accusé assurait pouvoir continuer à suivre les débats, le président Corneloup avait commis un médecin expert des urgences médico-judiciaires de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, qui lui-même avait ordonné des examens

complémentaires. L'accusé a ensuite été hospitalisé.

Agé de soixante-dix ans, Robert Denard a déjà subi deux infarctus, une opération de la prostate, et souffre d'une claudication consécutive à une blessure grave à la tête survenue lors de combats dans les années 60 au Katanga. En vain, à l'ouverture des débats, M^e Varaut avait demandé la remise en liberté de son client, qui, selon la règle, s'était constitué prisonnier la veille de l'audience, alors qu'il se trouvait jusqu'alors libre sous contrôle judiciaire.

« FIDÉLITÉ DANS LES ATTACHEMENTS »

Arguant de l'exceptionnelle décision de la cour d'assises de la Gironde qu'il avait réussi à obtenir lors du procès de Maurice Papon — qui avait finalement comparu libre —, M^e Varaut avait également assuré que l'état de santé de Bob Denard était « gravement altéré » et peu compatible avec des conditions de détention et une audience prévue pour durer trois semaines. L'avocat avait produit des certificats médicaux attestant d'« affections locomotrices respiratoires et cardio-vasculaires », de « trouble ventilatoire symptomatique ».

Plongée dans la bouillonnante biographie

de l'ancien mercenaire, la cour d'assises s'apprêtait, jeudi après-midi, à examiner plus particulièrement les liens entretenus par l'accusé et l'Etat des Comores. Véritable jeu de piste, truffé de mines et de blessures, l'examen du curriculum vitae de l'accusé, à la voix molle et traînante, avait déjà emporté les jurés loin du code pénal, dans l'atlas géographique, sur les eaux du Mékong, dans les sables marocains ou la brousse katangaise. Une douzaine de témoignages de moralité — proches, amis, militaires de carrière —, de nombreuses lectures de procès-verbaux, avaient mis en exergue le « sens de l'honneur » et la « droiture » de l'ancien « affreux », qui rejette les péjoratives connotations du mot « mercenaire » et se définit comme un « soldat de métier ». Une expertise médico-psychologique avait relevé la « fidélité dans la diversité des attachements ». Son capital de sympathies avait même été augmenté, de manière assez surprenante, par la famille de la victime, qui avait déposé une plainte en 1990, retirée en 1996. Trois fils et une fille du président Abdallah ont ainsi témoigné, jeudi, des « bons rapports » qu'ils disent toujours entretenir avec l'accusé.

Jean-Michel Dumay

Un bilan du recrutement des enseignants dans les universités

APRÈS la réforme, la récolte ? Moins de deux ans après la modification des procédures de recrutement des enseignants dans les universités, mise en place par Claude Allègre (*Le Monde* du 17 octobre 1997), le ministère de l'éducation nationale a annoncé, jeudi 6 mai, que 90 % des postes de maître de conférences et 73 % des postes de professeur avaient été pourvus en 1998, tandis que la campagne de recrutement se montrait d'une « ampleur exceptionnelle » : 4 426 postes ont été publiés en 1998, 4 310 le sont en 1999.

Alors que le nombre d'étudiants baisse depuis trois ans, ces 1 300 postes supplémentaires par rapport à 1997 traduisent le « souci d'améliorer l'encadrement des étudiants et de promouvoir l'emploi scientifique des jeunes docteurs », ajoute le ministère. Ainsi, le « vivier » de maîtres de conférences qualifiés par le Conseil national des universités (CNU) et qui peuvent prétendre occuper les postes publiés se monte à 27 000 personnes et à 5 000 pour les professeurs. Ce renouvellement du corps enseignant — qui compte notamment 17 900 professeurs et 29 900 maîtres de conférences — est d'autant plus nécessaire que d'ici à

2012 50 % des enseignants chercheurs seront partis à la retraite, fait valoir la Rue de Grenelle. La nouvelle procédure (suppression de la « présélection » des candidats, emplois ouverts au titre de plusieurs disciplines, maintien du bénéfice de la qualification pendant quatre ans) a également permis d'abaisser l'autorecrutement — 50 % contre 85 % il y a dix ou quinze ans — et de favoriser la mobilité géographique.

Par ailleurs, Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur, a annoncé que le ministère engageait « une chasse au gaspillage » sur les heures complémentaires, en examinant au cas par cas leur utilisation par les universités, à l'occasion de la signature de leur contrat quadriennal. Une note de service cosignée par le ministère de l'éducation nationale et celui de l'économie va paraître pour rappeler les règles de base concernant le temps de service des enseignants. Le décret sur le temps de service des PRAG (professeurs agrégés enseignant dans le supérieur) sortira à la rentrée 1999. Celui sur les ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) est repoussé à 2000.

Béatrice Gurrey

“L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de Rhône-Poulenc S.A. est une occasion privilégiée de nous rencontrer et de vous présenter en direct l'évolution de l'activité et les résultats de notre Groupe.

Je souhaite donc vivement que vous puissiez participer à :

L'Assemblée Générale Mixte

Ordinaire et Extraordinaire (2^e convocation)

le mercredi 26 mai 1999 à 17 heures précises

au Palais des Congrès - Grand Auditorium 2, place de la Porte Maillot - 75017 Paris

Si vous ne pouvez y assister personnellement, vous pouvez :

- soit voter par correspondance,
- soit vous faire représenter par votre conjoint ou un autre actionnaire,
- soit autoriser le Président de l'Assemblée à voter en votre nom”.

Jean-René Fourtout
Président de Rhône-Poulenc S.A.

Le projet de loi sur les caisses d'épargne amendé par le Sénat

LE PROJET DE LOI sur les caisses d'épargne, examiné au Sénat depuis mercredi 5 mai, et qui vise à les doter d'un statut coopératif, a subi plusieurs modifications de taille. La droite sénatoriale a adopté une série d'amendements proposés par Philippe Marini (RPR, Oise), rapporteur général de la commission des finances. Après avoir ramené le capital social des caisses d'épargne à 14 milliards de francs, alors que le projet de loi le fixait à 18,8 milliards, le Sénat a, notamment, décidé, jeudi, que les fonds dégagés par la vente du capital social des Caisses d'épargne ne seraient pas affectés au Fonds de réserve pour les régimes de retraites. Contre l'avis du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, pour qui « l'épargne populaire est un sujet politique », les sénateurs ont également prévu d'imposer une révision semestrielle des taux réglementés, notamment celui du livret A.

Polémique entre le président

du CRIF et le Congrès juif mondial

LE PRÉSIDENT du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M^e Henri Hajdenberg, dénonce la façon dont le Congrès juif mondial (CJM) entend régler la question des spoliations des juifs de France. Dans l'édition européenne du quotidien américain *The Wall Street Journal* du jeudi 6 mai, il a notamment déclaré que « ce qui est bon pour les juifs en France ne devrait pas être décidé à New York », où se trouve le siège du CJM. « La restitution des biens n'est pas, pour nous, une fin en soi, ajoute M. Hajdenberg. Il est plus important d'expliquer ce qui s'est passé, de faire la lumière sur l'attitude des autorités françaises, plutôt que de courir après l'argent. »

DÉPÊCHES

■ **ASSURANCE-MALADIE** : le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), Gilles Johanet, évoque, dans un entretien au *Point* (daté 7 mai), les contraintes que l'assuré social devra accepter, à l'avenir, pour être mieux remboursé. Ainsi, « la non-utilisation du carnet de santé, sauf cas de force majeure, coûterait au patient dont la prise en charge serait réduite de 10 % » dès l'année prochaine... Auteur d'un plan d'économies de 62 milliards de francs, M. Johanet assure ne pas revendiquer la gestion d'un « système fou » mais propose simplement d'en changer.

■ **EUROPÉENNES** : François Hollande a affirmé, jeudi 6 mai, lors d'une conférence de presse sur le programme de sa liste pour les élections européennes, adopté le 10 avril, que le choix était entre « l'Europe volonté » défendue par les socialistes et « l'Europe marché » souhaitée, selon lui, par la droite. Le premier secrétaire du Parti socialiste a mis en cause « le silence des droites sur la croissance et sur l'emploi ».

■ **DÉMISSION** : Tony Manglou, secrétaire départemental de la fédération RPR de la Réunion, a annoncé, jeudi 6 mai, sa démission suite à la désignation de Margie Sudre, ex-secrétaire d'Etat à la francophonie et ancienne présidente du conseil régional de la Réunion, en troisième position de la liste RPR-DL. « Le choix de placer en position éligible un membre de Free Dom, allié au Parti communiste réunionnais, ne représente aucune garantie d'attachement aux principes du gaullisme », a justifié M. Manglou.

■ **MAIRIE D'ANGLÈT** : l'ancien ministre Alain Lamassouze (UDF), président du district Biarritz-Anglet-Bayonne, assure l'intérim de maire d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) après le décès, jeudi 6 mai, de Michel Bonnet (UDF), dont il était le premier adjoint.

■ **EUROPÉENNES** : le mouvement Vivant énergie France, qui regroupe diverses organisations de professions libérales et indépendantes, a annoncé, jeudi 6 mai, qu'il présentera une liste aux élections européennes, conduite par Gérard Maudrux, ancien président de la Caisse de retraite des médecins de 1997 à janvier 1999.

■ **JUSTICE** : la cour d'assises du Var a condamné à dix ans de réclusion criminelle, jeudi 6 mai à Draguignan (Var), Michel Fattacio, cinquante ans, condamné à mort par contumace en 1977. Celui-ci comparait pour l'assassinat en janvier 1974 à Sanary (Var) d'un Tunisien de vingt ans. Ayant fui la France après le meurtre, M. Fattacio n'y était revenu au début des années 1990 qu'après avoir consulté par téléphone un conseiller juridique parisien qui a fait une confusion sur le délai de prescription des faits.

■ **SPOLIATION** : la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) est accusée d'avoir, pendant l'Occupation, spolié ses sociétaires juifs des droits d'auteur des chansons et musiques qu'ils auraient dû percevoir. Une enquête du *Parisien*, révèle, vendredi 7 mai, l'existence d'une circulaire de novembre 1941 stipulant qu'en application des « lois françaises et ordonnances allemandes à l'égard des juifs », « les droits d'auteurs sont considérés comme des droits mobiliers et assimilés à des revenus » et que la Sacem « ne doit plus payer aucune somme de quelque importance que ce soit à un juif ». Les sommes bloquées devaient être versées « sur un compte ouvert au nom du sociétaire à la Caisse des dépôts et consignations », non retrouvé à ce jour.

Pour assister à cette Assemblée il suffit de posséder une seule action.

Si vous êtes actionnaire nominatif, vous recevrez directement de Rhône-Poulenc toutes les informations relatives à cette Assemblée.

Si vous êtes actionnaire au porteur, vous pouvez vous procurer le dossier de convocation auprès de l'établissement qui tient votre compte-titres.

Pour recevoir :

- une synthèse du compte-rendu de l'Assemblée,
- la lettre aux actionnaires (semestrielle),
- Rhône-Poulenc en 1998.

contactez Rhône-Poulenc

N° VERT 0.800.40.53.43

Relations Actionnaires :

25, quai Paul Doumer, 92408 Courbevoie cedex
3615 ou 3616 CLIFF • www.rhone-poulenc.com

RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 8 MAI 1999

La France signe la Charte européenne des langues régionales

Les engagements pris, vendredi 7 mai, relèvent le plus souvent du symbole. Sur les points délicats – justice et administration –, les contraintes seront minimales. L'Élysée souligne néanmoins l'« ampleur » des changements. Jacques Chirac demande au Conseil constitutionnel de se prononcer

L'EX-PRÉFET de Corse, Bernard Bonnet, a encore perdu un combat. Du temps où il était préfet des Pyrénées-Orientales, entre 1993 et 1998, M. Bonnet avait combattu avec vigueur toute apparition du catalan, notamment sur les plaques bilingues des rues de Perpignan (*Le Monde* du 5 mai). Or, les dispositions de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, que la France devait signer vendredi 7 mai à Budapest, prévoient précisément l'emploi « des formes traditionnelles (...) de la toponymie dans les langues régionales ou minoritaires »... C'est l'un des 39 engagements sur les 98 – optionnels – que comprend le document auquel la France s'est engagée à souscrire. Il s'agit de permettre la diffusion de ces langues, de l'enseignement aux services publics, en passant par les médias (*lire ci-dessous*).

Le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, devait profiter de la réunion du comité des ministres, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe dans la capitale hongroise, pour honorer une promesse de Lionel Jospin du 29 sep-

tembre 1998. Lors des journées parlementaires du groupe socialiste, le premier ministre s'était engagé à ce que la France signe la Charte « *début 1999* ». Initialement prévue « *courant 1999* », sa ratification interviendra finalement, selon Matignon, « *au cours de l'année 2000* ». Elle devra prendre la forme d'un projet de loi qui, s'il est adopté par le Parlement, ouvrira alors seulement la voie à l'application du document. La France sera alors le neuvième pays membre du Conseil de l'Europe à reconnaître, selon le préambule de la Charte, « *le droit imprescriptible* » à pratiquer « *une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique* ».

En paraphant ce texte, le gouvernement franchit un pas symbolique, avec l'aboutissement (provisoire) de deux ans et demi de débats sur la compatibilité de la Charte avec la Constitution. Le 24 septembre 1996, saisi par le gouvernement Juppé, le Conseil d'Etat avait estimé que « *l'adoption de la Charte se heurte au principe constitutionnel selon lequel le français est la langue de la République* » en raison des engagements pris

pour la justice et l'administration. En avril 1998, Bernard Poignant, maire PS de Quimper, terminait un rapport (commencé par Nicole Péry, députée PS des Pyrénées-Atlantiques, entrée depuis au gouvernement) favorable à la reconnaissance de ces langues. Il y suggérait une expertise juridique. Le premier ministre – qui s'était prononcé pendant la campagne des législatives de 1997 en faveur « *d'un épanouissement du pluralisme linguistique et culturel de notre pays* » – avait confié ladite expertise au constitutionnaliste Guy Carcassonne, ancien conseiller de Michel Rocard à Matignon. Celui-ci avait conclu, en septembre 1998, à la compatibilité d'un nombre suffisant de dispositions de la Charte, pour en permettre sa signature, sous réserve d'une « *déclaration interprétative* ».

ADHÉSION SÉLECTIVE

Soumis par le Conseil de l'Europe à l'obligation de retenir au moins 35 engagements sur les 98 du texte, le gouvernement a donc « fait son marché », en fonction du critère constitutionnel, mais aussi en veillant aux « *conditions pra-*

tiques de mise en œuvre des engagements ». Chaque ministère intéressé s'est livré à une évaluation financière, « *pour que ces dispositions ne pèsent pas trop sur le budget de l'Etat* ». Sur le fond, Matignon minimise la portée de cette Charte. Il s'agit « *d'avantage d'un accompagnement des choses existantes que d'un changement substantiel* », dit-on de source gouvernementale, en soulignant que « *beaucoup de dispositifs existent déjà* » dans l'enseignement ou les médias. D'autant plus que la plupart des engagements sont assortis de clauses qui restreignent fortement leur portée ou laissent aux pouvoirs publics une marge d'interprétation.

De fait, le gouvernement n'a pas suivi intégralement les recommandations de Guy Carcassonne, qui préconisait cinquante engagements. Ainsi, en matière de justice, le gouvernement ne s'engage pas, dans le cadre de procédures devant les tribunaux civils ou administratifs, à « *permettre la production de documents et de preuves dans les langues régionales ou minoritaires, si nécessaire, par un recours à des interprètes et à des traductions* ». Il

ne s'engage pas non plus à ce qu'« *une partie* » qui comparait devant un tribunal puisse s'exprimer dans sa langue régionale « *sans pour autant encourir de frais additionnels* ». En revanche, le gouvernement s'engage « *à rendre accessibles, dans les langues régionales ou minoritaires, les textes législatifs nationaux les plus importants et ceux qui concernent particulièrement les utilisateurs de ces langues, à moins que ces textes ne soient déjà disponibles autrement* ».

« INUTILES ÉCONOMIQUEMENT »

C'est lors de la ratification que sera arrêtée la liste des langues visées, après avis d'un groupe de travail interministériel que le gouvernement vient de mettre en place. Ce groupe sera présidé par Bernard Cerquiglini, directeur de l'Institut national de la langue française, auteur d'un rapport sur les langues de France. Selon ce rapport, 75 langues sont actuellement parlées par des ressortissants français sur le territoire. Mais la liste retenue par la Charte pourrait être plus longue. Sans qu'il soit a priori exclu que des engagements soient pris pour des langues extra-euro-

péennes, telles que le berbère ou le kabyle.

Les mouvements régionalistes avaient déjà protesté par anticipation contre une signature jugée « *a minima* ». A l'inverse, un groupe d'une vingtaine de personnalités, dont des animateurs de la fondation Marc-Bloch, qui regroupe des républicains de droite et de gauche, des écrivains (Edmonde Charles-Roux, Dominique Noguez) et des politiciens proches de Jean-Pierre Chevènement (Didier Motchane, Georges Sarre, député [MDC Paris]), ont lancé un appel contre la signature de la Charte, sous-tendue, selon eux, par « *une vision communautariste de la société* ». « *En 1996, 110 000 élèves fréquentaient les cours de langues régionales. Est-il encore nécessaire de renforcer l'enseignement de langues inutiles économiquement ?* », demande M. Sarre. De leur côté, Charles Pasqua et Philippe de Villiers, lors d'un meeting à Sorgues (Vaucluse), ont dénoncé, mardi 4 mai, ce « *nouvel abandon qui engage un peu plus la France dans la logique fédérale* ».

Béatrice Jérôme

Des dispositions approuvées au cas par cas

● **Enseignement.** La France signe les alinéas qui imposent l'utilisation des langues régionales dans le secteur préscolaire (maternelle) et primaire « *au moins aux élèves dont les familles le souhaitent et dont le nombre est jugé suffisant* ». Pour le secondaire, les souhaits des élèves eux-mêmes sont pris en compte. La France s'engage à former les enseignants nécessaires, ce qui est nouveau.

● **Justice.** Seul engagement pris par la France : rendre accessible dans les langues visées par la Charte, les lois les plus importantes (*lire ci-dessus*).

● **Autorités administratives et services publics.** Les seuls alinéas signés visent à ce que les « *autorités locales et régionales* », sur les territoires où « *réside un nombre de locuteurs de langues régionales ou minoritaires qui justifie [ces] mesures* », s'engagent à « *permettre et/ou encourager* » la publication de leurs textes officiels dans les langues régionales, « *dans la mesure où cela est raisonnablement possible* », ainsi que « *l'emploi ou l'adoption, le cas échéant conjointement avec la dénomination dans la langue officielle, des formes traditionnelles et correctes de la toponymie dans les langues régionales ou minoritaires* ».

● **Médias.** La France accepte

notamment, « *dans la mesure où les autorités publiques ont, de façon directe ou indirecte, une compétence, des pouvoirs ou un rôle (...), en respectant les principes d'indépendance et d'autonomie des médias* », de prendre diverses dispositions pour encourager et/ou faciliter la présence des langues régionales. Cela va du soutien financier aux productions audiovisuelles à l'encouragement à la « *publication d'articles de presse (...)* de façon régulière ».

● **Activités et équipements culturels.** Les alinéas choisis par la France reviennent à encourager et à favoriser l'utilisation de ces langues, notamment en assurant la traduction dans les langues régionales d'œuvres produites dans d'autres langues et vice versa.

● **Vie économique et sociale.** La France s'engage en particulier à interdire l'exclusion des langues régionales des entreprises. Pour les « *activités économiques et sociales* », les pouvoirs publics devront veiller à ce que les consignes de sécurité soient aussi rédigées dans les langues régionales locales.

● **Echanges transfrontaliers.** Il s'agit de développer la coopération transfrontalière et de « *favoriser les contacts entre locuteurs de la même langue dans les Etats concernés* ».

Le président de la République veut « apaiser » les gaullistes

LA SAISINE par le président de la République du Conseil constitutionnel, annoncée jeudi 6 mai selon les modalités de l'article 54 de la Constitution, sur la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, peut-elle apparaître comme un geste de défiance envers le gouvernement, un accroissement dans la cohabitation ? Jacques Chirac « *saisit le Conseil constitutionnel à chaque fois que la France s'approprie à ratifier un traité international* », explique l'Elysée, qui rappelle que la même procédure avait été suivie pour le traité d'Amsterdam. L'initiative revêt donc un caractère formel. « *Un certain nombre d'avis contradictoires ont été émis sur la compatibilité de la charte avec la Constitution. Il s'agit de trancher* », explique-t-on dans l'entourage du président, tandis que l'Hôtel Matignon, interrogé, n'a pas souhaité réagir.

Le communiqué de l'Elysée insiste « *sur l'ampleur des engagements* » que la charte implique, « *notamment (...) dans la vie publique* ». Selon l'entourage du chef de l'Etat, la signature du texte « *impliquera que soit éventuellement traduit en langue régionale le*

code pénal ou le code administratif ». Parallèlement, l'Elysée a indiqué que M. Chirac a délivré à Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, les « *pleins pouvoirs l'autorisant à signer, au nom de la France* », la charte. Le président de la République, de fait, se montre depuis longtemps favorable au principe de l'approbation : « *Je ne vois pas au nom de quel danger la France renoncerait à ses langues régionales* », avait-il déclaré lors d'un déplacement en Bretagne, le 29 mai 1996. Lors de son discours, le 4 décembre 1998, à Rennes, il avait réaffirmé la légitimité de l'apprentissage de la langue bretonne, qui « *porte témoignage d'une culture vivante* ». Mais la saisine du Conseil constitutionnel par M. Chirac peut aussi apparaître comme une volonté de donner des gages à sa propre famille politique : les adversaires de la charte ne manquent pas parmi les gaullistes. Le président de la République pourra se targuer, auprès du RPR, d'avoir eu le souci de l'impartialité, en appelant le juge constitutionnel « *à trancher* ». « *Cette décision est une mesure d'apaisement* », insiste l'Elysée.

B. J.

“Le premier trimestre confirme la progression continue des activités de sciences de la vie, tirées par les performances des produits stratégiques dont l'impact sur les résultats du secteur est de plus en plus significatif. Rhodia, qui a évolué dans une conjoncture difficile, poursuit son redressement structurel et confirme ses objectifs de progrès pour 1999.”

Jean-René Fourtou
Président-Directeur Général

Chiffre d'affaires ^{(1) (3)} :
3 184 M€ (- 3,1 %) ⁽³⁾
Résultats liés à l'exploitation ^{(1) (2)} :
423 M€ (- 0,9 %) ⁽³⁾
Sciences de la Vie, + 14 %
Rhodia, - 30 %
Résultat net :
125 M€ (- 6 %) ⁽³⁾
Bénéfice net par action :
0,34 € (- 8 %) ⁽³⁾
Bénéfice net par action avant amortissement des goodwill :
0,48 € (- 7,5 %) ⁽³⁾

Sciences de la vie

■ Pharma ■

Rhône-Poulenc Rorer,
Pasteur Mérieux Connaught, Centcon

Chiffre d'affaires consolidé :
1 245 M€ (+ 5,7 %) ⁽³⁾
Résultats liés à l'exploitation ⁽²⁾ :
196 M€ (+ 12,2 %) ⁽³⁾

Ces évolutions reflètent la croissance de la demande pour les nouveaux produits, en particulier dans le cardio-vasculaire et sur toute la gamme oncologie, et la forte amélioration du résultat opérationnel de la pharmacie (+ 29 %) liée à un meilleur mix produits et aux efforts de productivité engagés en 1998.

- Oncologie (+ 49,1 %) ⁽³⁾ : Taxotere®, lancé dans 70 pays, + 64,8 % ⁽³⁾ à 76 M€ avec de nouveaux développements attendus; Campto®, contre le cancer colorectal, + 120 % ⁽³⁾.
- Thrombose/Cardiologie (+ 24,1 %) ⁽³⁾ : Lovenox®/Clexane® + 39,3 % ⁽³⁾ à 146 M€, avec l'autorisation récente de la FDA pour une nouvelle indication.
- Système Nerveux Central (+ 10,3 %) ⁽³⁾ : Rilutek®, seul traitement aujourd'hui contre la sclérose latérale amyotrophique autorisé, + 34,8 % ⁽³⁾.
- Respiratoire/Allergie (- 12,3 %) ⁽³⁾ : accueil très favorable aux Etats-Unis et en Europe pour l'anti-allergique Nasacort® AQ. Dans l'asthme, la baisse

du chiffre d'affaires d'Azmacort® est due à un destockage chez les grossistes et à un environnement très concurrentiel. Le lancement de la nouvelle formulation Azmacort Forte®, au 2^{ème} trimestre, devrait contribuer à stabiliser l'activité.

- Vaccins (- 4,6 %) ⁽³⁾, une situation contrastée : aux Etats-Unis hausse de 90 % ⁽³⁾ pour le vaccin polio injectable Ipol® et de 112 % ⁽³⁾ pour le vaccin contre la grippe, mais report de campagnes vaccinales en Afrique et Amérique Latine, et baisse des ventes du vaccin contre l'hépatite B en France.

■ Santé Végétale et Animale ■

Rhône-Poulenc Agro,
Rhône-Poulenc Animal Nutrition, Merial
Chiffre d'affaires consolidé :
685 M€ (+ 3,1 %) ⁽³⁾
Résultats liés à l'exploitation :
158 M€ (+ 7,6 %) ⁽³⁾

Les ventes des produits stratégiques de protection des cultures à forte marge ont augmenté, malgré les conditions économiques et climatiques peu favorables : l'insecticide Regent® (fipronil) lancé dans 60 pays, + 25,9 % ⁽³⁾, l'herbicide Balance® (isoxaflutole), 6 % de part de marché pour sa 1^{ère} campagne aux Etats-Unis, marché leader pour le maïs et poursuite du développement en Europe. Les 10 premiers produits de protection des cultures représentent plus de 50 % des ventes de l'activité.

En nutrition animale, malgré une croissance des volumes de 9 %, les ventes ont été affectées par la mauvaise situation économique en Asie et par la pression concurrentielle, notamment une très forte baisse des prix sur le marché de la méthionine et des vitamines.

Rhodia

Chiffre d'affaires consolidé :
1 295 M€ (- 12,9 %) ⁽³⁾
Résultats liés à l'exploitation :
88 M€ (- 30 %) ⁽³⁾

Au 1^{er} trimestre, les ventes et les résultats de Rhodia ont été affectés par une conjoncture nettement moins favorable que celle du 1^{er} trimestre 1998. Les activités ont montré leur capacité de résistance et l'entreprise confirme pour 1999 les objectifs de croissance annoncés en début d'année.

www.rhone-poulenc.com

N°VERT 0.800.40.53.43

(1) A périmètre comparable.

(2) Résultat opérationnel avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill) et Quote Part des Sociétés mises en Equivalence (part revenant à Rhône-Poulenc des résultats des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation comprise entre 30 et 50 %).

(3) Hors effet de conversion par rapport à 1998.

HORIZONS

ENQUÊTE

La valse-hésitation des intellectuels étrangers sur le Kosovo

LA première guerre menée par l'OTAN en cinquante années d'existence suscite plus d'interrogations que de certitudes chez les intellectuels à travers le monde. La situation française, caractérisée par des prises de position très tranchées, fait figure d'exception. Presque partout ailleurs, penseurs, écrivains et artistes hésitent à s'engager pour ou contre les frappes aériennes de l'OTAN. Beaucoup préfèrent se taire : ils ont un livre à finir, une pièce en préparation, ou plus simplement encore, ils ne savent que penser de ces événements, sans précédent sur le sol européen depuis 1945. Ceux qui acceptent de parler ont souvent recours à la nuance. Hors de France, la modestie règne.

C'est le cas en Grande-Bretagne, où l'on chercherait en vain une mobilisation comparable à celle de l'époque héroïque de la guerre du Vietnam ou du long et infructueux combat de la gauche contre le déploiement des euromissiles au milieu des années 80. Certes, les journaux sont remplis des commentaires des stratèges et politologues, comme il se doit dans un des pays les plus impliqués militairement, après les Etats-Unis, dans les frappes aériennes, mais rares sont les intellectuels qui élèvent la voix. « On assiste à des retournements surprenants. Vanessa Redgrave, grande figure de la vieille gauche, s'est prononcée pour les bombardements de l'OTAN, et elle est assez représentative de ce milieu », remarque Roy Greenslade, spécialiste des médias au *Guardian*. L'actrice a même demandé que le gouvernement serbe au complet soit inculpé pour génocide et crime de guerre.

Comment expliquer cette attitude paradoxale de la gauche britannique, traditionnellement pacifiste et anti-américaine ? « La Serbie de Milosevic est assimilée à l'Espagne de Franco, pendant la guerre civile. Or le souvenir de la lutte contre Franco reste considérable dans la gauche britannique. Ce modèle est d'autant plus fort que la presse joue à fond la carte émotionnelle, en multipliant les photos en première page de réfugiés misérables et d'enfants en larmes », répond Roy Greenslade qui estime que, d'une façon générale, le soutien à la ligne dure de Tony Blair a progressé dans l'opinion ces dernières semaines. Les intellectuels, même s'ils adoptent, pour la plupart, un profil plus bas que Vanessa Redgrave, ne font en ce sens que se conformer à l'état d'esprit du pays.

Le professeur Théodore Zeldin, de l'université d'Oxford, refuse de suivre ce courant, estimant que les bombardements sont un échec. « Ils n'ont pas empêché l'exode des Kosovars, et Milosevic va peut-être rester au pouvoir dix ans de plus, comme Saddam Hussein », explique-t-il. « Il faut faire preuve d'esprit pratique. Le départ des réfugiés est un fait accompli, et il vaudrait mieux offrir l'hospitalité dans les pays européens à ceux qui la demandent. » Ce n'est pas la peine, dans ces conditions, de poursuivre les frappes. Il serait temps, selon lui, de demander au public si l'argent du contribuable doit être utilisé pour les bombardements ou pour l'aide aux réfugiés.

Il y a cependant des propos nettement plus abrupts, comme ceux de l'écrivain féministe Germaine Greer, qui estime que les frappes de l'OTAN sont « incroyablement stupides ». Et surtout, il y a eu le 8 avril, dans le *Guardian*, le pavé du dramaturge Harold Pinter : « La politique étrangère américaine se définit de la façon suivante : baise mon cul ou je t'écrase la gueule. Milosevic a refusé de baiser le cul de l'Amérique, alors Clinton écrase la gueule



du peuple serbe (pas celle de Milosevic) avec des effets catastrophiques pour les Kosovars. L'opération de l'OTAN est mal pensée, mal évaluée, mal jugée, mal calculée, désastreuse. Elle est aussi totalement illégale et enfonce probablement le dernier clou dans le cercueil des Nations unies. »

EN Allemagne, l'écrivain Günter Grass a été un des tout premiers à approuver les frappes de l'OTAN, affirmant qu'il ne fallait pas recommencer la politique d'« apaisement » appliquée par les démocraties à l'égard de Hitler avant la seconde guerre mondiale. L'auteur de *Tambour* considère que l'intervention de l'OTAN n'a que trop tardé. C'est aussi l'opinion de Peter Schneider, issu de la génération des soixante-huitards berlinois. « Nous devons nous demander si un engagement militaire plus précoce n'aurait pas pu empêcher la catastrophe actuelle », écrit ce dernier dans le *Spiegel*. L'hebdomadaire de Hambourg a interrogé plusieurs représentants du monde intellectuel allemand. Les réponses penchent plutôt du côté du soutien à l'OTAN, sauf parmi les écrivains qui ont fait carrière dans l'ex-RDA. Le philosophe Hans Magnus Enzensberger, que Jean-Pierre Chevènement avait cru pouvoir utiliser

« La politique étrangère américaine se définit de la façon suivante : baise mon cul ou je t'écrase la gueule. Milosevic a refusé de baiser le cul de l'Amérique, alors Clinton écrase la gueule du peuple serbe »

Harold Pinter

pour justifier ses propres réticences à l'égard de l'intervention de l'OTAN, est tout à fait clair : « Je n'ai jamais été un pacifiste parce que je dois ma vie aux vainqueurs de la deuxième guerre mondiale. Au lieu d'envoyer des troupes au sol, on devrait armer les Kosovars. Ils savent mieux faire la guerre de partisans. » En revanche, Christa Wolf, qui fut la romancière la plus connue d'Alle-

m'inspire la soldatesque serbe. »

La seule voix totalement discordante, parmi les écrivains de langue allemande, a été celle du romancier autrichien Peter Handke. Ce dernier a annoncé qu'il rendait le prix littéraire Georg Büchner, qui lui avait été décerné en 1973 par l'académie allemande, pour protester contre les frappes de l'OTAN contre la Serbie. Il a aussi décidé de quitter

Hormis quelques personnalités résolument pro-serbes, comme Peter Handke, ou nettement favorables aux frappes de l'OTAN, tels Elie Wiesel ou la comédienne britannique Vanessa Redgrave, la plupart des intellectuels étrangers hésitent à se prononcer sur la guerre en Yougoslavie

magne de l'Est, exprime de vives réticences à l'égard des frappes : « Ce que je m'imagine, parce que je l'ai vécu moi-même, ce sont les gens dans les abris, les sirènes, les bombes, la peur. Et les morts, les blessés dans les villages et les villes du Kosovo. Et ça aussi, je l'ai vécu, les colonnes de réfugiés, le déracinement, l'angoisse. Les bombes n'aideront pas les Kosovars, quelle que soit la répulsion que

l'Eglise catholique après le message pascal de Jean Paul II. « Le pape condamne "un conflit fratricide" mais pas l'attaque de plein fouet de l'OTAN contre un petit pays. Merci, pape du Vatican, pour ton silence blanc béatifiant ! », écrit-il, sur le ton de la dérision, dans une lettre ouverte au magazine autrichien *News*.

En Italie, l'écrivain Claudio Magris a répliqué à Peter Handke dans les colonnes du *Corriere della sera*, l'accusant de sectarisme pro-serbe en raison de son oubli systématique que des exactions commises par le régime de Milosevic. L'attitude de Peter Handke a une explication, selon Claudio Magris : « Elle constitue une réaction à l'information unilatérale qui dénonce sans cesse les crimes commis par les hommes de Milosevic, mais passe sous silence ceux perpétrés par les hommes du Croate Tudjman et du Musulman Izetbegovic, pourtant nombreux et atroces mais qui, à la différence des premiers, ne sont pas entrés dans la conscience occidentale. »

L'écrivain Stefano Benni, les cinéastes Dario Argento et Pappi Corsicato, le photographe Oliviero Toscani ont soutenu la manifestation pour la paix, organisée le 10 avril à Rome par le quotidien communiste *Il Manifesto*. Mais, à l'image du gouvernement de Massi-

mo D'Alema lui-même, qui réunit d'anciens communistes traditionnellement anti-américains et des partisans des frappes de l'OTAN, les intellectuels italiens sont divisés, et plutôt silencieux. L'écrivain portugais José Saramago, Prix Nobel de littérature, a dénoncé à la mi-avril, à Turin, « la perte, par les Européens, de leur capacité d'indignation. Lorsqu'il y avait la guerre au Vietnam, à des milliers de kilomètres, on trouvait des millions de gens dans les rues. Aujourd'hui, face à un conflit qui éclate au cœur de l'Europe, il n'y a qu'indifférence. » Mais José Saramago est le premier à reconnaître que la situation dans les Balkans paraît « sans issue, avec les bombardements d'un côté et la purification ethnique de l'autre ». Il ne souhaite pas que l'OTAN « arrête les frais » et a cette formule, pour le moins ambiguë : « Milosevic devrait perdre cette guerre, mais l'OTAN ne devrait pas la gagner. »

La même confusion règne en Espagne. C'est ainsi que le philosophe Fernando Savater refuse de se prononcer sur les frappes de l'OTAN, mais regrette que l'initiative en soit venue des Etats-Unis. « Ce qui me paraît étrange, c'est que les Américains cherchent à obtenir la victoire sans assumer les risques d'une intervention terrestre. J'ai l'impression que, dans ce conflit, on craint plus pour la vie des soldats que pour celle des civils. Au XXI^e siècle, il vaudrait mieux être soldat que civil », confie-t-il à *El País*. L'écrivain catalan Manuel Vazquez Montalban se déclare, pour sa part, hostile aux bombardements : « Je ne crois pas qu'on puisse être un peu contre la guerre, ou par moments », déclare-t-il, également à *El País*. Manuel Vazquez Montalban considère que Milosevic a été « diabolisé » à juste titre, mais qu'il y a d'autres « démons » dont on ne parle guère, tels que les trafiquants d'armes qui ont gagné beaucoup d'argent depuis le début des combats dans l'ex-Yougoslavie. L'écrivain catalan se demande combien d'armes espagnoles, « vendues aussi bien par les socialistes que par la droite » sont parties là-bas. En revanche, l'essayiste Juan Goytisolo approuve l'action de l'OTAN. Il avait déjà témoigné de sa solidarité avec les habitants de Sa-

rajevo en se rendant dans la ville assiégée par les Serbes. Il estime que les frappes étaient « inévitables ».

Aux Etats-Unis, les rares intellectuels qui aient pris position l'ont fait généralement pour soutenir l'engagement militaire américain, au moins au début du conflit. (Des voix hostiles se sont ensuite élevées, comme celle du linguiste Noam Chomsky.) C'est le cas de Susan Sontag, qui était en 1995, comme Juan Goytisolo, à Sarajevo. Elle avait alors monté *En attendant Godot*, la pièce de Samuel Beckett, à la leur des bougies, dans la capitale bosniaque privée d'électricité.

C'EST aussi le cas d'Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix, qui a profité d'une conférence, le 12 avril, à la Maison Blanche en présence de Bill et d'Hillary Clinton, pour affirmer que l'intervention de l'OTAN était « justifiée ». Le sujet de la conférence, le souvenir de l'Holocauste, était prévu de longue date et tenait à l'engagement de toute la vie d'Elie Wiesel, rescapé d'Auschwitz, mais certains propos pouvaient s'appliquer aussi à la situation actuelle au Kosovo : « L'indifférence est, d'une certaine manière, plus dangereuse que la colère et que la haine. La haine peut être créative ; jamais l'indifférence. Même la haine peut obtenir une réponse. Pas l'indifférence. L'indifférence n'est pas un commencement. C'est une fin. »

En Russie, Alexandre Soljenitsyne a violemment dénoncé les frappes de l'OTAN, déclarant le 8 avril : « Sous les yeux de l'humanité, on anéantit un pays européen magnifique. Et les gouvernements civilisés applaudissent férocement. Et des gens désespérés sortent de chez eux pour former une chaîne vivante et se sacrifier pour sauver les ponts sur le Danube. Je ne vois pas pourquoi demain Clinton, Blair et Solana ne vont pas les brûler et les exterminer. » Alors que les médias russes, en particulier la première chaîne de télévision ORT, ont pris fait et cause pour les Serbes, « oubliant » généralement de signaler l'existence des colonnes de réfugiés kosovars, quelques journalistes comme Irina Prokhorova ou Grigori Dachevski ont tenté, sans grand succès qu'ici, de donner un point de vue moins partiel.

Et les intellectuels serbes ? « Je suis contre Milosevic, mais je suis aussi contre les bombardements de l'OTAN. Ceux-ci renforcent Milosevic et pénalisent surtout la population. On n'a jamais aidé l'opposition en Serbie. Les jeunes gens qui manifestaient contre Milosevic pendant l'hiver 1996-1997 sont les mêmes que ceux qui forment aujourd'hui des chaînes humaines sur les ponts », explique l'historien et économiste Bogolioub Kochovic, qui vit depuis longtemps à Paris. « La situation actuelle est diabolique. Elle consiste à détruire un pays et à épargner Milosevic », affirme également l'écrivain Vidosav Stevanovic.

Ce dernier vient de publier un livre, *La Mème Chose*, qui est un voyage onirique dans l'inconscient serbe, peuplé de snipers, d'assassins, de violeurs et d'orphelins. Un des personnages, l'écrivain, entend, dans une sorte de délire, une voix qui l'insulte : « Espèce d'ordure occidentale... Tu ne crois pas en Dieu, tu ne crois pas au peuple, tu doutes que nous soyons des justes, tu es un renégat. » Vidosav Stevanovic avait pu apparaître jadis comme un représentant en littérature du nouveau nationalisme serbe. Il vit aujourd'hui exilé à Paris, opposant résolu à Milosevic, mais mal dans sa peau et déchiré par les nouvelles qui lui viennent de son pays.

Dominique Dhombres

Dessin : Stanislas Bouvier

Corse, l'indispensable sursaut

par Charles Napoléon

On n'avait pas connu, de mémoire républicaine, de tels précédents : un préfet assassiné en temps de paix, un préfet incarcéré dans l'exercice de ses fonctions. Deux fois bafoué à quelques mois d'intervalle, l'Etat ne peut éviter une réflexion approfondie sur sa politique et ses méthodes en Corse.

Les démocrates trouveront quelque consolation dans la soudaine manifestation de la primauté du pouvoir judiciaire sur le pouvoir administratif, mais le mal est fait : pour beaucoup, et particulièrement en Corse, l'Etat est unique ; les carences des parties rejaillissent sur le tout.

Il est peu de dire qu'une grande occasion a été gâchée. Il y a un peu plus d'un an, les intentions affichées par le préfet Bonnet étaient soutenues par une très large partie de l'opinion publique insulaire, qui, pour des motifs diamétralement opposés, souhaitait le rétablissement de l'Etat de droit.

Que reste-t-il de ce capital de sympathie ? Ce qu'il reste d'un sentiment déçu : moins que rien, du dépit. L'Etat de droit n'a pas permis le retour du droit en Corse.

Certes, des résultats significatifs, notamment en matière de délinquance financière, ont été obtenus. Mais la méthode de ce préfet, comme de beaucoup de ses prédé-

cesseurs, n'a tenu aucun compte de la réalité de notre communauté : nous comprenons pour peu qu'on nous explique, nous sommes prêts à modifier nos comportements avec un peu de temps, nous sommes disposés à collaborer avec la justice pour peu qu'elle démontre son efficacité et son impartialité. Sinon, notre scepticisme, issu d'une très longue expérience de la politique, se transforme en résistance sourde, puis en hostilité déclarée contre tant d'arrogance.

Mais il y a plus grave : l'action entreprise par le préfet Bonnet est aujourd'hui à mi-parcours, au stade où d'importants dossiers judiciaires ont été ouverts dans les domaines de l'urbanisme et des institutions financières, qui soulignent tous la responsabilité conjointe de l'Etat et des responsables locaux élus ou socio-économiques. Beaucoup craignent ici que la partie saine de l'action entreprise ne soit victime d'un retour de balancier, que des dossiers ouverts soient refermés. Le rétablissement du crédit de l'Etat impose au contraire d'aller jusqu'au bout de ces affaires le plus rapidement possible au prix d'une indispensable contrition.

Quels devraient être les principes d'une nouvelle méthode de gouvernement de la Corse ? Je le résume-rais dans la loi des trois respects : respect de la différence, respect de la loi, respect du temps.

Le respect de la différence consiste à ne pas administrer une île de deux cent cinquante mille habitants à majorité rurale comme un département de la région parisienne de plusieurs millions d'urbains.

Respecter et faire respecter la loi, c'est la raison première de l'action publique. Dans les circonstances actuelles, où le non-droit est répandu jusqu'à structurer la vie de bien des familles insulaires, il ne sert à rien de prendre de front tous les problèmes. Commencer patiemment et avec té-

La suppression des deux départements me semble nécessaire. Ils sont source de dilution des responsabilités et de multiplication des administrations non justifiées

nérité par les plus importants, ceux qui relèvent de la sécurité des personnes et de la délinquance financière. A cet égard, l'acharnement contre des paillotes illégalement construites tenait de la provocation plus que de l'action efficace. Fallait-il accroître le nombre des assistés en détruisant ces cabanons ? Pas dans l'immédiat, pas avant la création de revenus de substitution.

Ce qui introduit la troisième exigence : respecter le temps, faire preuve de continuité. Trouver des

synthèses entre la culture traditionnelle de l'île et la performance économique prend du temps. Au moins une génération, vingt ou trente ans. Quel gouvernement agit en fonction d'échéances aussi lointaines ? C'est pourtant ce dont nous avons le plus grand besoin pour réussir notre mutation. En attendant, les politiques menées par l'Etat doivent être marquées par la continuité et cesser d'osciller entre fermeté et laxisme au gré des situations politiques.

Jamais l'île ne s'est trouvée devant tant d'incertitudes face à son avenir, jamais notre jeunesse n'a eu si peu de motifs d'espoir. Si le rétablissement de l'Etat de droit ne peut constituer une politique suffisante, il reste néanmoins un préalable qui doit être poursuivi avec constance et sérénité par l'Etat, en l'entourant de toutes les garanties du droit. L'indépendance et l'efficacité du pouvoir judiciaire doivent être maintenus et renforcés, la loi des armes doit reculer.

Plus qu'une première, une révolution

FELIX CULPA, heureuse faute. Ou, comme dit la sagesse populaire, à quelque chose malheur est bon. L'incendie criminel d'une paillote vient de faire progresser l'Etat de droit en France. Si l'on pouvait rougir des méthodes du GPS et s'inquiéter de la confiance et des pouvoirs confiés au préfet Bonnet, longtemps considéré comme le chevalier blanc de la vertu républicaine sur l'île, on peut aujourd'hui se réjouir du respect scrupuleux du droit commun et de l'indépendance de la justice dans le gouvernement.

Il faut prendre la mesure de l'événement : une enquête judiciaire met en cause un préfet et un directeur de cabinet qui sont placés en garde à vue, puis mis en examen et incarcérés à l'instar de plusieurs officiers de gendarmerie. Affaire d'Etat ou affaire de l'Etat, la conclusion s'impose : la liberté d'action de la justice permet aujourd'hui d'affirmer que la loi est égale pour tous, que tous, délinquants, terroristes, gendarmes et antiterroristes sont soumis aux mêmes règles, à la même justice. Ce n'est pas seulement une première, c'est une révolution... Qui aurait imaginé, il y a seulement quelques années, que la justice pourrait intervenir en toute sérénité et indépendance, dans un tel contexte, avec de tels enjeux ? Une action illégale, menée par les services de l'Etat, ne peut plus s'abriter derrière la raison d'Etat. Désormais, l'Etat de droit prime le droit de l'Etat.

A quoi il faut ajouter une leçon de responsabilité politique dont on se prend à rêver qu'elle pourrait faire école. On cherche l'Etat de droit ? On le dit discrédité ? Mais il est là, en acte, sous nos yeux. Et, novices que nous sommes, nous ne savons en reconnaître ni les pratiques ni les valeurs naturelles : justice, droit commun, transparence et contre-pouvoirs autonomes. Les

tragiques péripéties de la scène corse, qui avaient, il y a quelques années encore, des allures de mauvaise farce méditerranéenne, achèment peu à peu notre démocratie vers la maturité. L'assassinat de Claude Erignac valut acte fondateur d'une volonté politique nouvelle. Souvenons-nous : c'est l'Etat lui-même – et non, comme dans d'autres pays européens, les juges – qui lança l'opération « *mains propres* » en Corse, quitte à ce que le droit s'émancipe un jour de son tuteur, voire se retourne contre lui.

Le traitement institutionnel et judiciaire de l'affaire de la paillote confirme aujourd'hui, contre vents et marées, l'attachement des responsables à cette nouvelle philosophie. Ce qui se passe depuis quelques jours n'est donc pas une rupture, on s'expose aux dérapages et aux brûlures. Il n'existe pas de fonctionnaire naturellement vertueux et irréprochablement dévoué à l'intérêt général : il n'existe que des institutions bien ou mal réglées. C'est la philosophie politique de la République qui est en cause.

La situation est grave ? Sans doute. Mais, au-delà du désordre créé dans les institutions, le dernier mot donné à la loi et à la justice est le gage paradoxal d'un ultime retour à l'Etat de droit. Les démocrates ne peuvent que s'en féliciter.

Hubert Dalle est président du tribunal de grande instance d'Evry ; Antoine Garapon est secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice ; Michel Marcuse est directeur du Forum européen pour la sécurité intérieure ; Thierry Pech est secrétaire général adjoint de l'Institut des hautes études sur la justice ; Michel Théry est directeur du travail au ministère de l'emploi et de la solidarité.

diés, ravagés, sans troubler qui que ce soit, tant l'impunité jusqu'ici paraissait acquise aux auteurs de ces méfaits.

Il est vrai que Chez Francis se retrouvait, loin de ces périls, toute la nomenclature de l'île, droite et gauche réconciliées, et que cette classe fortunée n'a eu de cesse que le gouvernement ne revienne sur la volonté du préfet de faire appliquer la loi et sur la sentence des juges. A voir le visage prospère du propriétaire des lieux s'indigner que l'on pût interrompre un commerce juteux si apprécié de ses vertueux clients, on comprend tout de ce drame et des indignations adverses des femmes corses qui sont l'honneur et la dignité de ce pays.

Quelle femme, quel homme de cœur, n'a éprouvé un sentiment de rage et de honte en entendant l'hallali déchaîné par la hautaine sen-

un esprit de commando finissent toujours par corrompre les intentions les plus louables et par trahir leur acte de naissance. Face aux illégalismes, comme face à la violence, l'Etat doit affirmer et afficher clairement, jusque dans ses méthodes, les fins qu'il poursuit. Certes, l'assassinat d'un préfet justifiait un renforcement des moyens d'action sur le terrain. Mais la légalité républicaine est un tout : plus la situation est difficile, plus les garanties s'imposent.

Il était peut-être là, le talon d'Achille de la politique gouvernementale : avoir voulu lutter pour l'Etat de droit avec les armes de l'Etat d'exception. A force de produire de tels instruments, à force de confier à tel incorruptible serviteur de l'Etat des pouvoirs aussi considérables, on s'expose aux dérapages et aux brûlures. Il n'existe pas de fonctionnaire naturellement vertueux et irréprochablement dévoué à l'intérêt général : il n'existe que des institutions bien ou mal réglées. C'est la philosophie politique de la République qui est en cause.

La situation est grave ? Sans doute. Mais, au-delà du désordre créé dans les institutions, le dernier mot donné à la loi et à la justice est le gage paradoxal d'un ultime retour à l'Etat de droit. Les démocrates ne peuvent que s'en féliciter.

Hubert Dalle est président du tribunal de grande instance d'Evry ; Antoine Garapon est secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice ; Michel Marcuse est directeur du Forum européen pour la sécurité intérieure ; Thierry Pech est secrétaire général adjoint de l'Institut des hautes études sur la justice ; Michel Théry est directeur du travail au ministère de l'emploi et de la solidarité.

tence des juges et culminant dans les hurlements indécents de joie des supporters de ce mauvais match lorsque passa entre leur double haie la voiture des policiers emmenant leur chef en détention ?

On aurait souhaité qu'à l'Assemblée nationale, le premier ministre exprimât avec la même fermeté sa confiance en la justice pour éclaircir les zones obscures de cette affaire et sa reconnaissance au préfet de la République pour avoir, en quinze longs mois d'abnégation, lutté sans relâche contre le crime, la lâcheté et les compromissions.

On aurait aimé que l'opposition ne se ruât pas avec indécence dans l'arène avant même que ne soient établis clairement les responsabilités des uns et des autres. Ne pouvait-elle se souvenir de la longue, de l'infinie succession de petits et de grands abandons qui ont jalonné la

En creux, en plein

par Alain Etchegoyen

DEPUIS qu'a éclaté la crise corse, on ne cesse d'entendre les expressions « *responsabilité pénale* », « *responsabilité politique* », « *responsabilité juridique* », « *responsabilité morale* ».

Le rôle du philosophe ne consiste pas à désigner les responsables, mais à réfléchir sur le sens de la question « *qui sont les responsables ?* ». A l'occasion de la crise corse, la question revient comme elle revient toujours depuis quelques années, tant le mot « *responsabilité* » est devenu un maître mot, au prix d'ambiguïtés fondamentales. Chacun perçoit bien le paradoxe d'un concept qui est toujours négatif dans la question « *qui sont les responsables ?* » préférée par les médias, et toujours positif dans l'impératif « *soyez responsables* » adressé à nos enfants.

La question « *qui sont les responsables ?* » est d'essence juridique, puisque le droit ne conçoit la responsabilité que comme négative ; l'impératif est d'essence morale, puisque le devoir suggère la volonté de répondre de ses actes et de leurs conséquences face à autrui. La question est posée à n'importe quel propos, aussi bien pour une défaite de l'équipe de France de rugby que pour un brasier dans le tunnel du Mont-Blanc ou que pour un feu de paillote sur un rivage corse.

La question « *qui sont les responsables ?* » est toujours très mauvais signe pour les responsables ! L'acceptation juridique de la responsabilité ne concerne toujours que des actes négatifs, des dommages et des victimes. A l'inverse, l'accepteur morale est en elle-même positive. Si l'équipe de France gagne, personne ne pose la question : inutile de chercher les responsables, car ils sont nombreux à se présenter spontanément.

La responsabilité politique est trop souvent conçue dans l'accep-

tion juridique, à la manière de Benjamin Constant, qui anticipait le procès des ministres dans l'affaire du sang contaminé. En 1815, son opuscule *De la responsabilité des ministres*, dans la lignée du tout récent code civil, n'envisageait la responsabilité politique que comme négative. Dans l'affaire corse, comme en d'autres occasions, les politiques de tous bords ont tort de ne penser la responsabilité politique que dans ce sens négatif. C'est là une des causes fondamentales du discrédit qui touche aujourd'hui le politique.

Quand on essaie d'évaluer la responsabilité politique à propos d'un dommage ou d'un événement malheureux, la méthode de résolution ne consiste pas seulement à attendre les résultats d'une enquête pour reconstruire des chaînes de causalité – qui a donné l'ordre à celui qui a donné l'ordre à celui qui a donné l'ordre, etc. ?

Il existe une méthode plus politique et moins judiciaire. Il suffit pour cela d'imaginer la situation inverse. Soit un réel succès du rétablissement de l'Etat de droit en Corse, qu'aurait fait, qu'aurait dit le gouvernement ? Quelle que soit la modestie naturelle de Lionel Jospin, nous pouvons parier qu'il se serait prévalu justement de ce succès à l'occasion d'échéances électorales diverses.

Peut-on cependant être responsable d'un bienfait si on n'admet pas d'être responsable d'un méfait dans le cas contraire ? Certainement pas. Le gouvernement doit donc endosser une responsabilité politique dans l'échec, comme il l'aurait fait dans la réussite. C'est, je crois, ce qu'a voulu dire le premier ministre en évoquant un « *coup dur* ». Quand on fixe des objectifs en donnant carte blanche, on est à la merci des moyens qui contredisent la fin.

Il faut donc réinvestir le concept de responsabilité de son contenu moral et positif sans rester coincé dans une acceptation juridique qui retiendrait toujours d'agir, pousserait toujours à se défausser ou se soucierait davantage de la sanction que de la présence de l'autre. Il est temps que les politiques cessent de jouer avec la responsabilité pour ne s'en servir que comme d'une arme vengeresse. En

Maurice Grimaud

pêche la mobilité foncière ; des solutions simples et peu coûteuses ont été proposées, mais en vain.

Il existe chez nous des chefs d'entreprise de haut niveau, des artistes renommés dans les arts les plus variés, des promoteurs d'actions sociales exceptionnelles en matière d'insertion des jeunes ou de solidarités actives. Ils doivent être reconnus et entendus comme dans toutes les autres régions françaises. Leurs voix permettraient d'ouvrir le débat politique, souvent réduit à un face-à-face stérile entre les élus et l'Etat ou à des enjeux purement politiques.

La nécessité de ces réformes fait la quasi-unanimité des Corses. Ils sont de plus en plus nombreux à penser que la solution ne peut venir que d'eux-mêmes, sur la base d'un large consensus autour de ces quelques idées simples qui dépassent des clivages politiques habituels. C'est non seulement l'intérêt de l'île, mais aussi de tous les Français, et donc de l'Etat, d'avoir en Corse des interlocuteurs nouveaux, porteurs d'une stratégie cohérente et digne.

Transformons la crise qui balaye une fois encore notre île en opportunité de renouveau.

Charles Napoléon est président de l'Association pour la promotion et la défense de l'image de la Corse.

avouant le « *coup dur* », Lionel Jospin reconnaît une responsabilité ; en exigeant sa démission, l'opposition traîne la politique dans la boue et ne conçoit la responsabilité politique que sur le modèle de la responsabilité juridique toujours négative.

En prétendant à tout prix « *qu'il est impossible qu'on ait agi sans l'aval ou l'ordre de tel ou tel ministre* », l'opposition actuelle voudrait faire parfaitement coïncider la responsabilité pénale et la responsabilité politique. « *Pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font !* », car cette dévaluation du politique a des conséquences beaucoup plus profondes que l'opportunité d'une déstabilisation éventuelle. En se réjouissant, l'opposition joue avec le feu, si l'on peut dire. La tension de Lionel Jospin exprime la reconnaissance d'une responsabilité politique quand tant d'autres ministres amnistiaient, pactisaient ou élargissaient au mépris même de cette responsabilité.

Avant que le juge ait découvert quoi que ce soit, il existe une responsabilité politique. La reconnaître n'induit nulle démission. Au contraire, mais encore faut-il qu'elle se situe dans le cadre d'une responsabilité politique positive telle que la définissait le premier ministre dans son discours d'investiture de 1997 en développant le thème de la moralisation de la vie publique. La responsabilité est à l'ordre du jour. Ce n'est pas une question française, mais au moins européenne. Il faut reprendre ici l'excellent texte des experts qui firent démissionner la Commission de Bruxelles. Comme toujours, il fut occulté par la fascination pour les accusations individuelles de favoritisme, plus croustillantes. Les experts concluaient ainsi leur rapport : « *La responsabilité des commissaires, ou de la Commission dans son ensemble, ne peut être une idée vague, une notion irréaliste dans la pratique. Elle doit aller de pair avec un exercice permanent de "responsabilisation". Chacun doit se sentir comptable de ce qu'il gère. A travers les études menées par le comité, il a été trop souvent constaté que le sens de la responsabilité est dilué dans la chaîne hiérarchique. Il devient difficile de trouver quelqu'un qui ait le moindre sentiment d'être responsable. Or ce sentiment de responsabilité est essentiel. On doit le trouver en premier lieu auprès des commissaires et de leur collègue. La tentation de vider la notion de responsabilité de tout contenu effectif est dangereuse. Cette notion constitue la manifestation ultime de la démocratie.* »

Ce qui s'écrit à Bruxelles vaut pour Ajaccio.

Alain Etchegoyen est professeur de philosophie.

L'honneur piétiné d'un préfet

Suite de la première page

Car enfin le crime est bien mince, si crime il y a, que de détruire par le feu de la colère ce que la justice avait ordonné de détruire par des voies plus ordinaires. Le bras justicier fut bien prompt à s'indigner de « *la destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'un incendie en bande organisée* », dans un département où il ne se passe pas une semaine sans que des bâtiments, légitimes, eux, et utiles à la collectivité, soient plastiqués, incen-

Alain Etchegoyen est professeur de philosophie.

Les partenaires sociaux préparent l'avenir des comités d'entreprise européens

Volkswagen va créer une structure mondiale

BRUXELLES

de notre envoyé spécial
« Si l'on retient l'image du verre à moitié plein ou à moitié vide, on peut dire aujourd'hui qu'il est aux deux tiers plein. » Odile Quintin, de la Commission européenne, est optimiste. Cinq ans après l'adoption de la directive sur les comités d'entreprise européens (CEE) et deux ans et demi après son application, M^{me} Quintin a tenu, le 30 avril, à tirer un bilan positif, lors d'un colloque dont l'enjeu était de faire le point avec plus de 500 syndicalistes et représentants du patronat avant une éventuelle révision de la directive.

Malgré tout, seul un tiers des entreprises concernées (plus de 1 000 salariés et présentes dans au moins deux pays de l'Union européenne avec des implantations de plus de 150 salariés) disposent aujourd'hui d'un CEE. On en dénombre environ 560 dont la plupart ont été installés... avant l'entrée en vigueur de la directive. En fait, beaucoup d'entreprises, qui redoutaient procéder et lourdeurs de la nouvelle directive, avaient préféré signer des accords préalables. Sachant que le texte communautaire ne serait pas rétroactif, elles se gardaient ainsi une marge de manœuvre. Depuis 1996, la pratique est en constante évolution.

DES ÉVOLUTIONS

La consultation du CEE, principal point de friction avec les syndicats, a profondément évolué. « Au départ, les directions utilisaient souvent le CEE comme un outil de relations publiques pour présenter aux salariés des décisions déjà prises, explique Willy Buschak, secrétaire confédéral de la Confédération européenne des syndicats (CES). Peu à peu, les habitudes changent, les syndicats sont consultés plus en amont, comme chez Electrolux, Usinor ou Volkswagen. » Pionnier en la matière, le constructeur automobile allemand doit même annoncer prochainement la formalisation d'un comité d'entreprise mondial.

D'autres sociétés restent à la traîne. Philips, qui vient d'annoncer la fermeture d'un tiers de ses sites en Europe, n'a pas encore organisé de consultation de son CEE. Si les employeurs furent longtemps réticents à l'idée même d'une directive européenne sur les CEE, une partie du patronat européen est en train de s'y rallier.

Des problèmes subsistent pourtant, dont l'épisode de Renault-Vilvorde reste l'exemple emblématique. En 1997, lors de la fermeture de son usine belge, le constructeur automobile avait été condamné par la justice pour avoir négligé le rôle

du CEE. « Nous sommes repartis sur de nouvelles bases, depuis l'accord renégocié en mars 1998, reconnaît Daniel Richter, secrétaire du comité de groupe européen de Renault. La restructuration de l'informatique commerciale, qui concerne 150 emplois en Europe, se déroule actuellement dans un contexte de dialogue et de transparence qui n'a pas toujours existé. Mais des progrès restent à faire. Le rapprochement avec Nissan n'a donné lieu à aucune consultation préalable. »

Chez Nissan-Europe, qui s'est doté d'un CEE en 1998, l'information n'a pas mieux circulé. « L'instauration du CEE a permis tout de même de faire évoluer l'entreprise, tempère Luis Fernando de Luis, président du CEE de Nissan. Avant, l'usine britannique de Sunderland était complètement fermée aux syndicats des autres pays européens. Désormais, ce n'est plus le cas. »

Autre exemple de réussite: Air France, à l'occasion de la création de son central de réservation à Londres. L'opération devait entraîner la suppression de 150 emplois répartis dans plusieurs pays et la création de 250 nouveaux postes en Angleterre. « Le travail réalisé au sein du CEE a permis d'éviter la casse en agissant très en amont, un an avant que la décision soit prise effectivement », explique Alain Benlezar, vice-président, chargé des affaires européennes.

D'autres entreprises tentent de redynamiser les structures existantes. Ainsi le Crédit lyonnais vient de fusionner son comité de groupe et son comité européen. Dans le cadre de son redressement, le Crédit lyonnais doit céder certaines filiales, notamment à l'étranger. Pour éviter de déséquilibrer la représentation de celles-ci, la banque a abaissé de 100 à 50 salariés le seuil à partir duquel une filiale peut disposer d'un représentant au sein de la nouvelle instance. « Cela permettait d'atténuer le traumatisme de certaines filiales en les surreprésentant par rapport à la France au sein de la nouvelle instance », explique Florence Ferretti, du Crédit lyonnais. Au-delà de ces expériences plus ou moins réussies se pose désormais la question de la révision éventuelle de la directive. Si la CES est favorable à une formalisation plus concrète des prérogatives, notamment en matière de consultation, le patronat européen est pour le moment plus réticent, estimant qu'il faut « du sur-mesure et laisser une marge de manœuvre aux entreprises », comme l'a souligné Dirk Hudig, secrétaire général de l'Unice.

Stéphane Lauer

■ NOMINATIONS

Un Français à la tête de Sodexo Marriott

UN AN ET DEMI après la naissance de Sodexo Marriott Services (SMS), issu de la fusion des activités de restauration collective nord-américaine du français Sodexo-Alliance et de celles du groupe hôtelier américain Marriott, un Français a été nommé, le 3 mai, à la tête de SMS. Michel Landel, quarante-sept ans, était jusqu'à présent executive vice-president. Il remplace au poste de PDG Charles O'Dell, démissionnaire. M. Landel a no-



■ **NISSAN**: Ian Gibson, britannique (52 ans), a été promu président de Nissan Europe. C'est la première fois qu'un Occidental occupe ce poste.

■ **AOM**: Jean-Marc Janailac (46 ans, HEC, ENA) a été nommé directeur général délégué de la compagnie aérienne française. Il était directeur général adjoint.

■ **TOTAL**: Christophe de Margerie (47 ans, Sup de Co Paris), jusqu'ici responsable des activités au Moyen-Orient, devient responsable des activités d'exploration et

de production de l'ensemble du groupe. Il succède à Daniel Valot, devenu président de Technip, dont Total est actionnaire.

■ **ADIDAS**: Antoine Sathic (38 ans) et Gil Steyaert (36 ans) ont été nommés directeurs généraux d'Adidas France. Ils remplacent Yves Marchand, qui a quitté Adidas-Salomon.

★ Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax: 01-42-17-21-67.

A la Défense, les « cols blancs » d'Elf deviennent des familiers de la grève

La direction a proposé de suspendre pour un mois son plan de suppressions d'emplois contre une reprise du travail

A Elf Exploration Production (Elf EP), un plan prévoit 1 320 suppressions d'emplois. A Pau comme à la Défense, le siège parisien du groupe

pétrolier, les salariés ont réagi en bloquant, depuis la mi-avril, le système informatique de communication interne. Jeudi 6 mai, le président

d'Elf EP, Jean-Luc Vermeulen, a proposé, si le travail reprenait, de suspendre pour un mois les projets d'externalisation et de délocalisation.

LA PERSPECTIVE d'un plan prévoyant 1 320 suppressions d'emplois chez Elf Exploration Production, soit près de la moitié des effectifs, a provoqué un mouvement de grève, tant à Pau (Pyrénées-Atlantiques) qu'à Paris (Le Monde du 14 avril), depuis près de quatre semaines. Sur les deux sites, les grévistes ont pris pour cible le système informatique: les ordinateurs ont été arrêtés, et, au siège, à la Défense (Hauts-de-Seine), une partie du troisième étage est en permanence occupée. Ce mouvement bloque le système de communication interne et les logiciels spécialisés pour les géologues et la géophysique.

MOBILISATION IMPORTANTE

« Je suis au siège depuis vingt-cinq ans, je n'ai jamais vu une telle mobilisation », raconte un cadre. Les syndicats eux-mêmes sont surpris, le milieu étant peu enclin au mouvement social. Lundi 3 mai, lors de la dernière assemblée générale qui, comme toutes les semaines, se réunit pour décider de reconduire ou non la grève, seuls

quatre des trois cents participants se sont prononcés contre. Dès la fin du vote, une soixantaine d'entre eux se sont présentés spontanément pour faire partie du piquet de grève.

Pour expliquer l'ampleur du mouvement, deux arguments reviennent souvent. Le premier est le refus de l'externalisation, qui consiste à transférer un service et ses salariés à un prestataire extérieur, et s'apparente souvent à un licenciement à retardement. Le second est la crainte de voir Elf abandonner à plus ou moins brève échéance son activité d'exploration. « Nous avons l'impression d'être comme des poissons pris dans une nasse, que l'on va sortir de l'eau », résume un jeune géologue.

Le système informatique a été arrêté dès la mi-avril; l'entrée de la pièce qui l'abrite a été murée symboliquement par une grande affiche sur laquelle est dessinée une porte de prison fermée par un cadenas; derrière les barreaux surgit une tête, celle de Philippe Jaffré, arborant un air moqueur. Le président du groupe est la cible des

nombreuses caricatures et slogans qui tapissent les murs du couloir au troisième étage. « Wanted Phil Jaffré » ou « Jaffré m'a tué » sont parmi les moins agressifs. Des bureaux ont été équipés de plaque chauffante, réfrigérateur, micro-ondes ou téléviseur. Le bureau du directeur a été transformé en dortoir pour femmes. Son armoire sert de garde-manger et de bar.

SYSTÈME DE ROTATION

Inscrire leur action dans la durée a été l'une des premières préoccupations des organisateurs. Pour cela, un système de rotation a été instauré. Chaque gréviste fait une heure d'occupation sur son temps de travail et une autre, s'il le souhaite, sur son temps libre dans la semaine. Le week-end, le système retenu est celui des « trois-huit ». Un calcul a même été réalisé: « pour rendre le coût de la grève le plus indolore possible pour les piquets de grève », il faut une rotation de 150 grévistes par semaine.

Dans la journée, cinq personnes se relaient toutes les heures, sous le contrôle de la direction du per-

sonnel, qui vient régulièrement relever le nom des grévistes, dans une ambiance bon enfant. La nuit, le nombre de volontaires dépasse rarement la dizaine. Pour couper l'ennui, l'une des activités consiste à coller des affiches dans le hall, de préférence à des endroits inaccessibles. Les conversations téléphoniques avec les occupants de Pau rythment également les soirées. « Nous nous sentons soutenus, car, le matin, des cadres qui ne participent pas au mouvement nous apportent discrètement des pains au chocolat et des croissants », raconte une géophysicienne.

Dans la journée, les grévistes sont souvent rejoints par des salariés venus discuter faute de travail, leurs ordinateurs étant bloqués. L'inaction ne pèse pas encore sur la motivation, mais l'une des inquiétudes qui percent concerne la délocalisation. La direction a déjà déplacé chez des partenaires certains de ses travaux de recherche, comme ceux concernant un gisement en Angola.

Dominique Gallois

Mon nouveau va faire du bruit.

Il sonne en silence.

Mon Ericsson T120 est le plus silencieux, le plus discret et le plus agréable au toucher. Avec ce plus silencieux, vous pouvez parler en silence, mon nouveau téléphone Ericsson T120. Silencieux, discret, mais aussi aussi discret que performant.

Service Clientèle 0803 383 383

ERICSSON

Communiquez l'émotion.

Alan Greenspan souligne les « déséquilibres » de l'économie des Etats-Unis

Le président de la Réserve fédérale américaine met en garde contre une correction à Wall Street

Alors que l'économie des Etats-Unis continue à croître à un rythme très soutenu et que la Bourse de New-York bat record sur record, le président

de la banque centrale, Alan Greenspan, a provoqué la surprise, jeudi 6 mai, en soulignant les « déséquilibres » de l'expansion outre-Atlan-

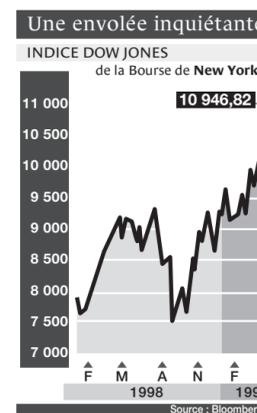
tique. En Europe, le président de l'institut d'émision, Wim Duisenberg, a souligné l'impact du conflit dans les Balkans sur le cours de l'euro.

LES HASARDS du calendrier ont voulu que les deux principaux dirigeants monétaires mondiaux s'expriment au même moment, jeudi 6 mai : le président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed), Alan Greenspan, lors d'une conférence organisée par la banque centrale de Chicago ; le patron de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, à l'issue du conseil des gouverneurs de l'institut d'émission qui a décidé, comme prévu, de laisser inchangés ses taux directeurs.

Le discours de M. Greenspan, le premier depuis le mois de février, était très attendu par les opérateurs des marchés financiers. Ces derniers espéraient la confirmation des informations selon lesquelles le président de la Fed s'était converti à la « Nouvelle Economie », c'est-à-dire à l'idée d'une économie américaine entrée dans une ère nouvelle, où la croissance serait éternellement vigoureuse et l'inflation enterrée. Plusieurs participants au sommet du G 7 de Washington de la fin avril avaient été vivement surpris de l'optimisme et de la sérénité affichés par M. Greenspan à l'égard de l'ascension de Wall Street.

« TENSIONS CROISSANTES »

Les propos qu'il a tenus jeudi sont loin d'avoir validé cette thèse. Certes, Alan Greenspan a noté des « signes timides » d'amélioration de l'économie mondiale, grâce notamment à l'embellie observée dans les pays émergents. « La crise qui a balayé les économies émergentes au cours des deux dernières années va probablement se dissiper graduellement et ces pays devraient retrouver le chemin d'une croissance solide », a-t-il noté, en soulignant le regain d'activité en Indonésie, à Hongkong, en Thaïlande, en Malaisie et en Corée du sud. A propos



du Brésil, il a estimé que le pays a été en mesure « d'éviter une implosion attendue après la crise de sa devise ». Après avoir évoqué la croissance toujours « tiède » en Europe, M. Greenspan s'est montré sévère sur le cas du Japon, relevant « l'incapacité persistante » de Tokyo « de restaurer un système bancaire efficace ».

Mais la surprise est venue de son analyse critique sur l'économie américaine, qui donne pourtant une impression de vigueur exceptionnelle : le produit intérieur brut (PIB) américain a progressé de 4,5 %, en rythme annuel, au premier trimestre, ce qui a conduit le Fonds monétaire international (FMI), jeudi, à dire que la croissance pourrait dépasser en 1999 le niveau attendu de 3,3 %. Tout en rappelant que « la performance de l'économie américaine au cours des sept dernières années a été proprement phénoménale », M. Greenspan a souligné qu'« il y a des déséquilibres dans [l']expansion [des Etats-Unis] qui, s'ils ne sont pas cor-

rigés, mettront fin à cette longue période de forte croissance et de faible inflation ». Il a mis en avant « les tensions croissantes sur le marché du travail » et le fait que « si la croissance de la productivité venait à fléchir, l'inflation monterait ». Enfin, il a expliqué que « le déficit commercial américain ne peut être supporté éternellement » et « qu'une correction boursière, possible, entraînerait sans aucun doute un affaiblissement considérable de la consommation et des investissements des entreprises ».

Ses propos, s'ils ne sont pas aussi forts que sa formule d'« exubérance irrationnelle » employée au mois de décembre 1996, semblent toutefois indiquer que M. Greenspan n'assiste pas sans une certaine inquiétude à l'envolée de Wall Street – l'indice Dow Jones a franchi lundi 3 mai la barre des 11 000 points, un mois seulement après avoir dépassé le niveau historique des 10 000 points. « Je ne dirai pas que nous sommes dans une nouvelle ère, car j'ai connu dans ma carrière trop de nouvelles ères qui n'ont fait que passer, a conclu le président de la Fed. Il est plus probable que nous connaissons une évolution structurelle similaire à celles que notre économie a déjà connues dans le passé. » La mise en garde d'Alan Greenspan n'a en tout cas guère ému Wall Street : l'indice Dow Jones a terminé la séance de jeudi sur une note stable (-0,08 %).

Comme l'a fait M. Greenspan, M. Duisenberg a dressé, jeudi après-midi, un bilan de l'économie mondiale. Il a noté « une légère amélioration générale de l'environnement au-delà de la zone euro. Comme auparavant, les principales questions se répartissent entre une croissance toujours forte de l'économie américaine et une production toujours faible au Japon ». A propos

de la conjoncture économique dans l'Euroland, le président de la BCE s'est montré un peu optimiste que lors de sa dernière intervention officielle. Il a notamment observé que « le taux de chômage est resté inchangé en mars, après deux replis consécutifs en janvier et en février ».

LE KOSOVO ET L'EURO

M. Duisenberg a par ailleurs tenu à souligner que l'institut d'émission européen « ne néglige pas le niveau de l'euro. C'est l'un des principaux indicateurs de notre politique ». Certains analystes avaient cru pouvoir déduire de propos récemment tenus par plusieurs dirigeants monétaires européens que la BCE était indifférente au taux de change.

Commentant le rebond de l'euro observé depuis mercredi – la monnaie européenne est remontée de 1,06 à 1,08 dollar –, le patron de la BCE n'a pas exclu que celui-ci soit lié aux espoirs d'un règlement rapide du conflit dans les Balkans. « Les nouvelles sur le conflit ont une incidence sur la volatilité avec laquelle l'euro se comporte », a-t-il reconnu.

Il a par ailleurs affirmé qu'il était « trop tôt pour évaluer l'impact de la crise au Kosovo sur les budgets. Cela pourrait conduire à un réaménagement des budgets, ce n'est pas à exclure ». Les opérateurs s'interrogent sur le coût de la guerre et craignent un dérapage des déficits publics dans les pays de l'Euroland.

M. Duisenberg semble toutefois moins inquiet de l'impact budgétaire de la guerre que de l'évolution générale des finances publiques dans la zone euro. Il a une nouvelle fois exhorté les gouvernements à faire davantage pour maîtriser leurs budgets.

Pierre-Antoine Delhommais

Les matières premières sont soutenues par la fin de la crise en Asie

DEPUIS plusieurs semaines, un léger vent d'optimisme souffle sur les marchés de matières premières. Dans le sillage du pétrole, les cours commencent à se reprendre. Le cuivre a atteint sur le marché du London Metal Exchange les 1 608 dollars la tonne, son plus haut niveau depuis six mois. Le nickel a gagné près de 40 % depuis le début de l'année pour dépasser le cap des 5 580 dollars la tonne. Les céréales progressent légèrement. Quelques producteurs de pâte à papier scandinaves annoncent des prochaines hausses, et espèrent cette fois-ci pouvoir tenir au-delà du seuil des 500 dollars la tonne pour la pâte de référence NBSK.

Est-ce la fin de l'enfer ? Tous les producteurs de matières premières le souhaitent pour pouvoir tourner enfin la page de 1998. Une « année à oublier », est-il écrit dans le dernier rapport Cyclope, l'ouvrage de référence dans ces domaines. « Sur la seule année 1998, la baisse moyenne de l'indicateur Rexecode-Cyclope est de 24,75 % et de 17,16 % hors pétrole. Les prix internationaux ont été ramenés à leurs niveaux les plus bas de la décennie. En valeur constante, nous sommes proches des niveaux atteints durant la crise entre l'entre-deux guerres », note l'ouvrage.

« Nous sommes au plancher », dit Philippe Chalmin, économiste de Euler (ex-SFAC) et responsable de Cyclope. De plus en plus

d'analystes partagent ce sentiment. Une récente étude de Goldman Sachs parie aussi sur une reprise des marchés des matières premières. Mais ce rebond, de l'avis de tous, sera modéré et limité à certains produits comme les céréales, le coton, la laine, le caoutchouc, le nickel. En revanche, d'autres secteurs comme le cuivre, le sucre, le café, selon eux, resteraient durablement déprimés.

Parmi les raisons qui incitent les analystes à plaider pour une reprise du marché, il y a d'abord la meilleure santé de l'Asie. La crise asiatique, à l'origine de la dépression des cours des matières premières, semble se dissiper. La Corée, la Thaïlande, les Philippines sortent peu à peu du gouffre. Le premier sidérurgiste mondial, Posco, a ainsi récemment annoncé qu'il prévoyait une hausse de 13 % de la demande intérieure d'acier cette année. Tous ont interprété cette annonce comme un des signaux de la reprise en Corée.

SANS LE JAPON ET SANS LA CHINE

Dans la foulée, les prix de l'acier, très perturbés l'an dernier par les importations à prix bradés du Sud-Est asiatique, se sont repris comme ceux du nickel, du plomb, de l'étain. De même, il a suffi d'une commande de 300 000 tonnes de sucre des Philippines pour redonner un peu de couleur au marché sucrier, très déprimé. Les intervenants y ont vu le re-

tour d'une demande asiatique qui avait disparu depuis près de deux ans.

« Il manque tout de même les deux principaux acteurs asiatiques dans cette reprise : le Japon et la Chine. Il ne faut pas attendre un véritable redressement des cours tant qu'ils seront absents », explique un analyste. A lui seul, le Japon représentait autour de 5 % de la consommation mondiale de matières premières ces dernières années. Aujourd'hui, sa faible demande pèse sur les marchés. La Chine, elle, reste une grande inconnue. Très active sur les marchés de matières premières lorsque son activité est en pleine expansion, elle se fait très discrète désormais. Certains analystes parient sur son retour, d'autres sur une absence prolongée.

Face à ces incertitudes, les producteurs ont pris les devants. Pour éviter un nouvel effondrement des prix, ils se sont adaptés. « Des fermes de capacités ont été enregistrées dans le cuivre, le nickel, la sidérurgie. Le gel des terres et la réduction des emblavements est à l'ordre du jour en Europe », note le rapport Cyclope. Ces mesures prises à la fin de l'année commencent à payer et deviennent un puissant soutien des cours. Cette remontée des prix des matières premières pourrait inciter les industriels à reconstruire des stocks pour l'instant au plus bas, apportant ainsi un nouveau souffle à l'économie.

Martine Orange

Redressement brutal et inattendu des cours du pétrole

L'ACTUEL redressement des prix du brut est aussi brutal qu'inattendu. Après être tombé à 10 dollars le baril à la mi-février, les cours se sont envolés pour culminer, mercredi 5 mai, à 17 dollars pour le Brent, qualité de référence de la mer du Nord à Londres. La tendance est analogue sur le marché américain où le light sweet crude échéance juin a frôlé cette semaine la barre des 19 dollars.

Cette progression de plus de 60 % des prix en l'espace de trois mois a permis aux cours de retrouver leur niveau de décembre 1997, effaçant ainsi l'année écoulée, qui restera comme celle du contre-choc pétrolier. Ce redressement est dû à la reprise de la demande, principalement en Asie, et au rééquilibrage du marché après la décision des pays producteurs, membres ou

non de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), de réduire leur production de 2,1 millions de barils par jour. Leur objectif est de faire remonter les prix pour permettre aux Etats pétroliers de reconstruire leurs revenus, affectés par la crise.

RESPECT DES ENGAGEMENTS

Cette fois, les analystes accordent d'autant plus de crédit à cet engagement que le premier producteur mondial, l'Arabie saoudite, a accepté de ramener sa production sous la barre des 8 millions de barils par jour. Riyad avait franchi ce seuil au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990, après avoir repris à son compte l'essentiel du quota irakien, Bagdad étant frappé alors par un embargo de l'ONU. Sa production

progressait de 5,38 millions à plus de 8 millions de barils par jour. Depuis, les Saoudiens refusaient de descendre sous ce niveau.

Ce sentiment vient d'être conforté par les premières estimations relatives à la tenue des engagements du cartel pétrolier en avril, qui ont été respectés à hauteur de 81 %. La Banque mondiale fait également preuve d'optimisme. Dans son rapport, publié mercredi, elle estime que les prix du pétrole devraient s'établir à 14,50 dollars le baril en 1999 après être tombés à 13,07 dollars en moyenne en 1998. « Il est peu probable que l'OPEP applique totalement » l'accord de mars, estime la Banque mondiale. Les analystes, tout en appréciant l'assainissement du marché illustré par la baisse des stocks mondiaux, rappellent que les pays du cartel n'ont

jamais pu tenir longtemps leurs promesses. Certains membres pourraient se désolidariser pour profiter à plein de cette embellie.

La guerre en Yougoslavie a eu peu d'impact sur les prix, car, contrairement à celle menée contre l'Irak, il ne s'agit pas là d'un conflit pétrolier. Néanmoins l'action militaire de l'OTAN contre la Serbie a apporté un soutien supplémentaire aux cours du brut en raison de l'importance des dépenses énergétiques de l'Alliance, notamment pour alimenter en kéroène les avions. Le tassement des cours, observé jeudi 6 mai, serait ainsi lié à la réunion des ministres des affaires étrangères des pays du G 8, qui ont évoqué la possibilité d'un règlement du conflit au Kosovo.

Dominique Gallois

Les PDG d'Elf, Alcatel et Axa seraient parmi les mieux payés au monde

SELON LE MAGAZINE américain *Forbes* de mai, les PDG américains restent, de loin, les mieux payés au monde. Tous éléments de rémunération confondus, ils ont reçu en 1998 un revenu moyen de 1,072 million de dollars (6,48 millions de francs). Les stock-options ont représenté 36 % de leur rémunération, soit presque autant que leur salaire de base (38 %). Mais les autres dirigeants les rattrapent : au Brésil, les homologues gagnent en moyenne 701 000 dollars, devant ceux de Hongkong (681 000 dollars), du Royaume-Uni (646 000 dollars), d'Allemagne (398 000 dollars) et de France (520 000 dollars dont 48 % en salaire de base et 14 % de stock-options). Ainsi, le PDG français le mieux payé serait Philippe Jaffré (Elf-Aquitaine) dont les revenus atteindraient 11,3 millions de francs, devant Serge Tchuruk (Alcatel ; 7,7 millions de francs) et Claude Bébéar (Axa, 6,1 millions de francs). Les directions d'Elf et d'Axa démentent. Alcatel ne commente pas.

Retour progressif à la normale sur le réseau SNCF

LES CONDITIONS de circulation s'amélioreraient, vendredi 7 mai en début de matinée sur le réseau SNCF. Quelques difficultés subsistaient en banlieue parisienne et autour de quelques métropoles comme Reims, Amiens, Lille, Rouen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon et Marseille. Le mouvement lancé mardi 27 avril par la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) et relayé en début de semaine par SUD-Rail pour protester contre le projet d'accord sur les 35 heures perdait de l'ampleur depuis quelques jours en l'absence d'une réelle mobilisation des syndicats CGT et CFDT. La journée de lundi 10 mai, pour laquelle la CGT avait déposé un préavis de grève concernant l'ensemble des cheminots mais sans appeler nationalement à cesser le travail, sera, en fait, une « journée d'action, dont les modalités seront décidées localement », a précisé la fédération de Bernard Thibault.

Les employés de banque allemands manifestent

PLUSIEURS MILLIERS d'employés de banque ont manifesté, jeudi 6 mai, dans les rues de Francfort, la capitale financière de l'Allemagne, pour protester contre les projets du patronat de faire du samedi un jour ouvrable normal. Ils étaient plus de 15 000 à s'être rassemblés pour cette journée d'action, d'après les syndicats, 9 000, selon la police. A l'issue de cette démonstration de force, les employeurs ont proposé un compromis sur le travail du samedi, en envisageant que seuls les volontaires travaillent ce jour et que le nombre d'agences offrant ce service soit limité.

Ce mouvement survient alors que les négociations salariales pour les quelque 470 000 salariés du secteur avaient échoué fin mars. Le patronat avait alors augmenté de 3,1 % les salaires à compter du 1^{er} avril, mais sans qu'un accord de branche ait été conclu. Les syndicats réclamaient entre 6 % et 6,5 % d'augmentation. Les débrayages devaient continuer vendredi.

SG et Paribas annoncent des résultats trimestriels records

PARIBAS et la Société générale poursuivent leur opération de séduction pour tenter de faire échouer l'offre de la BNP. Rompant avec les habitudes françaises, mais à l'instar de leurs homologues anglosaxons, les deux banques ont présenté jeudi 6 mai des résultats trimestriels, qui sont très bons, pour allécher le marché. « Les circonstances font qu'il est fort intéressant pour tout le monde d'avoir des comptes par anticipation », a indiqué Daniel Bouton, président de la Société générale. Paribas et SG ont annoncé un bénéfice net au premier trimestre respectivement en hausse de 43 %, à 565 millions d'euros, et 51,6 %, à 576 millions d'euros, soit une rentabilité nette annualisée de 24 % des fonds propres pour Paribas et de 22,6 % pour SG. Presque simultanément, Michel Pébereau, président de la BNP, annonçait sur LCI que le premier trimestre avait été pour sa banque « le meilleur depuis sa privatisation » (en 1993). La banque devrait elle aussi publier des comptes trimestriels dans les prochains jours. Cette course s'inscrit sur fond de double OPE lancée le 9 mars par la BNP sur SG et Paribas, alors que ces deux banques sont elles-mêmes en cours de fusion au travers d'une OPE de SG sur Paribas.

KBC et ING montent encore dans le capital du CCF

LE GROUPE BELGE de bancassurance KBC et son homologue néerlandais ING continuent de grignoter le capital du Crédit commercial de France (CCF). KBC détient désormais 14,76 % du capital, contre 13,1 % auparavant, et 12,57 % des droits de vote, selon un avis du Conseil des marchés financiers (CMF) du jeudi 6 mai. ING détient quant à lui 11,20 % du capital, contre 10,74 % auparavant, et 12,3 % des droits de vote, contre 11,94 %, a indiqué jeudi le CMF. KBC réaffirme qu'il « n'exclut pas, dans les douze mois à venir, de procéder à de nouvelles acquisitions de titres CCF », mais qu'il n'a pas, « dans les circonstances actuelles, l'intention de prendre le contrôle » de la banque française.

Volvo fait une pause dans son offensive contre Scania

VOLVO a décidé de faire une pause dans la bataille boursière qu'il mène contre Scania. Le constructeur suédois de poids lourds cherche à prendre le contrôle de son compatriote et néanmoins concurrent. Volvo, après avoir cédé son activité automobile à Ford en janvier, cherche à nouer une alliance dans le poids lourd. Prenant pour cible Scania, Volvo est monté progressivement au capital avec l'acquisition de 12,8 % qu'il a porté à 20,94 %, vendredi 30 avril. Face à l'opposition d'Investor, la holding de la famille Wallenberg, principal actionnaire de Scania, Volvo a annoncé jeudi 6 mai qu'il comptait en rester là... pour un temps au moins.

Lundi 3 mai, Investor avait fait passer ses droits de vote au sein du conseil d'administration de 45 % à 49 %, montrant ainsi son hostilité à l'opération. « Faire une offre publique pour une société alors qu'on est en désaccord avec son principal actionnaire n'a pas de sens », a déclaré Leif Johansson, le PDG de Volvo, lors d'une conférence de presse à Göteborg. D'autres groupes, comme Volkswagen, s'intéressent également à Scania, le constructeur le plus rentable du secteur.

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 8 MAI 1999

Prisma Presse n'arrive toujours pas à trouver de solution pour « VSD »

Axel Ganz a limogé une bonne partie des cadres de l'hebdomadaire, qui subit une nouvelle crise et affiche un de ses plus mauvais scores de diffusion en 1998

Y A-T-IL une malédiction *VSD*? Le titre a déposé son bilan à l'été 1995, mettant au jour des malversations et des trous financiers. Le journal, créé par Maurice Siégel en 1977, a été repris en mars 1996 par le groupe Prisma Presse, filiale de l'allemand Bertelsmann, pour environ 200 millions de francs (30,4 millions d'euros). Axel Ganz visait une diffusion de 400 000 à 500 000 exemplaires et semblait partir à l'assaut de *Paris-Match*. Trois ans après, il reste très loin du compte et piétine toujours pour trouver la recette magique et assurer le succès de la formule. Avec une diffusion totale payée de 252 403 exemplaires en 1998, l'hebdomadaire a perdu en un an plus de 50 000 exemplaires et connu l'une de ses plus mauvaises années de diffusion. L'objectif est aujourd'hui de dépasser les 300 000 exemplaires.

Les équipes de rédaction en chef se sont succédé au fil des mois et s'y sont généralement vite usés. Rémy Dessarts, responsable du succès du magazine *Capital*, a tenu la barre pendant deux ans, mais une bonne partie de son équipe d'encadrement a changé plusieurs fois. Il a été rem-

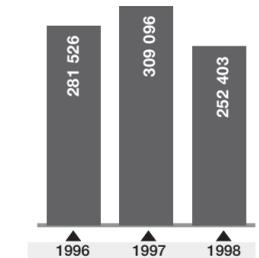
placé, à la fin du mois de mai 1998, par Christophe Delaporte, passé auparavant par *L'Expansion* et *Le Nouvel Economiste*. Celui-ci n'est resté que quelques mois, avant d'être remplacé en octobre par Dominique Cellura, rédacteur en chef de *Voici*, ce qui mettait fin à une étrange tradition qui voulait que la plupart des rédacteurs en chef et des adjoints de ce titre populaire viennent de la presse économique.

CLIMAT DE CRISE

Six mois après, c'est au tour de Dominique Cellura d'être débarqué dans un climat de crise sans précédent à *VSD* depuis 1995. Deux des principaux collaborateurs du rédacteur en chef, Jérôme Fritel et Gilles Lhôte, sont également remerciés, mais aussi le directeur d'édition, Christophe Ruet, en conflit ouvert avec son rédacteur en chef, et le directeur artistique, Thierry Rouxel, homme de confiance d'Axel Ganz, venu à *VSD* dès que le titre a connu ses premiers ratés. Ces deux derniers réintègrent la structure de Prisma Presse. Un nouveau poste doit être proposé à Dominique Cellura, mais ses relations avec Axel Ganz se sont tendues lors de cette

Une baisse de 18% en 1 an

DIFFUSION TOTALE PAYÉE en nombre d'exemplaires



Source: Diffusion Contrôlée OJD, Prisma Presse
Avant la reprise par Prisma Presse, *VSD*, en dépôt de bilan, était tombé à 169 230 exemplaires.

crise. Seul, Thierry Bretagne, numéro 2 de la rédaction, en même temps que Dominique Cellura, reste en place et reprend la responsabilité de la rédaction.

La toute nouvelle société des journalistes de l'hebdomadaire a aussitôt réagi, déplorant dans un communiqué qu'« une nouvelle fois

Prisma Presse décapite le magazine ». Cette structure s'était précieusement créée le 27 avril pour « protester contre la valse des responsables de la rédaction depuis trois ans ». Elle demande à la direction du groupe « de clarifier au plus vite la situation » et souhaite rencontrer rapidement Axel Ganz.

BEAUCOUP D'ARGENT

La situation a été souvent tendue au magazine, mais depuis plusieurs semaines, c'est une véritable crise qui s'est nouée entre la rédaction de *VSD* et la direction de Prisma Presse, et en premier lieu Axel Ganz. Elle a été nourrie par la guerre ouverte qui régnait entre Dominique Cellura et Christophe Ruet, et qui a culminé au début de la semaine avec une violente altercation publique en présence d'Axel Ganz. Le patron de Prisma Presse a préféré mettre fin au conflit au plus vite en coupant toutes les têtes.

Dominique Cellura, ancien du *VSD* de la famille Siégel, était soutenu par une bonne partie de la rédaction, satisfaite de voir à sa tête un spécialiste de la presse populaire. Pour la direction de Prisma, la mission de M. Cellura ne s'est pas

traduite par une amélioration des ventes et il n'a pas rempli les objectifs fixés. La crise a été aggravée par des rumeurs alarmistes sur la situation du journal, des réductions d'effectif et même son éventuelle cession. Prisma dément toutes ces bruits et réaffirme sa volonté de développer le journal « dans le cadre du concept d'un magazine d'informations, de divertissements et de loisirs ».

VSD était la première acquisition importante de Prisma Presse qui s'était implanté en lançant avec succès des magazines qui ont rapidement séduit leur public. De *Femme actuelle* à *Télé-Loisirs*, en passant par *Voici* et *Capital*, rien ne semblait arrêter Axel Ganz. Mais la « méthode Ganz » a buté sur *VSD*, qui a coûté beaucoup d'argent. Au cours du dernier semestre 1998 et du premier semestre 1999, ce sont 90 millions de francs qui ont été investis dans le titre, sans impact sur la diffusion. En tout, rachat compris, *VSD* a coûté plus de 400 millions de francs (60,8 millions d'euros) et continue à perdre de l'argent.

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **PRESSÉ** : *France-Soir* n'a pas paru vendredi 7 mai, à la suite de la première grève votée par la rédaction depuis l'arrivée du nouveau PDG, Georges Ghosn. Selon lui, « cette grève est due à une incompréhension sur une directive concernant les pigistes ». Le SNJ-CGT s'inquiète du départ de deux photographes pigistes.

■ **L'intersyndicale des journalistes de La Voix du Nord**, réunie en assemblée générale, jeudi 6 mai, a décidé d'envoyer une lettre ouverte à Paul-Henri Fally, secrétaire général du groupe Rossel, lui demandant d'organiser au plus vite une rencontre avec l'ensemble des élus et des représentants du personnel de la *Voix du Nord*, « rendus inquiets par [son] arrivée dans le capital ». - (Corres.)

■ **Le groupe Sud Ouest a annoncé, jeudi 6 mai, un changement de son statut juridique** et de ses organes de direction, en société à directoire et conseil de surveillance. Jusque-là président-directeur général, Jean-François Lemoine devient président du directoire.

■ **AUDIOVISUEL** : TF 1 a cédé toutes ses participations dans **Pathé**, a annoncé la chaîne jeudi 6 mai. TF 1 avait lancé un raid avorté sur le groupe de Jérôme Seydoux le 20 janvier, en prenant 8,98 %.

■ **L'Institut national de l'audiovisuel (INA) renoue avec l'équilibre**. Il a annoncé, jeudi 6 mai, un résultat net positif de 2,5 millions de francs pour l'exercice 1998 (381 000 €) après un déficit de 6,5 millions de francs en 1997 (991 000 €).

Pour la communication politique, la mode est à la transparence

LES HOMMES politiques ont choisi de communiquer autrement. La mode n'est plus à la propagande tonitruante des années 80 ; l'homme politique moderne cherche désormais à apparaître comme un « homme comme les autres ». Cette humilité nouvelle, détaillée lors d'un débat sur les nouveaux codes de la communication politique organisé, jeudi 6 mai, à l'Assemblée nationale par des étudiants en DESS à La Sorbonne, tend à faire croire que le politique a repris la main sur la communication, que les « gourous » d'antan ont déserté la scène. Il n'en est rien. Celui qui apparaît aujourd'hui drapé dans sa vérité, reste souvent le produit d'une forme de propagande politique, plus discrète et plus sophistiquée.

C'est l'entrée de la population française dans un nouveau cycle idéologique datant de 1992-1993, selon Stéphane Rozès, directeur de l'institut d'étude CSA-Opinion, qui a remis en cause les codes de communication politique. Les Français se méfient des élites. Au fil du temps, les sondages ont, d'ailleurs, transformé une intuition en évidence : « les Français pensent que l'homme politique est plus sensible à son intérêt personnel qu'à l'intérêt général », explique M. Ozès.

Les experts de la communication politique en sont en partie responsables. Les techniques développées par les « communicants » comme Jacques Pilhan (décédé en juin 1998), qui a conseillé François Mitterrand pendant onze ans avant de conseiller Jacques Chirac à partir de 1995, ont contribué à brouiller l'image de l'action politique.

M. Pilhan contrôlait, grâce à sa relation directe avec François Mitterrand, la communication de l'Élysée en vertu de règles précises comme celle qui consistait, par exemple, à utiliser systématiquement la radio comme média d'impulsion, puis de donner l'information à un quotidien avant de la développer à la télévision. Au final, « la communication l'a emporté sur la politique alors que l'enjeu de la démocratie, c'est l'action, pas la communication », commente Dominique Wolton, politologue et directeur de recherche au CNRS.

Pour revaloriser le contenu de l'action, il fallait donc gommer, aux yeux des citoyens, les outils de communication que l'homme politique utilise. L'idéal : le faire apparaître dans ce qu'il « est » et par ce qu'il « fait ». Les bases de la nouvelle communication politique ont été jetées, dans l'urgence, par une classe politique déstabilisée par les grèves de décembre 1995. En matière de communication gouverne-

mentale, notamment, « l'opinion, dont on reconnaît maintenant l'intelligence, est capable de décoder une large part des manipulations », constate Stéphane Fouks, patron de l'agence Euro RSCG Corporate, conseil du Parti socialiste et d'un certain nombre de ministres, dont Lionel Jospin.

L'homme politique ne doit donc plus « paraître » mais « être » selon la règle des trois « S » : « la sincérité (ne pas faire passer l'homme politique pour autre chose que ce qu'il est), la simplicité (en redéfinissant le champ exact des compétences dans lequel l'homme politique peut se situer), et le sens (la problématique la plus difficile, le politique doit éclairer le chemin) », affirme ce routier de la communication politique. Si cette règle est rompue « la sanction de l'opinion est immédiate », dit-il en rappelant que « le fonds de commerce de l'homme politique, c'est la confiance ».

HYPOCRISIE

Plus grande discrétion des « communicants » pour plus d'« authenticité » de leurs clients : François Baroin, secrétaire général (RPR) en charge de la culture et la communication, fait partie de ceux qui reconnaissent le succès de la formule : « Depuis l'été 1997, les conseillers de Lionel Jospin ont réussi à le faire apparaître comme quelqu'un de sincère, modeste et honnête, comme s'il apparaissait soudainement sur la scène politique enveloppé dans un manteau de dignité et de vertu. On en vient à oublier qu'il était premier secrétaire du Parti socialiste en 1981 ! »

Même si officiellement le chef du gouvernement n'est pas conseillé sur la question, la communication gouvernementale fonctionnerait toujours suivant les bonnes vieilles règles : un quotidien est censé « amorcer la pompe », puis la télévision « arroser la France », a expliqué Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, refusant de parler au nom de la majorité gouvernementale.

M. Dray affirme avoir « appris » ces nouveaux codes de communication pendant la campagne de 1993 « pour renouer le contact avec la population ». Il a créé des « réunions d'appartement », puis mis en place des réunions presque mensuelles d'un « comité de circonscription » pour de libres discussions. Il reconnaît toutefois l'hypocrisie du procédé : « A partir du moment où la politique est l'expression d'un rapport de forces, elle ne peut pas être transparente, affirme-t-il. D'ailleurs, plus on dit que c'est transparent, en général moins ça l'est ! »

Florence Amalou

COULEUR PRÉCIEUSE.

SAMSUNG

SHG-600. L'ULTIME ÉVOLUTION.

Présenté à taille réelle. Vibreur intégré.
119 gr. 3h30 en conversation. Reconnaissance vocale.
Disponible en coffret Loft Itineris.

Bozell

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs pétrolières ont été entraînées dans un mouvement de hausse, jeudi 6 mai, après la publication des résultats de Royal Dutch-Shell (une baisse de 26 % des profits au premier trimestre) meilleurs que prévu. Le titre s'est apprécié de 1,85 %, à 55,95 euros.
● Jeudi, l'action Cable & Wireless a réagi négativement à l'offre de rachat en cash de la seconde compagnie de télécommunications britannique sur le japonais International Digital Communications. Le titre Cable & Wireless a perdu 3,51 %, à 811 pence.
● Le titre DaimlerChrysler a gagné 1,15 %, à 93,05 euros, jeudi après que le constructeur automot-

bile eut indiqué qu'il allait développer les ventes de Chrysler en Europe, et qu'il souhaitait renforcer ses positions en Asie.
● L'action Siemens a pris 0,13 %, à 71,88 euros, réagissant aux informations du magazine allemand Wirtschaftswoche selon lesquelles Siemens serait en passe de créer un joint-venture européen dans les ordinateurs avec le japonais Fujitsu.
● La valeur Aegon a cédé 3,9 %, à 83,8 euros, après que les analystes de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter eurent indiqué qu'ils voyaient le cours de l'assureur tomber jusqu'à 75 euros dans les douze prochains mois.

07/05 10h29

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR SE 31,43, BASE AG BE 39,5 +0,25, BMW DE 673,5 -1,54, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries like ABNEY NATIONAL GB 21,13 -0,92, ABRN AMRO HOLDING NL 21,75 +0,46, ALLIED IRISH BA GB 14,85, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like BRITISH TELECOM GB 15,19 +0,60, CABLE & WIRELESS GB 11,98 -3,42, DEUTSCHE TELEKOM DE 36,6 -0,41, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA ES 46,5 +0,54, ACESA REG ES 12,05 +0,84, AKTOR SA GR 21,55, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ALUMINIUM GREC GR 93,60, ARJO WIGGINS AP GB 2,91 -0,52, ASSIDOMMAEN AB SE 19,66 -0,59, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like AGA -A SE 12,44 -1,32, AGA -B SE 12,65 +0,44, AIR LIQUIDE /RM FR 147,1 -0,34, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: PHARMACIE. Includes entries like ASTRA -A SE 19,88, ELAN CORP GB 54,54, GLAXO WELLCOME GB 27,06 -0,39, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB AB -A SE 13,33 +0,42, ABB AB -B SE 13,33 +0,42, ABB BADEN CH 1396,77 +0,63, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries like AKER MARITIME NO 9,37 +1,31, BG GB 5,76 +0,26, BP AMOCO GB 17,13, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I GB 10,48 -1,42, ALMANIJ BE 62,65 -1,65, ALPHA FINANCE GR 39,72, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like ALFA ROMEO IT 11,3 +0,44, ALTEC SA REG GR 17,70, etc.

Table with columns: Code pays, Cours euros, % Var. veille. Section: CONSUMMATION CYCLETTE. Includes entries like ACCOR /RM FR 246,1 -0,36, ADIDAS-SALOMON DE 97 +0,41, ALITALIA IT 2,92 -1,68, etc.



Table of stock prices for STOXX 653 index components. Includes entries like FINNAIR FI 5,39 +0,75, G WIMPEY PLC GB 2,71, GRANADA GROUP GB 20 -0,75, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components. Includes entries like ASTRA -A SE 19,88, ELAN CORP GB 54,54, GLAXO WELLCOME GB 27,06 -0,39, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components. Includes entries like AKER MARITIME NO 9,37 +1,31, BG GB 5,76 +0,26, BP AMOCO GB 17,13, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components. Includes entries like 3I GB 10,48 -1,42, ALMANIJ BE 62,65 -1,65, ALPHA FINANCE GR 39,72, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components. Includes entries like ALFA ROMEO IT 11,3 +0,44, ALTEC SA REG GR 17,70, etc.

Table of stock prices for STOXX 653 index components. Includes entries like ACCOR /RM FR 246,1 -0,36, ADIDAS-SALOMON DE 97 +0,41, ALITALIA IT 2,92 -1,68, etc.

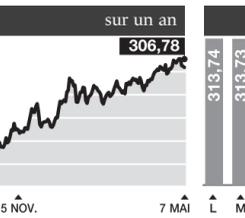


Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like AGF /RM FR 48,94 -0,08, ALLEANZA ASS IT 11,15 -0,45, ALLIANZ AG DE 284 -1,90, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ASTRA -A SE 19,88, ELAN CORP GB 54,54, GLAXO WELLCOME GB 27,06 -0,39, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like AKER MARITIME NO 9,37 +1,31, BG GB 5,76 +0,26, BP AMOCO GB 17,13, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like 3I GB 10,48 -1,42, ALMANIJ BE 62,65 -1,65, ALPHA FINANCE GR 39,72, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ALFA ROMEO IT 11,3 +0,44, ALTEC SA REG GR 17,70, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ACCOR /RM FR 246,1 -0,36, ADIDAS-SALOMON DE 97 +0,41, ALITALIA IT 2,92 -1,68, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like AGF /RM FR 48,94 -0,08, ALLEANZA ASS IT 11,15 -0,45, ALLIANZ AG DE 284 -1,90, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ASTRA -A SE 19,88, ELAN CORP GB 54,54, GLAXO WELLCOME GB 27,06 -0,39, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like AKER MARITIME NO 9,37 +1,31, BG GB 5,76 +0,26, BP AMOCO GB 17,13, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like 3I GB 10,48 -1,42, ALMANIJ BE 62,65 -1,65, ALPHA FINANCE GR 39,72, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ALFA ROMEO IT 11,3 +0,44, ALTEC SA REG GR 17,70, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ACCOR /RM FR 246,1 -0,36, ADIDAS-SALOMON DE 97 +0,41, ALITALIA IT 2,92 -1,68, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like AGF /RM FR 48,94 -0,08, ALLEANZA ASS IT 11,15 -0,45, ALLIANZ AG DE 284 -1,90, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ASTRA -A SE 19,88, ELAN CORP GB 54,54, GLAXO WELLCOME GB 27,06 -0,39, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like AKER MARITIME NO 9,37 +1,31, BG GB 5,76 +0,26, BP AMOCO GB 17,13, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like 3I GB 10,48 -1,42, ALMANIJ BE 62,65 -1,65, ALPHA FINANCE GR 39,72, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ALFA ROMEO IT 11,3 +0,44, ALTEC SA REG GR 17,70, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ACCOR /RM FR 246,1 -0,36, ADIDAS-SALOMON DE 97 +0,41, ALITALIA IT 2,92 -1,68, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like AGF /RM FR 48,94 -0,08, ALLEANZA ASS IT 11,15 -0,45, ALLIANZ AG DE 284 -1,90, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ASTRA -A SE 19,88, ELAN CORP GB 54,54, GLAXO WELLCOME GB 27,06 -0,39, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like AKER MARITIME NO 9,37 +1,31, BG GB 5,76 +0,26, BP AMOCO GB 17,13, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like 3I GB 10,48 -1,42, ALMANIJ BE 62,65 -1,65, ALPHA FINANCE GR 39,72, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ALFA ROMEO IT 11,3 +0,44, ALTEC SA REG GR 17,70, etc.

Table of stock prices for EURO STOXX 50 index components. Includes entries like ACCOR /RM FR 246,1 -0,36, ADIDAS-SALOMON DE 97 +0,41, ALITALIA IT 2,92 -1,68, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

07/05 10h29

Table of stock prices for EURO NOUVEAU MARCHÉ. Includes entries like AIRSPRAY NV 24,75 +0,20, ANTONOV 1,24 +1,64, C/TAC 12,55 -0,79, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for BRUXELLES. Includes entries like ENVIPOCO HLD CT 2,18, FARDEM BELGIUM ABC 24,25, INTERCON HLD 19,25, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for FRANCFORT. Includes entries like 1 & 1 AG & CO/KGAA 128 -0,39, AXTRON 231 -0,86, AUGUSTA BETEILIGUNG 57, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises les cotations en direct les informations financières...

(Publicité)

ELF AQUITAINE / FR 143,9 -1,37, ENTERPRISE OIL IT 6,21 -0,32, FLOMSEN ENERGY NO 7,98, etc.

FKI GB 2,62 -0,57, FLS IND.B DK 21,12, FLUGHAFEN WIEN AT 40,95 -0,12, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION. ARCADIA GRP GB 4,62 +1,33, BOOTS CO PLC GB 12,41 +1,11, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE. ALCATEL /RM FR 119,1 -0,33, ALTEC SA REG GR 17,70, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON. ALLIED DOMECQ GB 8,15 -1,65, ASSOCIATE BRIT GB 7,12 +1,51, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON. ALLIED DOMECQ GB 8,15 -1,65, ASSOCIATE BRIT GB 7,12 +1,51, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON. ALLIED DOMECQ GB 8,15 -1,65, ASSOCIATE BRIT GB 7,12 +1,51, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON. ALLIED DOMECQ GB 8,15 -1,65, ASSOCIATE BRIT GB 7,12 +1,51, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON. ALLIED DOMECQ GB 8,15 -1,65, ASSOCIATE BRIT GB 7,12 +1,51, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON. ALLIED DOMECQ GB 8,15 -1,65, ASSOCIATE BRIT GB 7,12 +1,51, etc.

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait, vendredi 7 mai, à l'ouverture de la séance, en hausse de 0,50 % à 79 euros. Le titre SG était inchangé à 173,1 euros et Paribas s'appréciait de 0,49 % à 101,5 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valaient l'action SG à 169,28 euros et l'action Paribas à 108,62 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorise, elle, le titre Paribas à 108,18 euros.

Le titre Accor cédait vendredi matin 0,36 % à 246,1 euros. Le groupe d'hôtellerie et de tourisme a vu son chiffre d'affaires progresser de 4,2 % à 1,29 milliard d'euros.

L'action Casino reculait de 0,56 % à 92,5 euros vendredi lors des premiers échanges. Le troisième distributeur français a vu ses ventes bondir de 8,6 % au premier trimestre.

Le titre Lagardère se négociait à 37,15 euros, en baisse de 1,03 % à l'ouverture de la séance vendredi. Les actionnaires du groupe ont approuvé la fusion de Matra Hautes Technologies avec Aerospatiale. (lire page 18)

Le groupe TF 1 a cédé l'intégralité de sa participation dans Pathé, réussissant au passage une opération financière neutre, affirmé le quotidien Le Figaro de vendredi. L'action Pathé perdait dans la matinée de vendredi 3,95 % à 230,5 euros et celle de TF 1 cédait 0,29 % à 200 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 7 MAI

Cours relevés à 10h 15

Liquidation : 21 mai

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists various French companies and their stock prices.

Main table of stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like BIC, BNP, SG, Paribas, Accor, Casino, Lagardère, TF 1, etc.

Table of international stock prices with columns: Company Name, Price, Change, etc. Includes companies like American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of international stock prices with columns: Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists companies like American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES: 1 ou 2 = catégories de cotation... LUNDI DATÉ MARDI: % variation 31/12; MARDI DATÉ MARDI: montant du coupon en euros; MERCREDI DATÉ JEUDI: paiement dernier coupon; JEUDI DATÉ VENDREDI: compensation; VENDREDI DATÉ SAMEDI: nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 6 MAI

Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of new market stock prices with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

Advertisement for VW Passat V6 TDI. Includes text: 'Ski extrême. Saut à l'élastique. Surf. V6 TDI. Parachutisme. Rafting.' and an image of a silver VW Passat.

Table of second market stock prices with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like CGBI, CLAYEUX, CNIM, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 6 mai

Table of SICAV FCP stock prices with columns: Émetteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various investment funds.

Table of second market stock prices with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like MONÉJ, OBLIFUTUR, ORACTION, etc.

Table of second market stock prices with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ACTILION DYNAMIQUE, ACTILION EQUILIBRE, etc.

MONEDEN 14900,96 97743,89 06/05 CDC Asset Management BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT MONEDEN 14900,96 97743,89 06/05

Dopage : une quinzaine de personnes placées en garde à vue

Des coureurs cyclistes, dont le Belge Frank Vandenbroucke et le Français Philippe Gaumont, mais aussi un joueur de football lyonnais et un avocat, ont été interpellés, jeudi et vendredi, par la brigade des stupéfiants. Des produits illicites ont été saisis

Jeudi 6 mai dans la soirée et vendredi 7 en début de matinée, une opération de police conduite par la brigade des stupéfiants a mis la main sur ce qui semble être un important réseau de trafic de produits dopants.

UNE QUINZAINE de personnes ont été placées en garde à vue, jeudi soir 6 mai et vendredi matin 7 mai, à Paris, à la suite d'une vaste opération de police dans les milieux sportifs. Cette série d'interpellations fait suite à une enquête menée depuis le mois de juillet 1998 par la brigade des stupéfiants de la préfecture de police de Paris (PP). L'opération, menée dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction parisien Michèle Colin, est qualifiée de « grosse affaire » à la PP. Elle aurait abouti au démantèlement d'un réseau d'approvisionnement en produits dopants. Selon nos informations, de l'EPO et des produits « masquants » auraient été saisis en flagrant délit, jeudi soir, lors d'une « livraison » dans le 17^e arrondissement de Paris. Cette livraison concernait, semble-t-il, le frère d'un champion français de VTT (vélo tout-terrain).

Un joueur de football de l'Olympique Lyonnais, le défenseur Jean-Christophe Devaux, a été appréhendé à Lyon et transféré dans la capitale, mais l'essentiel de l'opé-

De nombreux sportifs, des cyclistes et un footballeur, ainsi que des personnes de leur entourage, ont été interpellés et placés en garde à vue au quai des Orfèvres à Paris. Parmi ces personnes, figurent notamment

ration a eu lieu en Ile-de-France et en Normandie. Parmi les personnes interpellées et entendues au siège de la « PJ » parisienne, quai des Orfèvres, figurent plusieurs personnalités du milieu cycliste, notamment l'avocat Bertrand Lavelot. M^e Lavelot, installé à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine) est très connu dans le peloton. Il s'est fait, depuis de nombreuses années, le spécialiste des affaires du milieu. Habitué à plaider le dossier de dopage, il défend notamment Marc Madiot, Erwan Mentheour et Richard Virenque.

Autre personne interpellée par les enquêteurs des « stups » et considérée comme un personnage important du dossier : Bernard Sainz. Peu de gens connaissent sa véritable identité, même s'il fréquente les pelotons depuis une trentaine d'années. Professionnels et amateurs le surnomment volontiers « le docteur Mabuse ». Cet homme de cinquante-cinq ans est également connu dans les milieux hippiques.

Même si au moins un joueur de football semble concerné, cette

nouvelle affaire de dopage touche donc avant tout le monde du cyclisme, déjà fortement ébranlé lors du dernier Tour de France. Le frère aîné du champion français Richard Virenque, Lionel Virenque, fait partie des personnes entendues. Il joue un rôle essentiel dans la carrière de son frère, gérant aussi bien ses contrats que ses relations avec les médias.

LA NOUVELLE IDOLE BELGE

Au moins deux membres de l'équipe française Cofidis sont inquiétés dans cette affaire, à commencer par le chef de file de la formation, le Belge Frank Vandenbroucke et son père, Jean-Jacques. Franck Vandenbroucke, vingt-quatre ans a été l'un des coureurs les plus en vue de ce début de saison. Vainqueur, le 18 avril, de Liège-Bastogne-Liège, la doyenne de ce que l'on appelle les « Classiques », il a également gagné, fin février, une autre épreuve belge, le Het Volk. Deuxième du Tour des Flandres, il a fini septième de Paris-Roubaix, où il s'alignait pour la première

fois. Surnommé « VDB » dans le peloton, Franck Vandenbroucke, qui affiche une assurance et un aplomb parfois perçus comme de l'arrogance, est une idole dans son pays, où l'on attend depuis vingt ans de voir émerger un successeur à Eddy Merckx.

Ses prestations de début de saison ont un peu mis à mal l'idée d'un cyclisme à deux vitesses, que certains ont dénoncé, particulièrement en France : les coureurs français auraient été moins performants que leurs homologues étrangers en raison d'un contrôle médical – le « suivi longitudinal » – plus scrupuleux depuis le début de cette année (*Le Monde* daté 28-29 mars). Or, Franck Vandenbroucke, dans la mesure où il est employé par une équipe française, est, lui aussi, soumis à ce suivi longitudinal.

L'autre coureur de Cofidis mis en cause est Philippe Gaumont, vingt-six ans, originaire d'Amiens. En 1997, il avait gagné la classique Gand-Wevelgem. A deux reprises, en avril 1996 (il était alors chez Gan) et en mai 1998 (chez Cofidis),

il a été contrôlé positif aux anabolisants. Il est au centre de l'affaire Patrick Nédélec, l'ancien médecin de l'équipe Gan, exclu pour trois ans par la fédération française de cyclisme pour avoir prescrit des produits illicites à des coureurs.

Yvon Ledanois, l'un des coureurs placés en garde à vue au quai des Orfèvres, est professionnel depuis 1990. Agé de trente ans, il porte les couleurs de la Française des Jeux depuis 1998, après être passé par Gan, Word Perfect et Castorama. Enfin, une championne française de VTT, figurait aussi au nombre des personnes entendues. Au lendemain de l'audition des principaux dirigeants du cyclisme français par le juge de Lille Patrick Keil, qui continue d'instruire l'affaire Festina, et deux jours avant la confrontation, lundi 10 mai, entre Willy Voet, Bruno Roussel et Richard Virenque, cette opération des « stups » marque une nouvelle étape judiciaire dans le scandale du dopage.

Philippe Broussard

La presse anglaise élit David Ginola joueur de l'année

DÉJÀ ADOUBÉ dix jours plus tôt par ses pairs anglais, le footballeur français David Ginola a été une nouvelle fois élu, jeudi 6 mai, joueur de l'année en Angleterre, par les journalistes spécialisés d'outre-Manche cette fois-ci. L'attaquant de Tottenham et ex-international français (dix-sept sélections) a devancé deux joueurs de Manchester United, l'attaquant Dwight Yorke et le milieu de terrain David Beckham. « Les journalistes me demandent tous : "Qu'est-ce que cela vous fait de figurer aux côtés de joueurs comme Stanley Matthews, Bobby Charlton ?" Je suis très fier », a affirmé David Ginola. « Je suis aussi surpris, car je ne joue pas dans une équipe comme Manchester, Arsenal ou Chelsea, qui se battent pour le titre. » Arrivé il y a quatre ans à Newcastle, David Ginola est parti à Tottenham en 1997. Il y est devenu, à trente-deux ans, un des joueurs les plus importants d'une équipe qui se battait l'an dernier pour éviter la relégation et qui a remporté cette année son premier trophée depuis 1991, la Coupe de la Ligue.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : la direction du club espagnol Real Madrid a décidé, jeudi 6 mai, de suspendre provisoirement l'attaquant international croate Davor Suker et de le priver de son salaire pour avoir critiqué l'entraîneur John Toshack. Une procédure disciplinaire, pour « faute très grave », a été entamée contre le joueur arrivé à Madrid en 1996.

■ **Massimo Moratti** (cinquante-quatre ans) a démissionné, jeudi 6 mai, du poste de président du club italien de l'Inter Milan, qu'il occupait depuis le 18 février 1995. « Je pars car il y a eu certaines choses récentes qui m'ont fait de la peine » a-t-il déclaré, évoquant les critiques dont il a fait l'objet depuis qu'il a rappelé l'Anglais Roy Hodgson à la direction technique de l'équipe.

■ **CYCLISME** : la troisième étape des Quatre Jours de Dunkerque, jeudi 6 mai, a été marquée par un mouvement d'humeur des coureurs. Le départ a été donné à Boulogne-sur-Mer avec un quart d'heure de retard parce que 75 coureurs arrivés hors délai la veille ont

voulu protester contre l'amende de 800 francs qu'ils se sont vu infliger en échange de leur repêchage.

■ **TENNIS** : les françaises Mary Pierce, Sandrine Testud et Amélie Mauresmo se sont qualifiées, jeudi 6 mai, pour les quarts de finale du tournoi de Rome, aux dépens de, respectivement, l'Espagnole Conchita Martinez, l'Israélienne Anna Smashnova et la Suissesse Patty Schnyder. Nathalie Tauziat a été battue par la Belge Dominique Van Roost. A Hambourg, le Français Arnaud di Pasquale s'est qualifié pour les quarts de finale en battant le Tchèque Jiri Novak.

■ **HOCKEY SUR GLACE** : l'équipe de France a été battue, jeudi 6 mai, par la Suisse (6-0) au Mondial d'Oslo (Norvège). Après s'être inclinés devant la Lettonie et la Suède, les Tricolores terminent à la dernière place de leur groupe. Il reste maintenant aux Français à se préparer pour un nouveau tournoi de qualification, cet automne, pour décrocher un billet pour le Mondial 2000 en Russie.

■ **HANDBALL** : l'équipe de France a battu celle de Cuba (28-24), jeudi 6 mai à Albertville, lors d'un match amical disputé dans le cadre de la préparation au Championnat du monde qui se tiendra début juin en Egypte. « Tout le monde a fait des choses correctes mais personne n'est encore vraiment au niveau international », a estimé Daniel Costantini, l'entraîneur de l'équipe de France.

Avec Cuba, Washington se lance dans la diplomatie du base-ball

APRÈS la « diplomatie du ping-pong », inventée par le président Richard Nixon pour favoriser le réchauffement des relations entre les Etats-Unis et la Chine de Mao, le département d'Etat américain se lance dans la « diplomatie du base-ball ». Afin de renforcer les contacts « de peuple à peuple », auxquels le président Bill Clinton est attaché, une équipe d'amateurs cubains a rencontré à deux reprises les Baltimore Orioles, une riche formation professionnelle de la Major League américaine. Le 28 mars, les Cubains se sont inclinés de justesse (3-2) à La Havane. Lundi 3 mai, ils ont pris leur revanche sur le sol américain, l'emportant (12-6) sur le stade de Camden Yards, à Baltimore (Maryland), devant 48 000 spectateurs.

Les Cubains, incités « à participer » par les syndicats officiels de l'île, se sont répandus dans les rues de La Havane pour célébrer l'événement. A leur descente de l'avion, les héros ont été accueillis par Fidel Castro. Vêtu de son treillis, le Lider Maximo a salué un à un les peloteros, dont il a loué le « courage » et la victoire « historique ». « On ne pourra plus dédaigner les sportifs amateurs, on ne pourra plus les sous-estimer », a-t-il ajouté, convaincu que leur « plus grande gloire, c'est d'être des athlètes qui ne se vendent pas ».

Le discours du président cubain s'est prolongé pendant plus de trois heures. Après les joueurs, il a chaleureusement félicité Cesar Valdez, l'arbitre qui a plaqué au sol un opposant brandissant une bannière hostile à Castro au milieu du terrain de Baltimore. « Avant tout, je suis cubain, j'ai pensé que c'était la seule manière de réagir », a commenté le bon patriote. Quatre autres opposants ont été arrêtés dans l'enceinte de Camden Yards, pendant que des manifestants défilaient à l'extérieur.

PANNES DE RÉVEIL SUSPECTES

Tout à son enthousiasme, Fidel Castro n'a pas eu un mot pour condamner les défections, assez fréquentes dans les milieux du base-ball cubain. Pourtant, un des trois cents membres de la délégation cubaine aurait profité du séjour – le premier du genre depuis quarante ans – pour demander l'asile politique. Mardi 4 mai, Rigoberto Herrera Betancourt, cinquante-quatre ans, était porté absent à 6 heures, heure du vol retour pour La Havane. Selon la police américaine, l'ancien pitcher a erré dans les rues de Baltimore pendant environ huit heures avant de se rendre dans un commissariat. Six autres Cubains ont également manqué l'avion du retour. Selon les autorités américaines, ils auraient simplement oublié de se réveiller. « Les Etats-Unis ne confirment ni ne démentent si des individus ont fait une demande d'asile », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin.

Le mélange entre sport et politique étrangère a déjà provoqué des situations confuses. Le 21 juin 1998, lors de la Coupe du monde de football, le match Etats-Unis - Iran avait été précédé de déclarations et de gestes apaisants. Bill Clinton avait évoqué « la fin de la brouille » et les footballeurs des deux pays avaient échangé des cadeaux. L'atmosphère était à l'entente cordiale, sauf dans les tribunes du stade de Gerland, à Lyon, où les opposants au régime de Téhéran avaient conspué le président Khatami et déployé une immense banderole à la gloire du dissident Kazem Radjavi.

En dépit de ces accros, la « diplomatie du football » a du succès. Sa prochaine percée devrait avoir lieu le 10 août à Pyongyang, en Corée du Nord, où un match de « réunification » opposera travailleurs nord-coréens et sud-coréens. Cette rencontre, décidée mercredi 5 mai, lors d'une visite en Corée du Nord de quelques dirigeants de la Confédération des syndicats sud-coréens, sera suivie d'un match retour à Séoul, en l'an 2000.

Eric Collier

Entendu dans l'affaire Festina, le président de la FFC admet son « impuissance face aux dérives mafieuses »

« ÉTAPE DÉCISIVE », « journée importante », « cap franchi », « progrès sensible »... Quatre hommes fatigués, mais visiblement soulagés, ont exprimé une satisfaction unanime au terme d'une confrontation judiciaire, jeudi 6 mai, à Lille. Daniel Baal, pré-

sans langue de bois », a commenté l'un des avocats, Thibault de Montbrial, le défenseur de Bruno Roussel. « Beaucoup d'éléments d'information ont été apportés qui ont fait avancer le dossier », a indiqué pour sa part Daniel Baal, auquel le magistrat instructeur a ré-

au cours de ce huis clos judiciaire. Bruno Roussel n'avait pas croisé son « collègue », directeur sportif comme lui, Roger Legeay, depuis son interpellation le 17 juillet 1998, à l'arrivée de l'étape de Cholet dans le Tour de France. Après que fut connue à Dublin la nouvelle de l'interception du véhicule de Willy Voet, le soigneur de Festina intercepté à la frontière franco-belge porteur de produits dopants et mis en examen le 10 juillet 1998, Roger Legeay avait été le premier à réclamer le départ des Festina pour que la Grande Boucle retrouve sa sérénité et que la « compétition cycliste reprenne ses droits ». Finalement, après quelques heures de face-à-face silencieux et crispé, les deux hommes se sont parlé, même s'il y eut dans le courant de l'après-midi quelques échanges parfois rudes. « J'ai eu le temps de réfléchir à ce qui m'a amené au problème du dopage. J'ai pris du recul, ce n'est pas que l'un d'exalté, de remonté contre tout le monde, qui s'est présenté aujourd'hui », a souligné Bruno Roussel.

Yves Bordenave

Des carnets « accablants » pour Richard Virenque

L'avocat de Willy Voet, l'ancien soigneur de l'équipe Festina, M^e Jean-Louis Bessis, s'est rendu jeudi matin 6 mai au palais de justice de Lille pour remettre au juge Keil les carnets de son client, où celui-ci notait les doses de produits dopants pris par les coureurs de l'équipe. Ces carnets, « six au total », a précisé l'avocat au Monde, complètent la liste de ceux qui sont déjà à la disposition du magistrat et concernent les saisons de 1991 à 1997. Selon M^e Bessis, ils seraient « accablants » pour Richard Virenque et Pascal Hervé. Une nouvelle confrontation devrait réunir lundi Bruno Roussel, Willy Voet et Richard Virenque dans le bureau du magistrat.

sident de la Fédération française de cyclisme (FFC), Roger Legeay, président de la Ligue professionnelle, Bruno Roussel, ancien directeur sportif de l'équipe Festina, tous trois mis en examen dans le cadre de l'affaire de dopage qui a éclaté l'été 1998 pendant le Tour de France, ainsi que Jean-Marie Leblanc, directeur du Tour, « invité » de dernière minute, ont répondu pendant plus de neuf heures aux questions du juge d'instruction, Patrick Keil.

Arrivés dans le bureau du dixième étage du palais de justice de Lille vers 9 h 30, ils n'en sont ressortis qu'après 20 heures. « Tous les sujets relatifs au dopage dans le cyclisme ont été passés en revue et tout le monde s'est exprimé

servé de nombreuses questions. « Je crois qu'au bout du compte les choses ont progressé », ajoutait Jean-Marie Leblanc en notant qu'au terme de cette journée, la situation de Daniel Baal et de Roger Legeay était devenue « beaucoup plus confortable ».

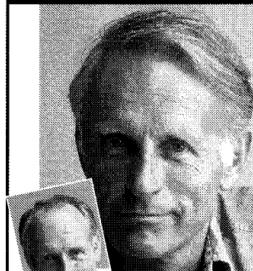
En clair, à l'instar de Bruno Roussel, qui a adopté cette position depuis le 18 juillet 1998, date de sa mise en examen, tous les auditeurs convoqués ce jeudi, à Lille, ont admis la réalité du dopage dans le cyclisme. « Chacun a accepté de tenir un discours responsable », a déclaré au Monde Thibault de Montbrial. « Les instances dirigeantes du cyclisme ont décrit, de leur propre aveu, l'étendue du fléau. Je tiens à saluer le comportement de M. Baal, qui n'a esquivé aucune des nombreuses questions que lui a posées le juge. Le jour du procès venu, cette confrontation constituera un acte permettant au tribunal de statuer en ayant une parfaite connaissance des pratiques illicites. »

DES MOMENTS DE TENSION

Cette confrontation a été l'occasion d'un examen détaillé des habitudes du milieu cycliste. Le procès-verbal de cette audition, épais d'une trentaine de pages, devrait constituer un document saisissant quant aux pratiques en cours au sein du peloton. Comme l'a remarqué Bruno Roussel, « l'histoire du dopage dans le cyclisme est une longue histoire » et les acteurs soumis, jeudi, aux questions du juge ont reconnu qu'elle n'était pas encore terminée. Daniel Baal a souligné « l'impuissance de la Fédération face à certaines dérives mafieuses », tout en affirmant que les « huit derniers mois écoulés n'avaient pas suffi pour transformer les comportements ».

Durant une bonne partie de la matinée, une forte tension a régné

CALVITIE

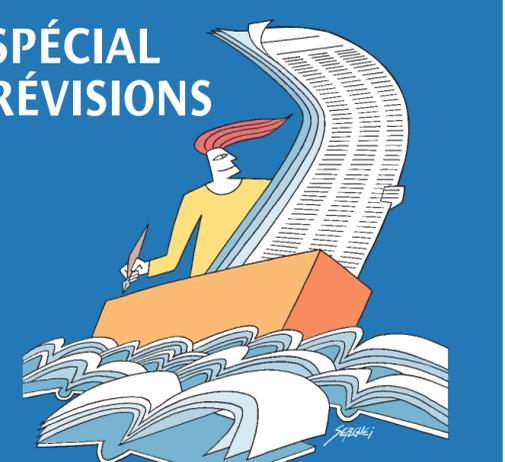


Des cheveux naturels et définitifs grâce aux techniques médicales les plus modernes.

CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS
RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TÉL: 01 53 83 79 79 - 3615 INFO CHAUVÉ
www.clinique-matignon.com

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

SPÉCIAL RÉVISIONS



► Dernier état du monde
► Dernier état de la France

NUMÉRO DE MAI - 12 F

Les métamorphoses de la robe blanche

Bien que d'une très grande diversité, les tenues de mariage restent toutes fidèles au mythe du « plus beau jour » d'une vie

DÉDIÉE au rite nuptial, la collection printemps-été de Yohji Yamamoto mélange mariées immaculées et veuves joyeuses dans une variation en noir et blanc. Le couturier japonais a travaillé les symboles véhiculés par la robe (mariage heureux, malheureux, union d'argent...) en jouant sur les volumes et les transformations. Dans les grandes poches zippées de sa robe à secrets, la mariée peut cacher ses accessoires. Pour sa collection précédente, présentée à la Sorbonne en mars 1998, il avait poussé à son paroxysme l'exubérance baroque de la parure de noce avec un modèle à armature de bambou de 4 mètres de diamètre et un chapeau gigantesque soutenu par des caméristes.

Les exercices de style des créateurs et des couturiers sur cette tenue d'un jour en disent long sur la femme, comme en témoignent les 80 modèles réunis au Musée Galliera à l'occasion de l'exposition « Mariage,

40 000 francs à l'organisation de la cérémonie.

« Mon directeur marketing, c'est un peu Walt Disney ou Charles Perrault », ironise Gérard Labouze, président-directeur général de Pronuptia. Beaucoup rêvent dans leurs cascades de tulle aux anciens archétypes féminins de la mythologie hollywoodienne ou aux princesses, icônes des temps modernes. Le box-office des figures emblématiques reste stable. Scarlett dans *Autant en emporte le vent*, Sissi ou Angélique marquise des Anges sont toujours d'actualité. La styliste Corinne Sarrut a d'ailleurs signé une robe Peau d'âne en taffetas changeant. Chez Tati Mariage, les robes meringue froufrouteuses et volumineuses ressemblent à des panoplies de poupées en taille adulte. D'ailleurs, les modèles portent des noms des intemporelles idoles (Marylin, Grace...).

Encouragés par la mode minimaliste, fourreaux et lignes épurées

semblent bucoliques (jupon et robe de coton blanc), un fourreau-écharpe de taffetas et même un robe pour femme enceinte. De quoi s'adapter à l'accroissement de l'âge moyen du mariage, qui se situe aujourd'hui à 27-28 ans pour les femmes et 29 ans pour les hommes (4 ans de plus qu'en 1980).

De nouvelles tenues modulables répondent aussi aux impératifs de la journée marathon. Christian Lacroix – en contrat de licence avec Pronuptia depuis 1997 – propose, ce printemps, « Coup de cœur », un ensemble caméléon avec une veste et une surjupe en faille de soie, un pantalon de dentelle Chantilly ivoire et une tunique perlée, qui devient fourreau pour le soir.

LES MARIÉS DE L'AN 2000

Le pantalon reste encore anecdotique dans les ventes. En haute couture, Givenchy joue le contraste d'une traîne et d'un pantalon de motard. Cymbeline – l'un des acteurs phares du secteur – l'accomode avec un bustier queue de pie. Si la vente de robes est concentrée sur la période estivale (60 % des mariages sont célébrés entre juin et septembre), les mariés de l'an 2000 viennent chahuter un peu la donne. « Les demandes pour décembre 1999 ont triplé par rapport aux autres années », se réjouit Gérard Labouze. Pronuptia commercialisera pour l'occasion une précollection baptisée Millenium en juin. Le leader européen de la robe de mariée – 50 000 vendues en 1998 – dévoilera une vingtaine de modèles sur les 180 que constituent les collections habituelles.

Pas de révolution stylistique à l'horizon 2000. Les envolées futuristes et les matières high-tech inspiraient plus les couturiers des années 60 (bottes et tunique Guy Laroche en plastique et strass en 1964, tubes d'organza fixés sur du plastique transluide de Courrèges...). Les mariés de la Saint-Sylvestre pourront affronter les frimas dans des robes manteaux et des boléros en guipure ou en fausse fourrure. Côté couleur, pointes d'or, de jersey métal et de pastel viendront pimenter la tenue nuptiale, encore très accrochée au blanc.

Anne-Laure Quilleriet

Un rite immaculé

Présentée au Palais Galliera jusqu'au 29 août, l'exposition « Mariage » tire les fils de la blancheur du rite nuptial. Sans entreprendre un tour du monde des pratiques, elle montre le cheminement de cette métamorphose d'un jour et l'évolution de l'institution – aujourd'hui mal en point – à travers deux siècles d'histoire de la robe immaculée. « Plus l'événement est aléatoire, plus il faut le transformer, lui donner du sens. Le mariage est alors une fiction nécessaire à des couples qui souhaitent inscrire leur histoire dans la scène familiale, d'où l'importance de la photo comme relique », explique Anne Zazzo, conservateur du patrimoine et commissaire de l'exposition.

Au fil du parcours scénographié par Stéphane Plassier – auteur d'une robe en chocolat blanc, symbolisant la « consommation » du mariage –, on découvre des accessoires souvent tombés en désuétude : robe de signature de contrat et mouchoirs ouvragés du trousseau... A l'heure où les listes de mariage sont souvent remplacées par des dons d'argent, « la robe reste l'objet matériel le plus évident », précise Anne Zazzo. Et de constater « la manipulation rituelle du corps de la mariée qui reconstruit sa virginité grâce au vêtement ».

une histoire cousue de fil blanc ». Poupée russe enfermée dans un cocon de laine retenu par des rubans de satins d'Yves Saint Laurent en 1965, hippy épanouie en mini-robe d'Emanuel Ungaro en 1969 ou mariée punk Sandra Rhodes de 1977 en robe trouée et maculée d'épingles à nourrice, toutes les visions sont là.

En 1994, la mariée Paco Rabanne construisait elle-même sa tenue, vendue dans une mallette avec des fleurs en pastille de rhodoïd irisé, des anneaux en aluminium, une pince pour assembler le tout, du tulle pour former le voile et un sachet de riz. Dans un rite où l'homme ne brille pas par sa gaieté vestimentaire, Jean-Paul Gaultier abrite sous le même voile un couple en tricot de laine écri.

A la veille de l'an 2000, les panoplies unisexes de la fin des années 60 ne sont pas vraiment plébiscitées par les mariés (en 1998, 280 000 couples sont passés devant le maire en France). Les jeunes femmes projettent toujours leurs rêves d'enfant sur cette parure d'un jour, sans compter... L'industrie du mariage est estimée à 14 milliards de francs, et les statistiques montrent que les Français consacrent en moyenne plus de

commencent à remplacer cerceaux et nuages d'étoffes. Une fois encore, les fabricants puisent dans le vestiaire cinématographique et historique. Certains ont sombré dans l'élégance *Titamic* du début du siècle.

Avec ses manches évasées, ses bustes baleinés ou ses tailles Empire, Lolita Lempicka s'inspire de l'iconographie symboliste et prérépublicaine du XIX^e. Elle travaille aussi des images de baptisés ou de communiantes immaculées du début du siècle. « Ce n'est pas la tradition du mariage qui m'intéresse, mais l'idée de fêter la femme. Concevoir une robe de mariée, c'est raconter une histoire, faire du cinéma », précise la créatrice, qui a ouvert sa boutique consacrée au mariage en 1994 dans le Marais.

Elle suit le corps sans l'entraver dans du satin dévoré couleur de nacre, de la mousseline douce ou de la guipure de coton. « Aujourd'hui, les femmes ont un regard plus dur sur elles-mêmes, elle ne veulent plus avoir l'air déguisées », remarque Lolita Lempicka. Un constat qui a d'ailleurs encouragé Agnès b. à lancer une collection mariage en mars dans sa boutique de la rue du Jour. Elle simplifie la parure nuptiale à travers une dizaine de modèles, dont des en-

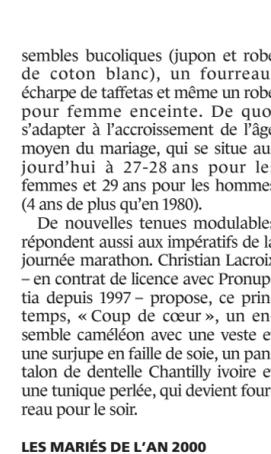
par Lesage. Agnès b., 6, rue du Jour, 75001 Paris, tél. : 01-45-08-56-56.

● **Boudoir.** Les mariés de Lolita Lempicka, de 5 000 F à 45 000 F, (762 € à 6 860 €). 15, rue Pavée, 75004 Paris, tél. : 01-48-04-96-96. La boutique Blanc-Rose, avec les créations de Max Chaoul, Rosi Strella, Lise Tarraud, modèles prêt-à-porter à partir de 6 500 F (991 €), 24, rue Saint-Didier, 75016 Paris.

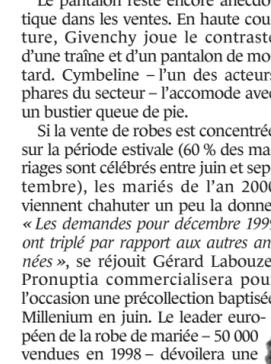
● **Baroque.** Dans la collection Millenium de Pronuptia, la grande robe « Sidérale » Christian Lacroix en satin duchesse rose dragée, turquoise pâle, poudre de corail à traîne bouillonnée et buste ajusté, 39 900 F à 24 900 F (6 082 € et 3 796 €), en écri, à partir de juin. Renseignements Minitel 3615 Pronuptia.

● **Lignes droites.** Fourreau « Célimène » en dentelle de Calais or posée sur un fond ivoire et taille drapée d'organza, 3 695 F et 895 F l'étoile (563 € et 136 €). Pronuptia et robe « Jadore » taille Empire en tulle de coton rebrodé de rubans, 6 500 F (991 €), Cymbeline. Points de vente au 01-64-78-56-50.

● **Petits prix.** Tati Mariage à Barbès, et sur la 5^e Avenue depuis 1997. De volumineuses robes blanc optique, de 399 F à 1 990 F (61 € à 303 €). Tél. : 01-55-29-50-00.



J.-L. JOSE



LOLITA LEMPICKA



CHRISTIAN LACROIX



FOUJI ELIAH SCOOP ELLIE



LOLITA LEMPICKA



De haut en bas : dans la collection printemps-été de Yohji Yamamoto, la robe « à secrets » en soie ivoire vieillie aux grandes poches zippées. Robe en soie à emmanchures médiévales Lolita Lempicka. Pour les mariés de l'an 2000, l'imposante parure « Sidérale » en satin Duchesse de Christian Lacroix pour Pronuptia. Ci-dessus, une poupée russe d'Yves Saint Laurent (1965) emmitoufflée dans un cocon de laine.

Guide

● **Exposition.** Jusqu'au 29 août au Palais Galliera, Musée de la mode de la Ville de Paris, 10, av. Pierre-I^{er}-de-Serbie, 75016 Paris, tél. : 01-47-20-85-23. Catalogue aux éditions Assouline, 245 F (37,35 €).

● **Salons.** « Mariage au Carrousel », avec 130 exposants. Renseignements au 01-56-26-52-00. « Mariée et marié », au CNIT de la Défense, prochain Salon du 10 au 12 décembre. Renseignements au 01-49-59-30-00.

● **Epure.** De 3 800 F (579,30 €), la robe « Sandra » écrie pour femme enceinte à 28 000 F (4 268,57 €), la robe « Peau d'Âne » en tulle brodée

Jacques Gautier
Bijoux d'art

BIJOUX EMBLEMATIQUES
36, rue Jacob 75006 Paris
Tél./fax 01 42 60 84 33

La ballerine au pas de la mode

UNE MINUSCULE BOUCLE à l'avant souligne sa ligne fuselée, son empeigne de daim repose sur une semelle en forme de coquille. La fameuse ballerine d'Audrey Hepburn est rééditée en série limitée par Salvatore Ferragamo à l'occasion de l'exposition « Audrey Hepburn, une femme, un style » organisée dans le palais florentin du bottier jusqu'en juillet. En raison de sa taille (1,76 m), l'actrice ne portait que des talons plats, dont de délicates ballerines en chevreau vert présentées à Florence.

Le soulier léger pose son empreinte dans la mode, en réponse à la torture des sandales haut perchées. Les pastels tendres de l'été (ciel, rose dragée et crème) s'accordent à ses rondeurs enfantines.

ÉLÉGANCE CONFORTABLE

Le style danseuse donne le ton, avec des pointes coupées en mule (Madame à Paris, Jimmy Choo) ou montées sur un talon bobine (Christian Louboutin). Déjà, au début du XIX^e siècle, les élégantes se paraient de chaussons pour aller au bal. Adeptes d'une élégance confortable, Claire McCardell, fondatrice du sportswear américain dans les années 40, demanda au spécialiste

new-yorkais du chausson Capezio de lui confectionner des ballerines pour la rue, devenues depuis un classique.

Copiée par tous, la ballerine Repetto s'habille cette saison de nubuck turquoise, mais ou blanc grisé, avant les vernis changeants et les peaux métallisées de l'hiver. Cette version citadine de la demi-pointe, dotée d'une semelle souple, reste le plus beau succès de la marque, devant les cyclistes Zizi (immortalisées par Serge Gainsbourg). Environ 50 000 paires

Guide

● **Star.** La réédition des ballerines d'Audrey Hepburn, 1 290 F (196,65 €), Salvatore Ferragamo, 45, av. Montaigne 75008 Paris, tél. : 01-47-23-36-37.

● **Ballet.** La nouvelle ballerine « Funny » de Repetto, en veau pleine fleur ou en nubuck, 595 F (90,70 €). Renseignements au 01-44-71-83-10. Modèles en cuir fin et talon rond, existent en camel, rose, blanc, noir ou rouge, 595 F et 645 F (90,70 € et 98,32 €) avec bride. Mosquitos, tél. : 04-75-05-54-54.

sortent chaque année des usines de Dordogne, qui confectionnent également 200 000 paires de chaussons de danse.

Créée en 1956 pour les jolis pieds de Brigitte Bardot, la « Cendrillon » devient culte dans *Et Dieu créa la femme* et virevolte sur les terrasses de Saint-Tropez avec la robe de vichy rose. Ergonomique avec sa découpe asymétrique, la nouvelle version lancée en mars est dotée d'une empeigne plus couvrante (BB voulait dévoiler la naissance des orteils) et d'une voute

● **Cabaret.** Ballerines plates en satin et strass à bride cheville, 3 190 F (486,31 €). Sonia Rykiel. Points de vente au 01-49-54-60-00.

● **Lolita.** Produit culte d'Accessoire, la ballerine « rayure » en nappa, ivoire, chair, noir et blanc, 795 F (121,19 €), tél. : 01-40-26-19-84.

● **Sportive.** Babies en cuir ciel avec semelle de gomme transparente. Charles Jourdan Bis, 695 F (106,90 €), 5, bd de la Madeleine 75001 Paris. La chaussure Prada Sport, 1 200 F (182,93 €), 10, av. Montaigne 75008 Paris, tél. : 01-53-23-99-40.

plantaire matelassée. Dans cet esprit, les modèles élastiques et ultra-légers de Mosquitos (Danse, Dany et Datcha) sont les plus demandés de la marque cette saison. Aujourd'hui, toutes les déclinaisons sont possibles, de l'intemporelle ballerine bicolor de Chanel transformée en poulaine de latex aux *babies* en poulain imprimé camouflage pour l'automne (Charles Jourdan).

Initiée par Prada Sport, la version sportive des *babies* est l'une des chaussures stars de la saison. Monté sur une épaisse semelle de caoutchouc, le modèle en cuir blanc et à bride scratchée scande le pas des *fashions victims*, avec une bande rouge au talon comme signe de reconnaissance. « Le phénomène Prada Sport est arrivé comme un boulet de canon dans la mode cet hiver. La nouveauté est dans l'association d'une tige classique et de semelles sportives très profilées », explique Sylvie Lefranc, directrice du bureau de style des industries du cuir. Cuir souris, vert mousse ou prune, la ballerine-basket sur semelle de gomme va continuer de fouler le bitume cet automne.

Art | 30 | Basel | Galleries

The International Art Fair – Die internationale Kunstmesse – Le Salon international d'art – La Mostra internazionale d'arte • **Art Galleries** • ACA New York, München • Air de Paris Paris • Aizpuru Madrid • de Alvear Madrid • Ammann Zürich • Analix Genève • Andriess Amsterdam • Angles Santa Monica • Arndt & Partner Berlin • Art Beatus Hongkong, Vancouver • Art & Public Genève • Artiaco Napoli • von Bartha Basel • Beaubourg Vence • Bernier Athens • Beyeler Basel • Bischofberger Zürich • Blau München • Bloom Amsterdam • Blum New York • Bonomo Bari • Brachot Bruxelles • Brandstetter & Wyss Zürich • der Brücke Buenos Aires • Brusberg Berlin • Buchmann Basel, Köln • Bugdahn und Kaimer Düsseldorf • C & M New York • Camargo Vilaça São Paulo • Canus La Colle sur Loup • Capitain Köln • de Cardenas Milano • Carré Paris • Carzaniga + Ueker Basel • Casoli Milano • Cats Bruxelles • Cooper New York • Cottier Sydney • Crane Kalman London • Crousel Paris • D'Ascanio Roma • D'Offay London • Dabbeni Lugano • Denise René Paris • Di Meo Paris • Ditesheim Neuchâtel • Durand-Dessert Paris • Ecart Genève • Entwistle London • Fiedler Köln • Fischer Düsseldorf • Flay Paris • Fontana Milano • Franck + Schulte Berlin • Friedman London • Friedrich Bern • Gagolian New York, Beverly Hills • Galerie 1900-2000 Paris • Galerie De France Paris • Gasser & Grunert New York • Gebauer Berlin • van Gelder Amsterdam • Genillard London • Gian Ferrari Milano • Gladstone New York • Gmurzynska Köln, Zug • González Madrid • Goodman New York, Paris • Grässlin Frankfurt • Gray Chicago, New York • Greve Köln, Paris, Milano • Haas & Fuchs Berlin • Hachmeister Münster • Hauser & Wirth Zürich • Hécey Luxembourg • Hengesbach Wuppertal • Hetzler Berlin • Hilger Wien • Holtmann Köln • Hoss Paris • Hufkens Bruxelles • Hussenot Paris • Hutton New York • Hyundai Seoul • Invernizzi Milano • Interim London • Jablonka Köln • Jacobson London • Janssen Bruxelles • Janssen Köln • Johnen & Schöttle Köln • Jopling London • Juda London • Kaufmann Basel • Kerlin Dublin • Klüser München • van der Koelen Mainz • König & Lettner Wien • Krinzinger Wien • Krohn Badenweiler • Krugier Genève, New York • Kukje Seoul • Kulli St. Gallen • L.A. Frankfurt • La Città Verona • Lahumière Paris • Lambert Paris • Landau Montreal • Lelong Paris, Zürich, New York • Limmer Köln • Linder Basel • Lisson London • Littmann Basel • Löhrl Mönchengladbach • van de Loo München • Lorenzo Madrid • Luhning Augustine New York • M Bochum • Magers/Sprüth Köln • Mai 36 Zürich • March Valencia • Marescalchi Monaco • Marks New York • Marlborough London, New York, Zürich • Mathes New York • Mayer Düsseldorf • McKee New York • Meert Rihoux Bruxelles • Meile Luzern • Metro Pictures New York • Meyer Karlsruhe • Meyer-Ellinger Frankfurt • Miller New York • Minini Brescia • Miro London • Mitchell-Innes & Nash New York • Moeller New York • Müller Zürich • Munro Hamburg • Nächst St. Stephan Wien • Nagel Köln • Helly Nahmad London • Neugerriemschneider Berlin • New Art Centre Salisbury • Nolan/Eckman New York • Nordenhake Stockholm • Nothelfer Berlin • Orangerie-Reinz Köln • Oxley9 Sydney • PaceWildenstein New York, Los Angeles • Pailhas Marseille • Pauli Lausanne • Persano Torino • Petzel New York • Piccadilly London • Prats Barcelona • Produzentengalerie Hamburg • Pudelko Bonn • Reckermann Köln • Reynolds London • Ricke Köln • Ropac Salzburg, Paris • Rosen New York • Rubin Milano • S65 Aalst • Scheibler Köln • Schipper und Krome Berlin • Schlégl Zürich • Schoeller Düsseldorf • dello Scudo Verona • Sfeir-Semler Hamburg • Shafrazi New York • Shimada Tokyo • Skarstedt New York • Skopia Genève • Sperone Roma, Milano • Springer & Winckler Berlin • Stähli Zürich • Stampa Basel • Stein Milano • Steinek Wien • Strelow Düsseldorf • Strina São Paulo • Szwajcer Antwerpen • Tanit München • Tega Milano • Templon Paris • Thomas München • Thorens Basel • Torch Amsterdam • Trisorio Napoli • Tschudi Glarus • Utermann Dortmund • Vallois Paris • Van Orsouw Zürich • Varenne Genève • Verna Zürich • Waddington London • Wallner Copenhagen • Weber Zürich • Werner New York, Köln • Wittrock Düsseldorf • Wuethrich Basel • Young Chicago • Zakirova Heusden • Zeno X Antwerpen • Ziegler Zürich • Zwirner New York • **Art Photography** • A Gallery New Orleans • Chomette Paris • Clairefontaine Luxembourg • Corkin Toronto • Danziger New York • Hamiltons London • Kicken Köln • Kraus New York • Paviot Paris • Scalo Zürich • zur Stockeregg Zürich • **Art Edition** • Alexander New York • Arion Press San Francisco • Artelier Graz • Bordas Paris • Cristea London • Edicions T Barcelona • Edition Copenhagen • Fanal Basel • Gemini Los Angeles • Item Paris • Knust München • Lelong Editeur Paris • Mäder Basel • Masoero Torino • Noire Torino • Paragon Press London • Picaron Paris • Poligrafa Barcelona • Putman Paris • Riverhouse Clark • Seydoux Paris • Sollertis Toulouse • Sylvester New York • Woolworth Paris • **Art Statements** • Alexander and Bonin New York • Blum & Poe Santa Monica • Bonakdar Jancou New York • Brändström Stockholm • Brown New York • Chelouche Tel Aviv • Chouakri Berlin • Contemporary Fine Arts Berlin • Frith Street London • Gerhardsen Oslo • Hammer London • Hearn New York • I-20 New York • Kaplan New York • Kern New York • Klosterfelde Hamburg, Berlin • Lehmann Dresden • Maubrie Paris • Mot & Van Den Boogaard Bruxelles • Neu Berlin • Rech Paris • Reitz Frankfurt • Riis Oslo • Tilton New York • Wooster Gardens New York • **Art Video Forum** • **Art Sculpture** • (Index 1.3.1999). **Le catalogue paraît en mai 1999.**
Réservations: Tél. +49 89 12 69 90 46 ou Fax +49 89 12 69 90 11. USA toll-free 800 581 4839.

Art | 30 | Basel | 16-21 | 6 | 99

Art 30 Basel, P.O. Box, CH-4021 Basel
 Tél. +41 61 686 20 20, Fax +41 61 686 26 86, E-Mail: art@messebasel.ch, www.art.ch

Messe Basel.

sponsored by  UBS

Orageux au sud-est

SAMEDI, une dépression est située au large de l'Irlande, dirigeant un flux de sud-ouest avec de l'air doux sur la France. Une perturbation orageuse s'évacue vers l'est et le sud-est du pays, laissant place de belles éclaircies sur l'ouest.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. - Nuages nombreux le matin, avec quelques averses. L'après-midi, ciel voilé par des nuages élevés, mais impression agréable. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h près des côtes. Températures maximales de 16 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur les Ardennes, les pluies du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Ailleurs, nuages et éclaircies alternent toute la journée. Il fera de 18 à 20 degrés.

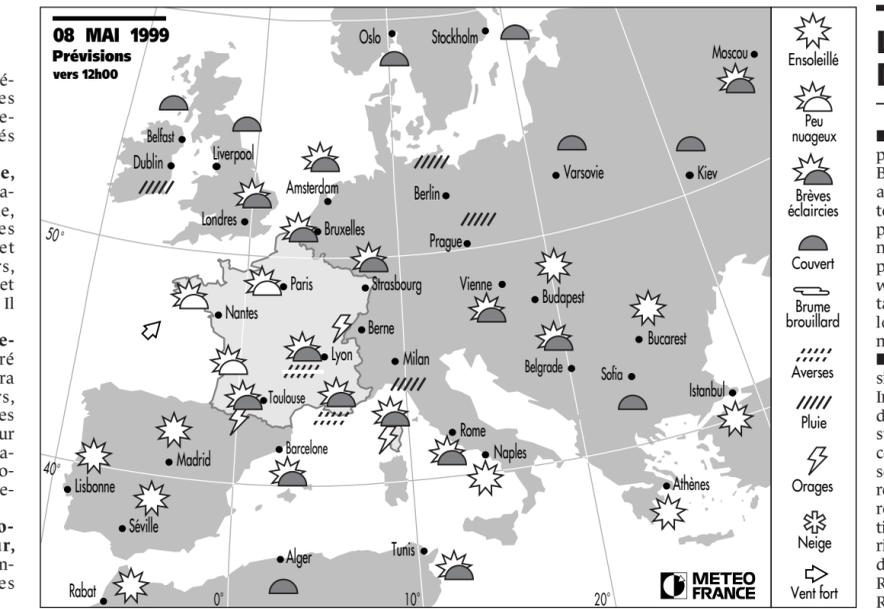
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Matinée maussade, avec de la pluie et des orages localement forts sur le relief, accompagnés parfois de

grêle. L'après-midi, temps plus clément, avec éclaircies et rares averses, surtout sur la Franche-Comté. Il fera 18 à 20 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, après dissipation de quelques brouillards locaux, nuages et éclaircies alternent. Ailleurs, temps instable, avec des ondées et des orages, surtout sur le relief. Il fera de 18 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, malgré les passages nuageux, le soleil fera de belles apparitions. Ailleurs, temps couvert le matin, avec des pluies orageuses, parfois fortes sur le relief. L'après-midi, ciel très nuageux, avec orages localement violents sur le relief. Il fera 18 à 20 degrés l'après-midi.

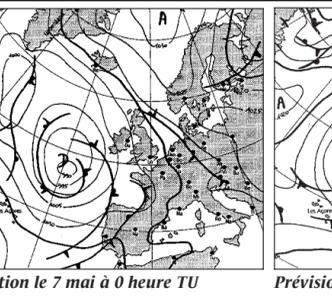
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les nuages resteront nombreux, avec des ondées et des orages. Il fera de 19 à 21 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 08 MAI 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	12/18 S	
AIACCIO	12/23 N	NANTES	10/17 S
BIARRITZ	10/20 N	NICE	13/18 N
BORDEAUX	10/21 S	PARIS	10/20 S
BOURGES	9/18 S	PAU	10/20 N
BREST	10/14 S	PERPIGNAN	15/22 N
CAEN	11/17 S	RENNES	10/17 S
CHERBOURG	9/16 S	ST-ETIENNE	11/18 N
CLERMONT-F.	11/20 N	STRASBOURG	14/19 S
DIJON	12/20 S	TOULOUSE	13/22 N
GRENOBLE	11/20 N	TOURS	8/18 S
LILLE	10/18 S	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	9/16 S	CAYENNE	24/29 P
LYON	13/20 N	FORT-DE-FR.	23/30 N
MARSEILLE	15/20 N	NOUMEA	22/25 C

PAPEETE	25/31 S	KIEV	6/16 C	VENISE	14/20 N	LE CAIRE	15/27 S
POINTE-A-PIT.	23/30 N	LISBONNE	12/20 S	VIENNE	9/21 N	MARRAKECH	13/28 S
ST-DENIS-RE.	21/26 N	LIVERPOOL	10/15 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/25 S
EUROPE		LONDRES	10/17 N	BRASILIA	18/26 P	PRETORIA	11/22 N
AMSTERDAM	12/18 N	LUXEMBOURG	9/22 S	BUENOS AIR.	9/22 S	RABAT	13/22 S
ATHENES	10/19 S	MADRID	11/22 S	CARACAS	24/29 P	TUNIS	15/27 N
BARCELONE	15/22 N	MILAN	15/23 P	CHICAGO	12/19 C	ASIE-Océanie	
BELFAST	8/14 C	MOSCOU	0/7 N	LIMA	18/22 N	BANGKOK	24/30 P
BELGRADE	9/21 N	MUNICH	11/15 P	LOS ANGELES	13/19 S	BOMBAY	26/32 S
BERLIN	10/17 P	NAPLES	12/21 S	MEXICO	13/23 P	DIJAKARTA	26/30 P
BERNE	11/15 P	OSLO	0/9 C	MONTREAL	19/28 P	DUBAI	25/37 S
BRUXELLES	12/17 N	PALMA DE M.	14/25 C	NEW YORK	16/20 P	HANOI	23/26 P
BUCAREST	3/17 S	PRAGUE	9/20 P	SAN FRANCIS.	8/15 S	HONGKONG	21/25 C
BUDAPEST	9/21 S	ROME	11/19 C	SANTIAGOCHI	6/22 N	JERUSALEM	15/25 N
COPENHAGUE	4/11 C	SEVILLE	14/28 S	TORONTO	13/22 N	NEW DEHLI	26/41 S
DUBLIN	7/14 P	SOFIA	4/17 C	WASHINGTON	22/25 P	PEKIN	18/27 N
FRANCFORT	11/17 P	ST-PETERSB.	-3/4 N	AFRIQUE		SEOUL	13/25 S
GENEVE	13/19 P	STOCKHOLM	-2/6 C	ALGER	17/26 C	SINGAPOUR	27/31 C
HELSINKI	-3/4 N	TENERIFE	12/20 S	DAKAR	19/24 S	SYDNEY	13/21 C
ISTANBUL	9/14 S	VARSOVIE	8/17 C	KINSHASA	22/31 S	TOKYO	15/24 N



Le raton laveur n'a pas l'esprit de famille

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une nouvelle chronique hebdomadaire intitulée « Histoires naturelles », consacrée aux mœurs, us et coutumes des animaux ainsi qu'à la connaissance de la vie des plantes. Nos lecteurs la retrouveront chaque semaine dans *Le Monde* du vendredi, daté samedi.

CORPS TRAPU, museau pointu, queue touffue... L'avez-vous reconnu ? Hériteriez-vous que son masque noir, bordé de blanc sur les yeux, l'identifierait à coup sûr. Mais le raton laveur, dans nos contrées, ne se laisse pas si facilement repérer. Lui qui vit en belle liberté aux quatre coins de l'Allemagne, de préférence en terrain feuillu et humide, ne s'est acclimaté en France que dans une toute petite région de l'Aisne. Une simple zone de bois et de marais située dans la forêt de Laon, dans laquelle - c'est un comble - il n'est pas interdit de le chasser.

Un raton laveur... D'ailleurs, pourquoi laveur ? aurait pu ajouter

Prévert. Car c'est désormais avéré : s'il se sert de ses « mains » aux cinq doigts très écartés avec une remarquable dextérité, le petit carnivore ne lave pas. Dans les mares, dans les rivières, il saisit à fleur d'eau crustacés, mollusques et poissons avec une adresse que lui envierait plus d'un pêcheur. Mais, dans la nature, il ne lave pas ses aliments. Jamais. Cette manie consistant à tremper sa nourriture dans l'eau, puis à la frotter de ses mains avec application, ne s'observe qu'en captivité. Un comportement de compensation que les naturalistes des siècles derniers, qui donnèrent au raton son nom savant de *Procyon lotor* (*lotor*: laveur en latin), prirent abusivement pour référence.

Pour le reste, leurs observations étaient exactes. De taille modeste (un mètre tout au plus, du museau à la pointe de la queue), pourvu d'un pelage épais parsemé de jarres, l'animal fait tanière dans un simple trou d'arbre. Peu regardant sur la nourriture, solitaire quoique social, il ne conçoit la vie de famille que réduite à sa plus simple expression : le mâle, polygame et chassé par la femelle avant la mise bas, ne s'occupe jamais des petits. Ceux-ci viennent au monde au printemps, aveugles

et les oreilles fermées, après soixante-trois jours de gestation. Introduit au milieu du siècle en Russie et en Allemagne, signalé sporadiquement en Alsace, le raton laveur n'a donc fait souche, en France métropolitaine, que dans cette forêt de l'Aisne. A la Guadeloupe, en revanche, il a pris ses habitudes. Emblème du parc naturel de la Basse-Terre, il figure, avec l'agouti, parmi les rares mammifères terrestres à avoir été introduit dans l'île et à y avoir survécu. L'histoire dit même qu'il constitue une espèce à part, de plus petite taille

me du Panama, l'Amérique du Nord. Leur seule, leur véritable terre d'élection, où ils furent pourtant loin d'être toujours bien traités.

me du Panama, l'Amérique du Nord. Leur seule, leur véritable terre d'élection, où ils furent pourtant loin d'être toujours bien traités.

me du Panama, l'Amérique du Nord. Leur seule, leur véritable terre d'élection, où ils furent pourtant loin d'être toujours bien traités.

Vu par Georges Buffon

En 1793, alors que des cendres du jardin du Roi naît le Muséum national d'histoire naturelle, de Paris, le raton n'est pas encore devenu « laveur » dans la terminologie française. Mais, déjà, il figure en bonne place dans la monumentale *Histoire naturelle de Buffon*. « Il aimait le sucre, le lait et les autres substances douces par-dessus toute chose, à l'exception des fruits, auxquels il préférerait la chair et surtout le poisson. Il se retirait au loin pour faire ses besoins. Au reste il était familier et même caressant, sautant sur les gens qu'il aimait, jouant volontiers et d'assez bonne grâce, lest, agile, toujours en mouvement : il m'a paru tenir beaucoup de la nature du maki, et un peu plus des qualités du chien », écrit le naturaliste en évoquant le petit compagnon gardé pendant plus d'un an.

★ *Histoire naturelle des carnivores de France. Une anthologie*, de Jean Méloche. Editions Méloé, 1996, 320 p., 210 F, 32 €.

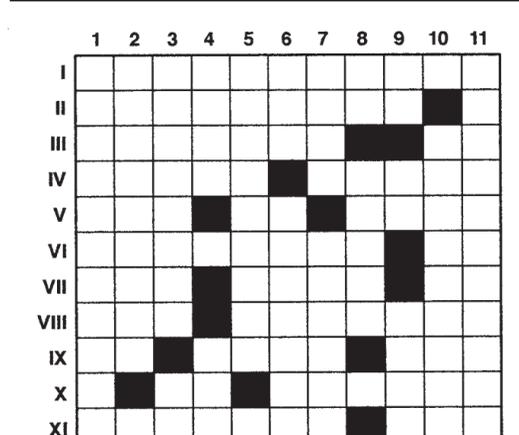
PHILATÉLIE

« Bonnes vacances » et « Joyeux anniversaire »

avec trois nouveaux timbres à 3 F intitulés *Bonnes vacances*, *Vive les vacances* - sans craindre la redondance - et *Joyeux anniversaire*. La Poste continue à décliner sa gamme de timbres « du quotidien ». Ils seront mis en vente générale à partir du lundi 17 mai. Leur vente anticipée aura lieu les jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 mai, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert pendant « Les quatre jours de Marigny », une manifestation organisée par le Marché aux timbres de Paris.

Le Carré Marigny réunit traditionnellement une cinquantaine de négociants spécialisés en timbres, cartes postales et télécartes, les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés depuis un siècle. Ces quatre journées exceptionnelles d'animation auxquelles la presse philatélique s'associe leur donnent l'occasion de mieux faire connaître leurs

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99108



HORIZONTALEMENT
I. Une illusion qui en met pein la vue. - II. Droit de retour. - III. Fait école en peinture. Points opposés. - IV. Enchaîné pour travailler. Attaque contre le roi. - V. Point. Partage le pouvoir. Homère fut le plus grand. - VI. Passions très près. Dans le coup. - VII. Vont rarement sans les autres. Trace du feu. Démonstratif. - VIII. Ouvrit les lycées aux jeunes filles. Mauvaise affaire. - IX. En France. Bien accueilli.

Supporte le petit navire. - X. Prend son temps dans les arbres. Jamais emprunté... souvent emprunteur. - XI. Conclusion heureuse. Poussait au rouge.

VERTICALEMENT
1. Un coup de rouge qui fait du bien. - 2. Pour choisir l'atout. - 3. Dépassement dangereux. Finit en décembre. - 4. Désordonné avec mélo. Le rouge est bon conducteur. - 5. Redressement douloureux. - 6. A demi empesé.

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99107

HORIZONTALEMENT
I. Prémonition. - II. Homogène. Fe. - III. Otaries. PLV. - IV. Nuit. Polar. - V. ORL. Chicago. - VI. GI. Averti. - VII. Rend. Béés. - VIII. Aréole. Tact. - IX. Pet. UTC. Noh. - X. Clé. Etui. - XI. Empoussiéré.

VERTICALEMENT
1. Phonographe. - 2. Roturière. - 3. Email. Net. - 4. Mort. Ado. Co. - 5. Ogi. CV. Lulu. - 6. Néc. Hébétes. - 7. Inspiré. - 8. Té. Octet. Ei. - 9. Plaisante. - 10. Oflag. Cour. - 11. Névropathie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Catherine Vincent

EN FILIGRANE

Les métiers de la gravure à Loctudy. Le manoir de Kerazan à Loctudy (Finistère) accueille jusqu'au 30 mai, sous l'égide de la Fondation Joseph Astor, le 1er Salon des métiers de la gravure dont l'invité d'honneur est René Quillivic, de l'Institut, dont le prochain timbre, paraîtra le 5 juin. Parmi la quinzaine d'artistes participant à ce Salon figurent son épouse, Claudine Bérché, et Armel Quillivic et Kioko Ariga, leurs fils et belle-fille...

Aventures au pôle Sud. Le peintre de la marine Serge Markó signe la couverture du *Monde des philatélistes* de mai, une composition évoquant le pôle Sud. Ce numéro, vendu avec un feuillet de neuf timbres du Niger représentant... des manchots, traite des premières marques postales connues de Kerguelen, des flammes d'oblitération mécaniques utilisées aux TAAF depuis 1965 et du courrier transporté en terre Adélie par L'Astrolabe (*Le Monde des philatélistes*, 84 pages, en vente en kiosques 29 F).

« The Duke », ou le bonheur de l'orchestre

Parmi les nombreuses parutions accompagnant le centenaire de la naissance d'Ellington, le coffret rétrospectif des enregistrements RCA-Victor et des inédits chez Columbia font événement

IMPOSSIBLE d'y couper, mais pourquoi le voudrait-on ? Le centenaire de la naissance d'Edward Kennedy Ellington, « The Duke » (Washington, 29 avril 1899 - New York, 24 mai 1974), est l'occasion de nombreuses initiatives des compagnies phonographiques, quelle que soit leur taille. Pas encore le « Tout Duke » cher au producteur radio-phonique Claude Carrière, mais déjà de quoi revenir sur un grand œuvre durant plusieurs mois.

Duke Ellington a beaucoup composé, beaucoup enregistré – il a régulièrement souligné l'importance du disque pour aider à la diffusion de sa musique –, beaucoup voyagé avec ses différents orchestres. Les discographies ont recensé environ 2 000 compositions, 1 500 séances d'enregistrement, plusieurs centaines de disques, du 78-tours au CD. Témoignage concret de la dimension du compositeur, pianiste, chef d'orchestre et arrangeur, homme d'affaires, modèle social. Amoureux de ses musiciens, qu'il choisit sans se tromper jamais, il leur passe presque tout (retards, sommeil à rattraper durant un concert, fâcheries, alcool, drogues, petites femmes, homosexualité...), car il sait qu'au moment où la musique devra exister ils ne le trahiront pas.

Du coup, à part quelques concerts un peu paresseux rattrapés par une étincelle, la musique d'Ellington et de ses hommes est une source quasi constante de bonheurs, de créativité, de jaillissements géniaux. Un musicien de jazz, quelle que soit l'esthétique qu'il défend, citera son nom à un moment ou à un autre de sa carrière. Louis Armstrong a été le modèle du soliste de jazz. Duke Ellington est, comme le déclara l'ami, le double, Billy Strayhorn, celui « *qui joue du piano mais dont l'instrument est en fait l'orchestre* ». Un orchestre

avec lequel il ne cessera d'inventer un large pan de la musique du XX^e siècle.

● **RCA - Victor (distribué par BMG).** C'est le coffret événement. Vingt-quatre CD composent *The Duke Ellington Centennial Edition, Complete RCA-Victor Recordings 1927-1973* (RCA-Victor 09026 63386 2). On y entend Ellington sous toutes ses formes : le jazz de Harlem et le style dit « jungle », les standards, l'entrée apparente dans le classicisme, les petites formations, la musique sacrée, les suites... Orrin Keepnews, responsable de cette réédition, pense que la quasi-totalité des enregistrements réalisés pour la firme américaine ont dorénavant été mis au jour. Avec RCA-Victor, Ellington traverse, par périodes, le siècle. Il grave certains de ses thèmes les plus fameux, permet au couple Ben Webster (saxophone) et Jimmy Blanton (contrebasse) de lui emprunter l'orchestre au début des années 40 et de l'amener à l'un de ses pics, il grave son premier enregistrement officiel en public (Seattle 1952), revient sans cesse sur ses origines tout en restant curieux de tout ce qui l'entoure, transposant dans sa musique les cultures du monde, apportant au monde la culture du peuple noir. Il a les meilleurs musiciens du monde avec lui. Un livre regroupe des analyses et des essais, dont les contributions de Stanley Dance ou Dan Morgenstern.

● **Columbia (distribué par Sony Music).** Au coffret rétrospectif de la compagnie avec laquelle Ellington a entretenu des relations aussi fructueuses qu'avec RCA, il a été préféré la mise en valeur de plusieurs enregistrements de référence du catalogue ellingtonien (cet ensemble sera disponible le 25 mai). Dans chaque cas, des inédits ont été découverts. *Newport 56*

(C2K64932), c'est bien entendu l'un des solos les plus fameux de l'histoire du jazz, celui du saxophoniste Paul Gonsalves dans *Diminuendo and Crescendo in Blue*; *First Time* (CK65571), ce sont les orchestres d'Ellington et de Basie, ensemble en 1961, éclatants, brillants. *Such Sweet Thunder* (CK65568) est l'une des œuvres les plus ambitieuses d'Ellington, une composition autour des personnages de Shakespeare qu'il faut absolument redécouvrir.

● **Masters of jazz (distribué par Concord/Musisofit).** Pour le centenaire, Masters of Jazz – dont la *Complete Edition* depuis 1924 est en cours – a confié à Claude Carrière une édition thématique, *Duke Ellington Anniversary* (MJCD 1300), qui couvre les années 20 à 40. Ce coffret de treize disques, au prix public incitatif de moins de 500 francs (76,2 euros), est décliné en « Ballads », « Dance », « Ladies », « New York », etc., comme un portrait de l'homme et du musicien. L'accessibilité à l'œuvre est ici privilégiée.

● **Fréreaux & associés (distribué par Night & Day).** Un coffret de deux CD, *Plaisir d'Ellington* (FA 170), pour aborder Ellington par la face des solistes (Harry Carney, Barney Bigard, Rex Stewart...). Un objet simple, limpide, réalisé avec soin sous la direction d'Alain Pailler et Tony Baldwin.

● **Verve (distribué par Universal Music).** Le coffret de huit CD, *Côte d'Azur Concerts* (Verve 539 033 2), de la rencontre entre les deux monstres Ella Fitzgerald et Duke Ellington, paru à Noël 1998, est toujours disponible. On y ajoutera dans la série « Master Edition », avec son lot d'inédits, les parutions récentes de *Soul Call* (539 785 2), qui en reprend certains, et les collaborations avec Johnny Hodges en 1958 et 1959 : *Back to*



Duke Ellington : 2 000 compositions, 1 500 séances d'enregistrement...

Back (521 404 2) et *Side by Side* (521 405 2). Duke en petit comité, invité par l'un de ses saxophonistes les plus fidèles.

● **WEA.** La firme américaine met en avant vingt-cinq références éditées chez certains de ses labels (Atlantic, Prestige, Fantasy, Pablo). Sont indispensables les quatre concerts au *Carnegie Hall, 1943* (Prestige 9020470365), *1944* (Prestige 9020470362), *1946* (Prestige 9020470363), *1947* (Prestige 9020470364). Ellington présente sur la scène new-yorkaise toutes les facettes de son répertoire, du plus lé-

ger au plus ambitieux comme *Black Brown and Beige*, l'un de ses hommages les plus explicites à la grandeur et aux tourments de sa communauté, qui y est créé en 1943. A noter aussi *The Pianist* (Fantasy OJCCD 717 2), qui dit précisément ce qu'il est, et la trop courte suite *The Afro-Eurasian Eclipse* (Fantasy OJCCD 645 2) de 1971.

Sylvain Siclier

★ A lire le numéro spécial du mensuel *Jazz magazine* de mai, 30 F (4,57 €).

SÉLECTION DISQUES

ALLA VENETIANA

Musique pour luth du XVI^e siècle vénitien
Œuvres de Dalza, Capirola, van Ghizeghem, Cara, Pesenti, Spinacino, Martini, Josquin et divers anonymes
Paul O'Dette (luth)

La miniature de couverture semble promettre une fête des sens et c'est bien de cela qu'il s'agit lorsqu'au tourment du Cinquecento les luthistes délaissèrent le plectre pour pincer les cordes avec leurs doigts. L'ornementation se double ainsi d'un rendu polyphonique qui fit pour près de deux siècles la popularité de l'instrument. Paul O'Dette explique et illustre cette transition révolutionnaire en s'appuyant sur la riche production éditée à Venise dès la première décennie du XVI^e siècle. Transcriptions de chants et motets, danses et préludes (*ricercari*) ont sous ses doigts une invention, une audace et une liberté au diapason de cette nouveauté déterminante.

Philippe-Jean Catinchi

★ CD Harmonia Mundi HMU 907215.

ANTONIO VIVALDI

35 concertos pour flûte op. 10 (1728)

La Pastorella, Frédéric de Roos (flûtes à bec et direction)

« *La Tempête en mer* », « *La Nuit* », « *Le Chardonnet* »... Contrairement aux apparences, les concertos de l'opus 10 ne sont pas des musiques à programme – tout au plus des pièces à atmosphère. C'est ce qu'a magnifiquement rendu l'ensemble La Pastorella, em-

mené par Frédéric de Roos, qui règle avec autorité le dilemme « flûte à bec ou flûte traversière ? ». Il est de nombreuses versions de ces œuvres populaires, mais la beauté des timbres, la ductilité des lignes, la souplesse des inflexions donnent tant de transparence et de lumière à ces miniatures délicieuses que cette nouvelle lecture s'impose. *Ph.-J. C.*

★ CD Ricercar 206392.

JEAN-LOUIS AGOBET

L'Etude des forces - Strati - Nuée-Traces - Autour - Plotting
Cécile Daroux, Sophie Deshayes, Sophie Dardeau (flûtes), Fuminori Tanada (piano), Ensemble L'itinéraire, Mark Foster (direction).

Né en 1968, Jean-Louis Agobet a travaillé très jeune (1988-1990) la composition avec Philippe Manourey à Lyon puis a bénéficié de diverses résidences dont une actuellement à l'Orchestre philharmonique de Montpellier. La présente monographie révèle que sa période de formation n'est pas encore terminée. Les pièces les plus anciennes s'apparentent à des études très scolaires. *Strati* assume mal l'héritage des *Klavierstücke* de Stockhausen. *Autour* enchaîne les poncifs de la flûte contemporaine. *Nuée-Traces* évoque extérieurement certains traits de Michael Jarrell (titre bipolaire, conception de cycles autour d'une problématique donnée) mais procède d'une naïveté qui s'impose comme la marque d'Agobet, de *Plotting* à *L'Etude des forces*. Bien dans l'air du temps avec sa virtuosité ludique, son goût de la mélodie incantatoire et son usage décoratif de l'électronique, cette dernière œuvre illustre avec ingénuité une forme d'académisme spectral très en vogue aujourd'hui.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD MFA Radio-France 216029. Distribué par Harmonia Mundi.

THE PRETTY THINGS

Rage Before Beauty
The Pretty Things, toujours debout depuis 1965, dans sa formation quasi originelle avec le chanteur Phil May, le guitariste Dick Taylor, le bassiste Wally Waller... *Rage Before Beauty* est un disque de pur rock années 60, quand le

blues et le psychédéisme dominaient la vie musicale à Londres, joué par les inventeurs du genre, qui en profitent pour multiplier les clins d'œil : *Everlasting Flame* ou *Play With Fire* pour les Rolling Stones ; *Vivian Prince*, en hommage à leur premier batteur, que The Who ne renierait pas ; et, de l'autre côté de l'Atlantique, *Eve of Destruction* pour rappeler à Springsteen qu'il n'a pas le monopole de la citation à la Phil Spector ou *Pure Cold Stone* pour The Doors. Mais là où Oasis et ses clones ont souvent donné dans le pillage opportuniste, les Pretty Things 1998 bannissent toute nostalgie. Leur son actuel transmet l'authenticité du canon du rock : trois accords, une mélodie simple, une voix vibrante, des solos courts et secs. *S. Si.*

★ 1 CD Snapper Music SACD814. Distribué par Wagram Music

DICK ANNEGARIN

Adieu verdure

Longtemps réfugié en marge du showbiz, après une petite période de gloire dans les années 70, cet Hollandais francophile revenait sous les feux de la rampe en 1997, avec l'album *Approche-toi*, réjouissant de tonus et d'excentricité intacte. Ouvertement admiré par une nouvelle génération, l'ancien folkeux des bars de Saint-Michel et du Petit conservatoire de Mireille prolonge le bonheur de ces retrouvailles. Plus enraciné dans le blues rural, *Adieu verdure* se permet, à première vue, moins d'audaces formelles que son prédécesseur. Mais l'écriture francophone du créateur de *Bruxelles* et de *Sacré géranium*, passée au prisme de ses origines bataves, toujours attirée par les jeux surréalistes, la naïveté des rondes enfantines et les voyages, continue d'accoucher de chansons singulières. Dynamisées par l'attaque des guitares acoustiques (Annegarin est souvent se-

condé par Marc Ribot) et ce chant, toujours nimbé de l'accent d'Amsterdam, à la fois vif et englué, elles se colorent aussi de tango (*Katinga tango*), de funk (*Boileau*), d'harmonium d'église (*Limonade*) et de fan-taisies électroniques signées Mathieu Boggaerts (l'excellent *Rhapsode*). *S. D.*

★ 1 CD Tôt ou Tard 3984 26749 2. Distribué par WEA.

THE CHIEFTAINS

Tears of Stones

Le groupe de Paddy Moloney, celtitude en tête, a assez d'assise pour convoquer en toute amitié des voix féminines de la portée de celles de Bonnie Raitt, Natalie Merchant, Joni Mitchell, Joan Osborne, Sinead O'Connor (avant sa récente conversion au catholicisme intégriste dissident), Mary Chapin Carpenter, Lorena McKennitt, Diana Krall, pour les plus connues. Ce précis de musique irlandaise traditionnelle arrangée par le chef des Chieftains, joueur de cornemuse et de tin-whistle impénitent, est imperdable. Bonnie Raitt a pris sa guitare dobro et sa voix de bâtisseuse de route solitaire pour les langoureux de *A Stor Mo Chroí*. En écoutant O'Connor retracer la dureté des vies de femmes irlandaises (*Factory Girl*, traditionnel toujours), on pleure. Toujours libre, Joni Mitchell a apporté son offrande, une chanson de sa composition, *The Magdalene Laundries* – aux chœurs, les Screaming Orpheans. Les Chieftains (claviers, violon, tambour *bodhran*, flûte, cornemuse ; ils whistlent) agissent en gentlemen ; ils tiennent la porte, passent en premier dans les escaliers, tissent la toile de l'internationale celte avec une rectitude peu commune pour un groupe de rock traditionnel. La nostalgie, le vague à l'âme mène, comme souvent sur l'île, la danse et les danseurs. *V. Mo.*

★ 1 CD RCA-BMG 0902668968-2.

BEVINDA

Chuva de anjos

Cette « pluie d'anges » est assez gracieuse pour séduire, mais hors de la prétention, naguère chaîne aux pieds de Bevinda, chanteuse d'origine portugaise qui voulut un temps s'attaquer à la forteresse fado sans en avoir l'âme. Bien amené par une envie de tango moderne, de latinité intériorisée, *Chuva de anjos* suit les sentiers sophistiqués de la musique lusophone où le Portugal maure (*Soraya*) tient sa place, la poésie façon Madredeus, le Brésil baroque de Milton Nascimento (*Fui a praia*) et de la bossa des langues (*Presidio*), les balancements méditerranéens de Charles Trenet – une version légère de *Que reste-t-il de nos amours ?*, qui ne marquera cependant pas les annales, ni ne fera oublier celle, géniale, de Joao Gilberto (dans l'album *Joao*). Bevinda est ici presque, mais pas encore totalement, débarrassée des obligations de sur-représentations qu'elle s'était créées, y compris dans le beau travail qu'elle avait créé avec le compositeur cap-verdien Vasco Martins sur des textes de Fernando Pessoa. Il y a bien quelques redondances dans ces quatorze titres souvent bilingues, des carcans encore (*Les Rochers, Onda Serena*), mais de beaux effets de cordes, d'accordéon, de violoncelle sur une voix d'une fragilité pleine qui mérite d'être avouée (*Maria de Lurdes*). *V. Mo.*

★ 1 CD Celluloïd 67010-2.

Distribué par Mélodie.

COLLECTION PROPHET

La famille s'agrandit. Dans le champ restreint des collections dédiées aux traditions musicales collectées *in situ*, voici venir une petite nouvelle déjà fort bien pourvue. Du Bénin au Tchad, dix volumes qui arpentent le continent africain avec crochets par l'océan Indien (Madagascar) et le Pacifique (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Le premier volet d'une série d'enregistrements effectués, pour la plupart dans les années 60, par Charles Duvelle, créateur et directeur pendant une quinzaine d'années d'Ocora, label de référence en matière de musiques traditionnelles. Présentée sous des pochettes attrayantes, sans être racoleuses, accompagnée de livrets érudits sans être ennuyeux, cette collection retiendra l'attention de l'amateur éclairé autant que du néophyte de-

DÉPÊCHES

■ **LIVRES :** la ville de Besançon publie *Le Rock en région, vers une nouvelle image culturelle*, du sociologue Emmanuel Brandl. L'ouvrage, distribué gratuitement par le service d'action culturelle de la mairie, est consacré au rock en région, qui, selon l'auteur, « ne peut plus être entendu comme un simple divertissement », à partir de l'exemple de la Franche-Comté.

■ **Moh Cherbi et Arezki Khouas** publient, aux éditions Paris Méditerranée, *Chanson kabyle et identité berbère*, un ouvrage consacré à l'œuvre de Lounis Aït Menguellet. Les auteurs – un sociologue et un chercheur en littérature berbère – ont pris comme fil conducteur la retranscription (en langue tamazirt et en français) et l'analyse fouillée d'une trentaine de compositions du chanteur-poète (234 p., 120 F, 18 €).

■ **JAZZ :** David Sanborn, le maître new-yorkais du jazz fusion, a enregistré chez lui son nouvel album, *Inside* (Elektra/WEA music), où figure entre autres le chanteur Sting. L'album est produit par le bassiste et arrangeur Marcus Miller (ex-complice de Miles Davis).

■ **Le pianiste américain Ahmad Jamal a enregistré à la Salle Pleyel, à Paris, son dernier disque, Ahmad Jamal à Paris** (Birdology/WEA Music). Le musicien y est accompagné notamment par le percussionniste Manolo Badrena (ex-Weather Report).

■ **CHANSON :** Roch Voisine a lancé, le 21 avril à Montréal, son septième album, *Chaque feu*, en offrant à ses fans quatre chansons du nouveau disque, dont *Je resteraï là* et *Juste pour soi*, enregistré avec le chanteur automobile Jacques Villeneuve aux claviers. Le chanteur, d'origine acadienne, a vendu plus de 6 millions de disques dans le monde depuis *Hélène*, son tube de 1989.

■ **MUSIQUES DU MONDE :** le chanteur malien Salif Keita publiera, le 26 mai chez Blue Note/Metro Blue (distribution EMI), son sixième disque, *Papa*, enregistré entre Bamako, New York et Paris, sur lequel figure notamment un duo avec la Jamaïcaine Grace Jones. Autre invité de marque : le guitariste noir américain Vernon Reid (ex-Living Colour), qui a coproduit ce nouvel album. Salif Keita, qui a cinquante ans cette année, donnera deux concerts à Paris les 11 et 12 juin à la Cigale (à 19 heures).

mandeur de dépaysement sonore. Chants de pygmées Babinga accompagnés à la *sanza* (volume *Centrafrique*), notes alertes d'un xylophone, frappé pour éloigner des cultures sèches et oiseaux chez les *Bariba* du Bénin, son envoutant de la flûte de pan jouée par les *Huli* dans les montagnes de Papouasie-Nouvelle-Guinée... Des musiques et des voix captivantes, des rencontres intimes ou bouillonnantes, des moments de vie.

Patrick Labesse

★ Un coffret de 10 CD Philips 538712-2 à 538721-2.

LES BRUITS

Barnabé et les bruits de la vie
Musique de Louis Dandrel, sur une histoire de L. Sauerwein

Les petits seront bien étonnés d'entendre ce coquin de Barnabé traverser sans crainte la ville, ses carrefours dangereux, son église intimidante, ses marchés et parcs jusqu'à la fête foraine. Ils seront tout de même rassurés car Barnabé n'est pas seul : il a sa petite chanson (discret hommage à Gilles Deleuze dans *De la ritournelle*) et son chien qui le suit. Autant de paysages sonores traversés, riches en effets de masque, de résonance de mouvements sonores repris et analysés en fin d'album. Louis Dandrel connaît les secrets de cette musique urbaine qu'il dévoile aux enfants. De quoi écouter autrement la petite symphonie du trajet vers l'école ! *Anne H. Bustarret*

★ Un album CD illustré Gallimard « Mes premières découvertes de la musique ».

Télécopieur Multi-fonction Chez Duriez
Fax : 10 s. par page, papier ordinaire, impression jet d'encre économique, mémoire 22 pages. ● Copieur : 2 pages par minute, agrandissement réduction 70/140 ● Scanner : 200 x 200 dpi ● Imprimante pour PC 2.396 F.H.T. (2.980 F.TTC).
Duriez, 112 bd St-Germain - 75006 Paris

La Géode et Les Voyages culturels Clio présentent une soirée débat autour de **L'Égypte des Pharaons** animée par Daniel Elouard, rédacteur en chef de la revue *Ulysse-Télérama* le mardi 18 mai à 20h.
2 films* + débat pour 65 F
*L'Égypte des Pharaons et Le Mystère des Mayas
Réservations 01 40 05 12 12

ESPACE PIERRE CARDIN
DALI FONIES
Divertissement : danse et comédie
Du mardi au samedi à 20h30
Le dimanche matinée à 15h
Locations : 01 42 65 27 35

Au-delà des images, la peinture secrète de Denis Castellás

Après une longue interruption, l'artiste revient à une œuvre picturale, qu'il fait naître de la disparition d'une photographie

DENIS CASTELLAS. Musée Picasso, château Grimaldi, 06600 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Entrée : 30 F. Jusqu'au 6 juin.

Pendant deux décennies, Denis Castellás - 48 ans, Marseillais de naissance, Niçois de résidence - n'a pas fait de peinture. Aujourd'hui, son exposition se compose presque entièrement de dessins et d'huiles sur toile qui datent, pour les plus anciens, de 1997. Ce serait une raison suffisante pour aller voir les résultats de cette mutation. De la peinture vers les objets : cette évolution n'a plus rien de surprenant depuis longtemps. Des objets vers la peinture : le cas est plus rare.

A l'entrée, une pièce rappelle l'usage que Castellás faisait auparavant de la couleur : des monochromes jaune vif peints sur métal. Rien ne rappelle l'essentiel de ses travaux pendant sa période picturale, manipulations, constructions et installations d'objets à partir de matériaux de récupération variés, de la planche à roulettes à la canne d'aveugle. Dans ces exercices, il montrait de l'inventivité, de l'ironie, un talent indiscutable pour les inventaires étranges. Des images apparaissaient assez souvent, sous la forme pauvre de la photocopie, photocopies de photographies en noir et blanc prises dans les magazines et les livres d'histoire. On y reconnaissait des paysages, une autruche ou le visage d'un kamikaze, le front ceint d'un drapeau. Il semblait clair que l'image ne pouvait

plus se présenter qu'à l'état de reliquat ou de trace à moitié effacée. A moins qu'elle ne reprenne force, à moins qu'une autre histoire ne commence. Les premières étapes ont été essentiellement graphiques, et progressives. Sur papier ou carton, un très beau carton ocre, Castellás s'est mis à dessiner, en 1996. A dessiner de petites figures sur de grandes feuilles qu'il n'était pas question - pas possible sans doute - d'occuper entièrement. Sont apparues des silhouettes, des têtes de bons-hommes, des figures bizarres, les unes comiques, les autres allégoriques. Les allusions à la bande dessinée en ont côtoyé d'autres, moins plaisantes, un infirme équipé d'un masque à gaz par exemple. Rien d'insistant pour autant : des croquis, des esquisses inachevées, des allusions, des rébus. Inutile de rechercher un ordre, les indices d'un récit, les rudiments d'un sujet.

DE L'ATTENTION ET DU TEMPS
A priori, ce n'est pas beaucoup plus simple dans les tableaux. Ils sont approximativement de deux types. Il y a ceux où la reconnaissance d'éléments figurés laisse espérer que l'interprétation ne sera pas inaccessible. Cette espérance est évidemment vite déçue. L'oiseau est-il perché sur la tête d'un chat ou sur autre chose ? Et sur quoi dans ce cas ? Pourquoi la grenouille est-elle si énorme et l'homme si petit ? Fable ? Souvenir de dessin animé ? Pourquoi la canne blanche est-elle suspendue entre deux profils de sexe indéterminé ? Autre fable ? Mais que vient faire le graffiti comique au centre de la toile ? Et ainsi de suite. On



« Sans titre » (1997). Fusain sur papier (50 x 65 cm).

pourrait aussi s'interroger sur la grande tête de poisson ou sur le demi-visage avec demi-lunette sur fond bleu - deux très beaux tableaux du reste. Tous s'appellent *Sans titre*, ce qui n'aide guère au déchiffrement. Les œuvres de la seconde espèce s'appellent aussi *Sans titre*, mais on en est moins affecté parce qu'il est clair, au premier regard, qu'elles se refusent à tout décodage commode. Il ne serait pas abusif de les dire abstraites, quoique l'on sache qu'elles ont commencé tout autrement. Castellás a coutume en effet de prendre appui sur une photographie qu'il copie sur la toile. A mesure que le travail avance, il la recouvre, il lui ôte ses détails jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien - plus rien en apparence parce qu'il se pourrait fort bien que la peinture continue à entretenir des rapports avec l'image dont elle a pris la place, des rapports qui ne seraient plus de ressemblance visuelle, mais de connivence dans l'expression.

Parmi ses peintures, plusieurs se réfèrent à des événements historiques, les plus cruels du siècle. Elles ne les décrivent pas, elles les convertissent en compositions de formes flottantes, en voiles gris et blanc traversés par des traits. Ce n'est pas là pour autant l'unique tonalité de l'œuvre, ni même sa tonalité dominante. Ces œuvres, issues d'un processus créatif lent et compliqué, exigent de l'attention et du temps. Les regarder trop vite condamne à les méconnaître. Les observer longtemps expose à s'y perdre.

Philippe Dagen

Les noces barbantes d'Enzo Enzo et Kent

ENFIN SEULS, d'Enzo Enzo et Kent. Direction musicale de François Bréant, avec le Concert Impromptu. Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18°. M^o Abbesses. 20 h 30, jusqu'au 15 avril. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

« Tchik, tchik, tchik » (maracas), fait Kent. « Plink » (petite clochette), fait Enzo. C'est un duo. Un duo à vous dégoûter du mariage, cette tranche fade de vie à deux, cet *Enfin seuls* sans fin, parsemé de petites chamailleries forcément tendres et terriblement pantoufardes. C'est d'un ennui ! A ce compte-là, Gene Kelly, à qui nos deux chanteurs français rendent hommage par un gentillet numéro de claquettes (commentaire : « *Il continue d'incarner la joie et la bonne humeur, c'est fou, non ?* »), fut sans doute mille fois adultère. Ouf !

Sans doute, Kent, rocker dans une autre vie, Enzo, chanteuse de charme il y a encore peu, ont-ils été influencés par la publicité pour les téléphones portables qui rapprochent les jeunes gens qui s'aiment sur les bords d'autoroute. Ou bien par celle des valises solides - ils arrivent en scène avec des Delsey pastel, on ne sait vraiment pas pourquoi. On n'en saura rien jusqu'à la fin. Bref, en voilà deux qui sont ensemble, mais pourquoi, au fait ? Juste pour massacrer *Le Cinéma* de Claude Nougaro et Michel Legrand (version tauromachique, costume trois pièces et body-short,

où le nom sulfureux de Bardot est remplacé par Marceau, sans doute aujourd'hui plus politiquement correct) ?

COMMENT UNIR SES FAIBLESSES
Derrière, rame le Concert Impromptu, quintette à vents classique qui s'amuse même à désober *Cletus Awretus Awrightus* de Frank Zappa au milieu des invités au pique-nique champêtre de Kent (*Allons à la campagne*). Quand il n'y a pas le quart d'heure potache, payé par François Bréant (claviers, vibrapone) et Thomas Dalle (percussions) comme un tribut syndical aux droits des musiciens français. Ce n'est pas qu'ils jouent mal, mais qu'ont-ils besoin d'y caser une tirade détournée du théâtre classique pour élèves ignares et parents plan-plan (« *Adieu Spartacus, Rome m'attend* », etc.) ?

En se vendant aux leures du mariage-béquille (ou comment

unir ses faiblesses), Kent signe l'arrêt d'une carrière ouverte vers la chanson française en 1990 avec *A nos amours*. En se laissant à ce point étouffer, Enzo brise le charme de *Quelqu'un de bien* (musique inspirée de la *Troisième Symphonie* de Brahms), qui lui valut un disque d'or mérité. Elle s'enferme dans une citadelle d'effacement, un sourire de music-hall sans flamme, là où elle avait su s'approprier de jolies atmosphères de cabaret à la française. En rappel, sa demi-interprétation (puisque tout se fait à deux) de *Tu l'laisses aller* de Charles Aznavour ravive l'espoir. Les dix-neuf chansons copino-maritales du duo glissent comme l'eau sur les plumes d'un canard. On sortira cependant en chantonnant *Enfin seuls*, tenté de lever une demi-jambe, à la Zizi Jeanmaire.

Véronique Mortaigne

INSTANTANÉ MELLOW, AVANT DIGESTION

En ouverture, Ariel Wizman assure le succès branché de la soirée. Derrière ses platines, l'histrion de Canal + dirige la manœuvre du Grand Popo Football Club. Un « groupe » (basse, clavier, DJ, bouffon...) qui, entre plaisir de la danse et sketch chaotique (ou cathodique) au quinzième degré, trouve un vrai tube « ga-guesque », *Each Finger Has An Attitude*. Mais la petite foule parisienne qui, lundi 3 mai, remplit la Maroquinerie patiente pour Mellow. Pas encore sûre de choisir entre le triomphe ou la curée. Il y a quelques semaines, à la veille de la sortie d'*Another Mellow Winter* (Atmosphériques), premier album de ces Franciliens, la « hype », le « buzz » avaient enflé dangereusement. On leur permettait de surfer sur la vague Air. Cadeau piégé. Comme le duo versaillais, qu'ils ont fréquenté, les membres de Mellow ont rêvé d'un design musical embrassant le futu-

risme autant qu'une vision attendrie de la variété et du rock des années 60 et 70. Mais trop de points communs ont fini par les desservir. D'autant que les mélodies de l'album, trop laborieusement référencées, peinaient à décoller.

Premier constat : si, sur disque, Mellow manque de grâce « aérienne », l'épreuve de la scène - périlleuse pour Air - révèle un vrai groupe. Le trio de base s'est élargi à six musiciens, soudés par la ferveur et l'amour d'instruments millésimés. Animés par un remarquable batteur, leurs bricolages gagnent une intensité inespérée. Leur fascination mortifère pour les sons mythiques du rock prendrait presque vie. Baigné de lumières psychédé-liquies, leur répertoire n'en demeure pas moins piégé par le maniérisme rétro. King Crimson, Love, Brian Eno, les Beatles (période *Magical Mystery Tour*) sont cités trop scolairement. Après avoir supprimé quelques tics et cache-misère (le désormais insupportable vocoder), il restera à Mellow de terminer sa digestion.

Stéphane Davet

SORTIR

PARIS

Suivez-moi

Des décideurs se réunissent pour pallier une crise d'identité nationale. Ils partent virtuellement à la recherche d'un nouveau sauveur, en se mettant bien d'accord quant au choix de l'attachée de presse, chargée de l'édition d'une nouvelle Bible, qui ne souffrirait pas la possibilité d'interprétations multiples. Ecrit et mis en scène par Gérard Watkins, *Suivez-moi* a été lu pour la première fois, en 1998, à la Mousson d'été de Pont-à-Mousson. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. Du mardi au vendredi à 20 h 30 ; samedi et dimanche à 16 heures. Jusqu'au 30 mai. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Sandra Bessis

Accompagnée par Isabelle Quellier à la vielle, au rebec et à la viole et Alain Bouchaux aux percussions, Sandra Bessis chante *Bodas*, répertoire de chansons judéo-espagnoles, « *fil nous reliant encore à cette Andalousie perdue, mère tolérante et partageuse, à l'écho mi-rêvé mi-réel* ». Sandra Bessis voyage dans l'univers musical sépharade (« Espagne », en hébreu) après en avoir consigné les richesses et les formes - le romancero, récits médiévaux, les coplas, rythmes de fêtes judéo-espagnoles, le cancionero, chansons d'humour et de noces. Élégamment mis en musique, ces chants qu'Isabelle la Catholique n'a pas su détruire enrichissent le patrimoine

méditerranéen, que Sandra Bessis explore avec élégance. Théâtre de l'Épée-de-Bois, Cartoucherie de Vincennes. Les 7 et 8, à 20 h 30, le 9, à 16 heures. M^o Château-de-Vincennes, puis bus 112. Tél. : 01-48-08-39-74. De 70 à 100 F.

Festival des Transamazoniennes

Créé en 1997 sur les rives du fleuve Maroni, en Guyane, le Festival des Transamazoniennes, tremplin pour les jeunes groupes du coin, quitte son port d'attache et vient présenter en France les différentes musiques du Maroni. Chris Combette (étincelant patchwork de styles caribéens) et Natural Roots (groupe de reggae originaire du Guyana, ex-Guyane anglaise) sont les têtes d'affiche de la soirée de clôture de la tournée qui réunira près de cinquante artistes le 30 mai au Cabaret sauvage.

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 9^e. M^o Pigalle. Les 7 (Chris Combette) et 8 (Natural Roots), à 21 heures. Après les concerts, sound system avec *Progressiv Sound*. Tél. : 01-44-92-77-66. 80 F.

Bireli Lagrène : hommage à Frank Sinatra

Le guitariste Bireli Lagrène rendant hommage à Frankie : sur le papier, cela semble un paradoxe, un oxymore, une blague. Mais non. Rendez-vous au Sunset. Le guitariste le plus surprenant, le plus déconcertant, le plus exact, le moins brillant va à la rencontre de l'esprit et de la lettre. Formidable. *Sunset*, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 7 et 8 mai, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.

(Publicité)

Ödön von Horváth Mise en scène Jacques Nichet

CASIMIR ET CAROLINE

Première ce soir

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Vera Molnar
Le CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé dimanche 23 mai. Visite commentée samedi 5 juin à 16 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 7 mai au 13 juin. Entrée libre.

Liliana Moro, Per Barclay
La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures et les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé jeudi 13 mai. Fermé lundi et mardi. Du 7 mai au 4 juillet. Entrée libre.

Topkapi à Versailles
Musée et Domaine national de Versailles, château de Versailles, 78 Versailles. Tél. : 01-30-83-74-00. De 9 heures à 18 heures. Pour les groupes en visite libre ou en visite conférence ; de 9 heures à 11 heures. Fermé lundi. Du 7 mai au 15 août. 50 F. 38 F ; gratuit pour les moins de 10 ans.

Tout est spectacle
Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand, 92 Courbevoie. Tél. : 01-46-67-70-00. De 14 heures à 19 heures. Du 7 mai au 3 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Casimir et Caroline
d'Ödön von Horváth, mise en scène de Jacques Nichet, avec Bouzid Allam, Jean-Pol Dubois, Philippe Fretun, Micha Lescot, Jacques Mazeran, Juliette Poissonnier, Stéphanie Schwartzbrod, Samira Sedira, Abdel Sefsaf, Marie Viala, Nathalie Vidal, Daniel Znyk et le quartet Didier Labbé. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20^e. M^o Gambetta. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 13 juin.

Nouvelles Histoires comme ça
de Richard Demarcy, d'après Ruddyard

Kipling, Blaise Cendrars et Lewis Carroll, mise en scène de Richard Demarcy, avec Ugo Broussot, Gabrielle Calderoni, Aurèle Jaume, Kudzo Do Tobias, Guy Lafrance, Lomani Mondonga, Amélie-Céline Plancher et Stéphane Vlahopoulos. Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées, 2bis, avenue Franklin-Roosevelt, 8^e. M^o Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Élysées-Clemenceau. Le 8, à 15 h 30 et 19 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 19 mai.

Compagnie Trafic de styles Squatt'age
Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-34-20-14-14.

Compagnie Christelle François Basse-cour
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. Les 7 et 8, à 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-20. 140 F.

Raghnath Manet
Danse de l'Inde du Sud. Vanves (92). Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-41-33-92-91.

Bill Evans & Push
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Son Candela
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, 11^e. M^o République. Le 7, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

Sylvain Beuf Quintet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 7 et 8, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Grand Orchestre de Juan José Mossalini
Fontenay-sous-Bois (94). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. M^o RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-48-75-44-88. 90 F.

Bagad Cafe Messengers
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailly, 6, allée de Québec, Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. 80 F et 90 F.

Nuits Décibelles
Dammartin-en-Goële (77). Le 7, à 18 heures (Natcha Atlas), à 21 h 30 (Barara Luna) ; le 8, à 14 h 30 (De Rosa et Ekova). Jusqu'au 9 mai. Renseignements : 01-60-03-52-62. 80 F à 130 F.

Kassa'
Goussainville (95). Théâtre Sarah-Bernhardt, 82, boulevard Paul-Vaillant-Couturier. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-39-88-96-60. De 80 F à 100 F.

VOTRE BAIGNOIRE REMISE A NEUF

Sans démontage, en blanc ou en couleur. Déplacement gratuit Paris et province.

Mr Baignoire®
01.41.95.06.82 PARIS
03.88.66.02.86 PROVINCE

BOX MAN www.boxman.fr

THE CRANBERRIES
Bury the hatchet
106 F
Prix TTC valable jusqu'au 30/06/99, hors frais d'expédition

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr

VENDREDI 7 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

23.15 Les Disparitions d'enfants.
Invités : Bernard Boulay, Arnaud Grassein, Monique Loustau, Hubert Martinez, Rubin Rodriguez, Serge Sabourin. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs.
Invités : Miossec, J.-C. Novelli, André Brink, Marc Jolivet. **Canal +**

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous
de Ruth Elkrief. **LCI**

19.30 Envoyé spécial, les années 90.
Femmes de guerre. **Histoire**

20.10 Le Talk Show. Téri Moïse **LCI**

20.50 Mister Biz. Itinéraires de stars. **M 6**

20.55 Thalassa. **France 3**

21.45 Les Grands Débats politiques.
Face à face avec Guy Mollet
24 janvier 1966.
Invité : Jean-Marie Colombani,
directeur du Monde. **Histoire**

22.00 Faut pas rêver.
Escapade équine à Pompadour.
Inde : La foire de Batehwar.
France : La Chapelle-Montligeon.
Vietnam : Les courses
à Hô Chi Minh-Ville. **France 3**

22.35 Bouillon de culture.
Balzac. Invités : Michel Butor,
Roger Pierrot, Gonzague Saint-Bris,
Nadine Satiat. **France 2**

23.10 Sans aucun doute.
Les arnaques de vacances. **TF 1**

23.30 Les Dossiers de l'Histoire.
Sainte-Hélène, 1821. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Cinématographe selon
Terry Gilliam. [1/5]. **Planète**

19.40 Hubert Beuve-Méry. Itinéraire
du fondateur du Monde. **Planète**

20.15 Palettes, Pierre-Auguste Renoir.
Les beaux dimanches d'été.
Le Bal du moulin de la Galette. **Arte**

20.45 Lieux mythiques.
[5/20]. Les Etrusques,
ancêtres des Toscans. **Histoire**

21.05 Epopée en Amérique, une histoire
populaire du Québec. [7/13]. **TV 5**

21.15 Avoue Cognac-Jay. **Planète**

21.20 Comment nous fabriquons
le sel. **Odyssee**

22.20 Grand format. Barluschke. **Arte**

22.20 Paul-Emile Victor : un rêveur
dans le siècle. [3/3]. **Odyssee**

22.30 L'Enfance violée.
Les victimes. **Forum Planète**

0.30 La Case de l'Oncle Doc.
Celles qui attendaient. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Volley-ball. Pro A : Finale. Match
retour. Poitiers - Paris. **Eurosport**

DANSE

19.30 Nuit blanche de la danse.
Chorégraphie. Maurice Béjart et Oleg
Vinogradov. Par Le ballet du XXe siècle
et La Compagnie du Kirov. **Muzzik**

20.45 Roseland.
Chorégraphie. Wim Vandekeybus.
Musique. Thierry de Mey
et Peter Vermeesch. Par la compagnie
Ultima Vez. **Mezzo**

21.35 La Mentira.
Chorégraphie. Wim Vandekeybus.
Par la compagnie Ultima Vez.
Musiques. Charo Calvo. **Mezzo**

22.25 Aunis.
Chorégraphie. Jacques Garnier.
Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli,
Jean-Claude Cappara. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 La Loire, Agnès et les garçons.
Patrice Martineau. **Festival**

20.45 La Nuit de sa vie.
Michael Gutmann. **Arte**

20.50 La Face cachée de la Lune.
Ian Mune. **TSR**

20.55 Bijoux, hot-dogs et tasses
de thé. George Schaefer. **TMC**

21.55 Le Cocu magnifique.
Pierre Boutron. **RTBF 1**

22.50 Lexx, Tout doit mourir.
Rainer Matsutani [3/4]. **13^{ème} RUE**

SÉRIES

20.40 Tekwar.
Seuil de tolérance zéro. **13^{ème} RUE**

20.55 Soirée sitcom. **France 2**

20.55 Soirée sitcom. **Téva**

22.45 X-Files. Excelsis Dei. Aubrey. **M 6**

22.55 Seinfeld. Seven (v.o.). **Canal Jimmy**

0.05 Friends. The One with Rachel's
Inadvertent Kiss (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

20.30 Main basse sur la ville ■■■■
Francesco Rosi (France - Italie, 1963,
N., v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**

21.00 Soleil trompeur ■■■■
Nikita Mikhalkov (France - Russie,
1994, 150 min) **O.** **Ciné Cinéma 2**

21.00 Les Chariots de feu ■■■■
Hugh Hudson (Grande-Bretagne,
1981, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinéma 3**

21.10 L'As de pique ■■■■
Milos Forman (Tchécoslovaquie, 1964,
N., v.o., 90 min) **O.** **Cinétoile**

21.20 Dead Man ■■■■
Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N.,
120 min) **O.** **Cinestar 1**

22.05 Banana split ■■■■
Busby Berkeley (Etats-Unis, 1943,
100 min) **O.** **Canal + vert**

22.15 L'Insoumise ■■■■
William Wyler (Etats-Unis, 1938, N.,
v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**

22.40 The Game ■■■■
David Fincher (Etats-Unis, 1997,
119 min) **O.** **Canal +**

23.30 Tolérance ■■■■
Pierre-Henry Salfati (France, 1989,
105 min) **O.** **Ciné Cinéma 2**

23.50 L'Amour en larmes ■■■■
Charles Sturridge (Grande-Bretagne,
1991, v.o., 110 min) **O.** **Arte**



0.00 Elle et lui ■■■■
Leo McCarey (Etats-Unis, 1938, N.,
v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**

0.35 Alyam, Alyam ■■■■
Ahmed El Maanouni (Maroc, 1979,
v.o., 80 min) **O.** **France 2**

1.40 French Cancan ■■■■
Jean Renoir (France, 1954,
100 min) **O.** **Cinétoile**

2.00 Hope and Glory ■■■■
John Boorman (Etats-Unis, 1986,
115 min) **O.** **Cinestar 1**

2.15 L'homme est une femme
comme les autres ■■■■
Jean-Jacques Zillbmann (France,
1997, 95 min) **O.** **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclisif.

19.05 Le Bigdil.

19.50 Clic & Net.

20.00 Journal, Météo.

20.50 Les Enfants de la télé.
Les 80 ans de Gérard Oury.

23.10 Sans aucun doute.
Les arnaques de vacances.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.20 Qui est qui ?

20.00 Journal, Météo.

20.55 Crimes en série. Double spirale. **O.**

22.35 Bouillon de culture. Balzac.

23.50 Journal, Météo.

0.10 Ciné-club. Cycle Maroc.

0.15 Les Pierres bleues du désert.
Court métrage. Nabil Ayouch. **O.**

0.35 Alyam, Alyam ■■■■
Film. Ahmed El Maanouni (v.o.). **O.**

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Fa Si La nouveau.

20.35 Tout le sport.

20.55 Thalassa. Les Indiens-Pacifique.

22.00 Faut pas rêver.

23.05 Météo, Soir 3.

23.30 Les Dossiers de l'Histoire.
Sainte-Hélène, 1821.

0.25 Libre court. *Et plus si affinités.*
Sébastien Denis. **O.**

0.30 La Case de l'Oncle Doc.
Celles qui attendaient.

1.25 Nocturnales, jazz à volonté.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00

18.30 Nulle part ailleurs.

20.30 Allons au cinéma ce week-end.

21.00 Freeway ■■■■ Film. Matthew Bright. **O.**

22.40 The Game ■■■■
Film. David Fincher. **O.**

0.40 Maciste en enfer ■■■■
Film. Riccardo Freda (v.o.). **O.**

2.15 L'homme est une femme
comme les autres ■■■■
Film. Jean-Jacques Zillbmann. **O.**

Le Monde
TELEVISION

FRANCE 3

23.30 Sainte-Hélène 1821
Après la mort de un film hagiogra-
phique de plus sur la fin de Napo-
léon. Mais Dorothee Poivre d'Ar-
vor évite cet écueil et traite avec
intelligence du « mystère » de la
mort de l'empereur : cancer du
foie ou empoisonnement à l'arsenic ?
Pour mener l'enquête, le
choix s'est porté sur François de
Candé, descendant de Charles-
Tristan de Montholon, un des
compagnons de l'exilé de Sainte-
Hélène.

ARTE

23.50 L'Amour en larmes ■■■■
Après la mort de son mari, une
jeune Anglaise part en Italie pour
échapper aux sévères conventions
de son milieu. Au grand dam de sa
famille, la belle veuve se fiance
avec un jeune Italien rencontré
dans un hôtel. Adapté du roman
Where Angels Fear to Tread
d'E.M. Foster, ce film du réalisa-
teur Charles Sturridge est baigné
de la fascination qu'exerce le Sud
sur les Britanniques. En v. o.

FRANCE 2

0.35 Alyam, Alyam ■■■■
Tourné il y a vingt ans, en couleurs
fidèles à l'esprit et à l'esthétique
documentaires, réalisés par Ahmed
El Maanouni et interprété par des
ouvriers agricoles et des habitants
de la région de Casablanca, ce film
est émiétié en petites scènes signi-
ficatives des difficultés de la condi-
tion paysanne au Maroc. De temps
à autre, des musiques et chansons
populaires marocaines servent de
commentaire. En v. o.

SAMEDI 8 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. **LCI**

21.20 Conan Doyle, la vengeance
aux deux visages. **Forum Planète**

23.20 8 mai 1945, naissance d'un monde
nouveau. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.40 Pendant la pub.
Invité : Michèle Bernier. **TMC**

13.45 Les Documents de Savoier plus.
En finir avec la vieillesse
maltraitée. **France 2**

14.05 Dictionnaire du Balfroid. **RTBF 1**

14.15 Bouillon de culture. Balzac.
Invités : Michel Butor ; Roger Pierrot ;
Gonzague Saint-Bris ;
Nadine Satiat. **TV 5**

14.50 Strip-tease. L'avoine et l'oseille.
Alain à l'ombre. Alain au soleil.
Blue Belgium. **RTBF 1**

16.30 Le Magazine de l'Histoire.
L'Europe, entre déchirements
et construction. **Histoire**

16.40 Courts particuliers.
Arthur Joffé. **Paris Première**

17.30 Envoyé spécial, les années 90.
Femmes de guerre. **Histoire**

19.00 T.V.+. Spécial génériquesté. **Canal+**

19.00 Histoire parallèle.
Semaine du 8 mai 1949 :
le retour des pèlerinages. **Arte**

19.00 Paris modes.
Calvin Klein. **Paris Première**

20.35 Le Club.
Dominique Pinon. **Ciné Classics**

21.05 Thalassa. La Folie du hamsi. **TV 5**

21.40 Métropolis. Paul McCartney,
la star du pop, artiste peintre.
Forum du film : Réalisateurs de
bandes-annonces. Cyber-neurs. **Arte**

21.40 Planète Terre.
L'Ouest américain [8/8] :
Un même pays pour tous [2/2]. **TMC**

22.15 Envoyé spécial. Céline Dion.
La noblesse russe. Les Français
dans la guerre. **TV 5**

22.35 T'as pas une idée ?
Michel-Edouard Leclerc. **Canal Jimmy**

0.45 Saturnales. Les grands virtuoses :
Anne-Sophie Mutter. **France 3**

17.55 La Révolte
des jeunes otaries. **Planète**

18.00 The Universal Mind
of Bill Evans. **Muzzik**

18.00 Mauritanie,
l'oasis ensevelie. **Odyssee**

19.00 Vatican. [5/5].
Jean-Paul II et la liberté. **Odyssee**

19.30 Les Grandes Batailles du passé.
[27/28]. La Marne, 1914. **Planète**

19.55 Paul-Emile Victor : un rêveur
dans le siècle. [3/3]. L'Antarctique,
un continent pour la science. **Odyssee**

20.35 Le Cinématographe
selon Terry Gilliam.
[1/5]. Voyage dans le temps
et dans l'espace. **Planète**

20.35 Les Grandes Heures
du règne de Raimier III. **TMC**

20.40 L'Aventure humaine.
La Tour de Babel,
trône des dieux. **Arte**

20.45 L'Eté de la trahison.
Place Tien An Men. **Odyssee**

21.30 Inde, naissance d'une nation.
Une mosaïque religieuse. **Odyssee**

21.40 Hubert Beuve-Méry. Itinéraire
du fondateur du « Monde ». **Planète**

22.00 La Vie à l'envers. Le monde secret
des chauves-souris d'Europe. **Odyssee**

22.40 Dans les coulisses de...
L'Infirmier du lycée. **France 3**

22.40 Les Villes du futur. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Basket-ball. Championnat Pro A.
Play-off. Finale retour :
Asvel - Pau-Orthez. **Canal +**

15.00 Cyclisme.
Tour de Romandie (4^e étape) :
Moudon - Veyssonaz. **Eurosport**

15.05 Rugby.
Coupe de France. Demi-finale :
Pau - Stade Français. **France 2**

15.30 Golf. European Tour.
Open de France. **Canal +**

16.00 Tennis. International féminin
d'Italie (demi-finales). **Eurosport**

18.35 Basket NBA. Play-off. **Canal + vert**

20.30 Escrime.
Challenge Axa. **Paris Première**

20.35 Football. Coupe de la Ligue.
Finale : Lens - Metz. **France 3**

22.10 Athlétisme. Meeting
de Fort-de-France. **Eurosport**

22.10 Boxe thaï.
Réunion de Bangkok. **Canal +**

23.00 Golf. PGA américaine.
Entergy Classic. **Pathé Sport**

23.35 Boxe. Championnat d'Europe.
Poids mouches : David Guéroult (Fr.) -
Jason Booth (GB). **France 2**

MUSIQUE

17.25 Yehudi Menuhin à Moscou.
Conservatoire, 1987. **Mezzo**

18.30 Yehudi Menuhin à Leningrad.
Avec l'Orchestre philharmonique
de Leningrad. **Mezzo**

19.00 Concert en hommage
à Federico Mompou. **Muzzik**

19.35 Yehudi Menuhin
et Viktoria Postnikova.
Moscou. Conservatoire, 1989. **Mezzo**

20.30 L'Enlèvement au sérail.
Opéra de Mozart. Par l'Orchestre
de l'Opéra d'Etat de Bavière,
dir. Karl Böhm. **Mezzo**

21.00 Métissages en Muzzik.
New Morning, 1999. **Muzzik**

22.35 Le Quatuor Takács joue...
Bartók, Beethoven, Schubert
et Haydn. **Muzzik**

23.00 Mozart et Haydn, par Pogorelich.
Enregistré en 1988. **Mezzo**

THÉÂTRE

18.40 Football. Pièce. Pol Quentin et
Georges Bellack. **Festival**

VARIÉTÉS

20.55 Tapis rouge
à Notre-Dame de Paris.
Spécial comédies musicales. **France 2**

TÉLÉFILMS

20.10 La Dame de Berlin.
Pierre Boutron [1/2]. **Ciné Cinémas**

20.30 L'Interdiction.
Jean-Daniel Verhaeghe. **Festival**

22.40 Le Chagrin des Belges.
Claude Goretta [2/3]. **Arte**

23.10 Talents cachés. Scott Levy. **O.** **TF 1**

23.30 Course de nuit. N. Fearnley. **O.** **M 6**

0.05 Mystérieuse Alexandra.
Michael Kennedy. **Téva**

SÉRIES

18.15 Les Nouveaux Professionnels.
Europe en péril. **M 6**

18.30 Les Colannes du ciel. **Histoire**

19.45 La Vie à cinq.
Le grand chambardement. **Téva**

20.40 New York Undercover. Peine
capitale. Piège à rat. **O.** **13^{ème} RUE**

20.55 Racines. [3 et 4/6]. **Téva**

21.50 The Practice. Le monde à l'envers.
Causes perdues (v.o.). **Série Club**

22.00 Mozart. [3 et 4/6]. **Festival**

22.40 C-16. Les témoins géants. **M 6**

1.15 Friends. Celui qui était dans la caisse
(v.o.). **France 2**

FILMS

13.00 City Hall ■■■■
Harold Becker (GB - EU, 1995,
v.o., 110 min) **O.** **Ciné Cinéma 3**

13.10 Les Chariots de feu ■■■■
Hugh Hudson (Grande-Bretagne,
1981, 110 min) **O.** **Ciné Cinéma 2**

14.45 Main basse
sur la ville ■■■■
Francesco Rosi (France - Italie, 1963,
N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**

16.20 Sous le ciel de Paris ■■■■
Julien Duvivier. Avec Brigitte Auber
(F, 1951, N., 100 min) **O.** **Cinétoile**

16.25 Elle et lui ■■■■
Leo McCarey (Etats-Unis, 1938,
N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**

18.00 Que personne ne sorte ■■■■
Yvan Govar (France - Belgique, 1963,
N., 90 min) **O.** **Cinétoile**

20.40 James Bond contre Dr No ■■■■
Terence Young (Grande-Bretagne,
1963, 120 min) **O.** **TSR**

22.35 Le Mystère de la montagne
ensorcelée ■■■■
John Hough (Etats-Unis, 1975,
90 min) **O.** **Disney Channel**

23.00 La Dernière Rafale ■■■■
William Keighley (Etats-Unis, 1948,
N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**

0.00 Serial Lover ■■■■
James Huth (France, 1998,
79 min) **O.** **Canal +**

0.40 Long Day's Journey
into Night ■■■■
Sidney Lumet (Etats-Unis, 1962, N.,
v.o., 165 min) **O.** **Ciné Classics**

0.50 Paris vu par... ■■■■
Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch,
Jean Douchet, Eric Rohmer,
Jean-Luc Godard et Claude Chabrol
(France, 1965, 95 min) **O.** **Cinétoile**



1.55 Dead Man ■■■■
Jim Jarmusch. Avec Johnny Depp
(Etats-Unis, 1995, N., v.o.,
115 min) **O.** **Cinestar 1**

2.05 Greystoke ■■■■
Hugh Hudson (Grande-Bretagne,
1983, v.o., 130 min) **O.** **Ciné Cinéma 1**

2.55 ... Comme elle respire ■■■■
Pierre Salvadori (France, 1998, **O.**
100 min) **O.** **Canal +**

3.40 Tolérance ■■■■
Pierre-Henry Salfati (France, 1989,
105 min) **O.** **Ciné Cinéma 3**

4.05 La Grande Farandole ■■■■
H.C. Potter (Etats-Unis, 1939, N.,
v.o., 95 min) **O.** **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Dingue de toi. **O.**

17.10 Xéna la guerrière. **O.**

18.05 Sous le soleil. **O.**

19.05 Beverly Hills. **O.**

19.50 Bloc modes.

20.00 Journal, Météo.

20.50 Drôle de jeu. Spécial Belgique.

23.10 Hollywood Night.
Talents cachés.
Téléfilm. Scott Levy. **O.**

0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

14.40 Samedi sport.

18.45 et 19.10 Samedi sur canapé.

18.50 Friends. **O.**

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.20 Le monde est petit.

19.45 et 20.45 Tirage du Loto.

19.50 Politiquement correct.

20.00 Journal, Météo.

20.55 Tapis rouge
à Notre-Dame de Paris.
Spécial comédies musicales.

23.35 Boxe. Championnat d'Europe.
des Poids Mouches.
David Guéroult - John Booth.

0.50 100 ans de sport.

0.55 Journal, Météo.

1.15 Friends. Celui qui était
dans la caisse. **O.**

1.40 Bouillon de culture. Balzac.

FRANCE 3

15.40 Couleur pays.

18.10 Expression directe.

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.10 Football. Coupe de la Ligue.
Lens - Metz. 20.45 Coup d'envoi.

22.40 Dans les coulisses de...
L'Infirmier du lycée.

23.35 Météo, Soir 3.

0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?

0.35 et 2.00 Saturnales.
Journal des spectacles.
0.45 Les grands virtuoses : Anne-Sophie
Mutter.

CANAL +

17.30 Ned et Stacey. **O.**

► En clair jusqu'à 20.35

17.55 Décode pas Bunny.

18.10 Batman 2000. [1/13]. **O.**

19.00 T.V. +.

20.04 Jean-Luc et Faipassa. **O.**

20.05 Daria. **O.**

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Samedi comédie.

20.35 Evamag. Sans papiers. **O.**

21.00 Spin City.
Une femme parfaite. **O.**

21.20 A la une. Unis dans la grève. **O.**

21.45 South Park. **O.**

22.10 Boxe thaï.

0.00 Serial Lover ■■■■
Film. James Huth. **O.**

1.20 Manga manga. Tokyo Babylon.
Film. S. Igarashi, N. Ohkawa,
M. Nekoi et A. Mokona. **O.**

Des emportements

par Pierre Georges

LA SCÈNE se passe mercredi, lors d'un congrès des maires de la Drôme, à Valence. A un élu qui exprimait devant ses pairs les difficultés qu'il rencontrait pour obtenir la démolition de baraques en bois construites illégalement sur sa commune, un autre maire, facétieux, suggéra publiquement « d'envoyer les gendarmes ».

Le problème, c'est que, dans la salle, il y avait le patron de ce corps d'élite dans le département. Sous l'outrage et sans doute parce que son moral n'était pas au plus haut, le lieutenant-colonel Hurtevent blémit. Il fit la seule chose qu'il y avait à faire : il se leva et quitta la salle.

Images d'une gendarmerie au bord de la crise de nerfs. Historiette fâcheuse, mais qui a le mérite au moins, de confirmer deux choses. La première est que, notwithstanding les préjugés et sarcasmes sur les particularismes et coutumes insulaires, la Corse n'a pas, en France, le monopole de la paillote. Tout maire en ce vieux pays du « pas vu pas pris », a été, est ou sera un jour confronté à cette pratique sauvageonne de la construction illégale, de l'abri de jardin de nature proliférante, du hangar sans permis et du mur sans autorisation.

La seconde, plus sérieuse, est que ce vieux corps respectable de la gendarmerie a quelque raison désormais d'avoir le moral dans les croquenots. Citant hier, la petite chanson aimable de Ray Ventura « *Quand un gendarme ri, tous les gendarmes rient* », on est bien obligé aujourd'hui de constater que les gendarmes ne rient plus du tout.

Pas plus que quiconque d'ailleurs. Tant désormais l'incendie de la paillote fait rage politiquement sans que l'on sache trop bien où les flammes vont s'arrêter. Car

achevée l'affaire – et où ? –, restera le ridicule indélébile. C'en est tout le paradoxe et le mystère : on ne vit jamais des faits aussi graves pour un motif ou un objectif aussi futile.

La presse anglo-saxonne qui aime la France, comme d'autres la viande passée à l'attendrisseur, n'a pas, pour l'instant, déchaîné par trop ses sarcasmes. Mais gageons que, le jour où elle le fera, ce sera pour s'étonner, avec toute l'ironie nécessaire, d'un pays étrange, aux mœurs étranges, où l'Etat et le gouvernement sapent leur autorité pour la ténébreuse affaire de l'incendie du restaur à Dudule.

Pourquoi comprendraient-ils mieux, et plus charitablement, ce que nous-mêmes avons toujours quelque mal à comprendre. Mercredi, toujours, Jean-Pierre Chevènement, tombant de Chronopost en Scylla, avait devant l'Assemblée nationale, tente de faire porter le képi aux seuls gendarmes, parlant « d'excès de zèle » ou « d'emportement » des gradés de la maréchaussée. Jeudi, devant l'évidence, il convenait que s'il se confirmait que le préfet Bonnet était bien l'inspirateur de l'incendie, « il a manqué à son devoir, il m'a manqué personnellement (...) ». Expression pour ainsi dire corse. En fait d'emportement, c'est tout un système étrange qui s'est laissé embarqué. Voici une gendarmerie qui dépend du ministère de la défense, mais qui n'en fait qu'à la volonté d'un préfet. Un préfet qui relève du ministère de l'intérieur, mais qui n'en réfère qu'à Matignon. Une police chargée d'enquêter sur la mort d'un préfet, mais qui est court-circuitée par une enquête parallèle. Et un premier ministre dans la plus sérieuse difficulté pour une affaire de come-cul qu'il ne pouvait pas même imaginer.

Corse : M. Pasqua affirme que la responsabilité de Lionel Jospin est directement engagée

M. Chevènement a estimé qu'« en tout état de cause », le préfet Bonnet « a commis une faute »

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a estimé, jeudi 6 mai, qu'« en tout état de cause », l'ex-préfet de Corse Bernard Bonnet « a commis une faute ». Interrogé lors d'un déplacement à Marseille, M. Chevènement a souligné que cette faute n'était « pas de même nature selon l'une ou l'autre hypothèse ». Dans la première hypothèse, a expliqué le ministre, Bernard Bonnet aurait laissé se développer « une atmosphère qui rendait possible une telle action illégale et même criminelle », ce qui constituerait, selon lui, « une faute grave ».

M. Chevènement, qui avait brandi devant les députés, mardi, une lettre dans laquelle le préfet Bonnet démentait avoir été informé de la préparation de l'incendie de la paillote Chez Francis, a avancé une seconde hypothèse, selon laquelle « sans être précisément au courant de l'opération », Bernard Bonnet « aurait pu l'inspirer, c'est-à-dire en fait la commander, compte tenu de la responsabilité qui était la sienne ». « Moi, je n'ai pas les moyens de trancher à l'heure qu'il est », a conclu

M. Chevènement, en rappelant que « la présomption d'innocence existe aussi ».

Dans un entretien publié vendredi dans *l'Est républicain*, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, affirme que la responsabilité de M. Chevènement n'était pas engagée. « Une faute grave a été commise par une équipe de gendarmes. Ces hommes ont mis en cause le préfet de Corse, qui a été aussitôt placé en garde à vue puis mis en examen afin que la justice puisse suivre son cours. La responsabilité se situe à un seul niveau. Celle du ministre n'est pas engagée », déclare M. Hollande.

Rappelant que « des moyens exceptionnels » avaient été attribués au préfet Bernard Bonnet, la tête de liste du PS pour les élections européennes note qu'« il est évident que ces moyens et surtout ces méthodes doivent changer ». « C'est ce qu'a fait le gouvernement », précise-t-il, en évoquant la dissolution du Groupe de pelotons de sécurité (GPS).

Interrogé jeudi sur TF 1, l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pas-

qua (RPR), qui avait réclamé la démission du premier ministre, a lui aussi estimé que M. Chevènement « n'est pour rien » dans cette affaire, le dossier corse étant, selon lui, « traité directement à Matignon par les conseillers du premier ministre, ce qui d'ailleurs était une erreur ».

DÉMISSION RÉCLAMÉE

« Il s'agit de morale politique. C'est l'ensemble du gouvernement qui est mis en cause, c'est le premier ministre. Je ne dis pas que c'est lui qui a donné les ordres, mais les gens qui ont commis ces délits et ces fautes étaient directement placés sous sa responsabilité », a-t-il affirmé. Se disant « très frappé par la réserve de la direction actuelle du RPR » dans cette affaire, M. Pasqua a également affirmé que pour sa part, il n'avait « jamais » couvert d'affaires douteuses lorsqu'il était place Beauvau.

Le colistier de M. Pasqua pour les élections européennes, Philippe de Villiers, a également – mais de manière implicite – dédouané M. Chevènement. Tout en réclamant à nouveau la démission de M. Jospin

« et de l'ensemble du gouvernement » qui, selon lui, est « en garde à vue », le président du Mouvement pour la France a affirmé, lors d'un déplacement à Clermont-Ferrand : « Le premier ministre a de quoi être inquiet, d'autant plus qu'on sait bien que le préfet Bonnet, profitant sans doute de la maladie de Jean-Pierre Chevènement, avait pris des habitudes à Matignon. Il venait voir des conseillers spécialisés dans les problèmes de la Corse et de la sécurité. Je suis convaincu que la bonne réponse, la réponse solennelle, c'est la démission du gouvernement et de son chef ».

Dans un entretien au quotidien *La Corse* de vendredi, le président de l'assemblée de Corse, José Rossi (DL), reproche au ministre de l'intérieur d'avoir invoqué un « problème psychiatrique » du préfet Bernard Bonnet, pour lui trouver « des circonstances atténuantes » dans l'affaire de la paillote incendiée. Sur Europe 1, jeudi, M. Chevènement avait affirmé que si la responsabilité de M. Bonnet était établie, il y aurait « un problème presque d'ordre psychiatrique qui se poserait ».

Les syndicats contestent les priorités du gouvernement pour la recherche

LES CHERCHEURS se mobilisent à nouveau. Plusieurs syndicats appellent à des manifestations, lundi 10 mai. A l'origine de ce mouvement, l'annonce d'un comité interministériel de la recherche scientifique et technique (CIRST) qui, d'abord fixé au 18 mai, serait finalement différé.

Ce comité doit arrêter « les grandes priorités de la recherche française ». Un document préparatoire de quarante-cinq pages, encore inédit, présente de façon détaillée ces priorités, les actions prévues et les conséquences pour les organismes de recherche.

La primauté est donnée aux sciences de la vie, où « la France a pris du retard ». L'accent est mis sur la connaissance du génome humain et végétal, l'application des nouvelles technologies à la médecine, les maladies infectieuses et les neurosciences. En deuxième place arrivent les technologies de l'information et de la communication, « secteur hautement stratégique » incluant les télécommunications, l'industrie des logiciels et la cryptologie.

Les sciences humaines doivent être « relancées », notamment sur les thèmes de la cognition, de la ville, du travail, de l'école et des technologies appliquées aux arts. En matière d'énergie, l'effort portera sur le traitement des déchets nucléaires et la mise au point d'un réacteur-incinérateur, mais aussi sur les énergies renouvelables et la pile à combustible. Dans le domaine des sciences de la Terre, qui doit faire l'objet d'une « approche globale », est prévue « la création d'un pôle cohérent sur l'eau, les sciences de la Terre, l'écologie biologique et l'environnement ».

Ces priorités thématiques doivent se traduire par la mise en œuvre de

douze actions concertées incitatives (sur des disciplines nouvelles), sept réseaux de recherche technologique (favorisant la collaboration entre recherche publique et entreprises) et six actions coordonnées (regroupant plusieurs organismes). Ces programmes, dont plusieurs ont déjà été lancés, seront financés par des fonds dont le ministère de la recherche s'est réservé la maîtrise.

Parallèlement sont définies des priorités « opérationnelles ». Elles visent notamment à rajeunir un appareil scientifique qui « a vieilli », en augmentant la mobilité entre enseignement supérieur et recherche, et à favoriser la valorisation industrielle, chaque établissement devant se doter d'une structure d'essaimage.

Ces choix conduisent le gouvernement à recadrer les missions de tous les organismes de recherche. Le CNRS devra ainsi « traduire dans les faits la priorité donnée aux sciences du vivant et aux technologies de l'information ». Il devra également renforcer ses liens avec les établissements d'enseignement supérieur, où « l'essentiel de la recherche fondamentale se fait aujourd'hui ».

Les syndicats de chercheurs protestent d'abord contre la méthode. « Le gouvernement veut passer en force sans attendre le débat national », s'insurgent-ils, faisant référence à la mission parlementaire sur la recherche qui doit s'achever le 26 juin. Sur le fond, le SNCS-FSU reproche au gouvernement un pilotage trop directif. « Si l'orientation de la recherche par le gouvernement sur certains grands axes est légitime, insiste le syndicat, leur mise en œuvre doit être du ressort des instances scientifiques normales ».

Pierre Le Hir

■ **LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS** du *Monde* tient son assemblée générale annuelle samedi 8 mai à 15 heures au CNIT, 2, place de la Défense (92053 Paris-La Défense). Les débats de l'assemblée générale seront diffusés en direct à partir de 15 heures sur le site Internet du journal (www.lemonde.fr). Les sociétaires pourront par ce moyen poser des questions (mais pas voter) sur la marche de l'entreprise et sur les activités de la société.



“... bon, je t'ai tout dit sur la bouillabaisse... ... mais dis-moi, tu es sûr que le poisson de Dieppe a le même goût que celui d'ici?...”

Nouveaux Forfaits Libre Cours
2h : 54 F/mois
3h : 78 F/mois

Pour le plaisir d'appeler dans toute la France, aux heures où vous êtes chez vous, en semaine de 18h à 8h, tout le week-end et les jours fériés pour toutes vos communications nationales.*

Pour un conseil ou un diagnostic gratuit de votre consommation, contactez votre agence : 10 14 appel gratuit, de chez vous.

* A l'exclusion des appels locaux, vers les numéros spéciaux, les mobiles, entre la France métropolitaine et les DOM-TOM et à partir des cartes France Télécom. Prix TTC au 03/05/99, S.A. au capital de 1 098 458 244 EUR. Marque présentée, déposée, par France Télécom - 380 129 866 RCS PARIS.